

Le Courrier des incroyables

Conseils de Révision

Actualités de l'hiver 2006
trimestriel

—oooOOO\$\$\$OOOooo—

Ce numéro est dédié à la mémoire trop oubliée du roi wisigoth Sisebut, qui régna de 612 à 621, unificateur de la péninsule ibérique, auteur d'œuvres d'une remarquable finesse littéraire, catholique convertisseur, et premier expulseur des juifs rétifs. Nous ouvrons une souscription pour que lui soit élevée, dès que possible, une statue en place de Grève.

LA LOI GAYSSOT CANONNÉE

LA MÉMÉMOIRE CONTRAINTE DE DÉMORDRE

LES AUTEURS DU HOLD-UP SUR L'HISTOIRE SE DÉMASQUENT

LES RÉVISIONNISTES POLONAIS À L'ASSAUT DE MAJDANEK !!

LES RÉVISIONNISTES DANS LES PRISONS GERMANIQUES

IRRUPTION DU RÉVISIONNISME SUR LA SCÈNE POLITIQUE MONDIALE

VIDAL-CRAQUET : LE NOUVEAU TARTARIN GALÈGE

VOIR "LIBERTÉ POUR L'HISTOIRE" notre compilation sur les pétitions qui réclament, entre autres, l'abolition de la Loi Gayssot.

SOMMAIRE

Gayssot, l'Histoire, et le Crime : Pour un vrai Nuremberg et pour que les vrais négationnistes soient démasqués, par Mondher Sfar

L'Iran veut organiser une conférence sur les preuves "scientifiques" de l'Holocauste

Procès de Georges Theil, à Lyon, le 29 novembre 2005, Robert Faurisson

Une tribune inespérée pour Robert Faurisson, Yves Alègre

Les négationnistes témoignent de leurs obsessions à la barre, par Olivier BERTRAND

Le Parlement européen refuse de défendre l'immunité de Bruno Gollnisch, Rafaële Rivais

Europe Seen Cracking Down on Holocaust Revisionists, By Marc Perelman

Six mois ferme pour négationnisme

Six mois de prison pour réfléchir sur les chambres à gaz, par Olivier BERTRAND

Ukrainian University Asks U.N. to 'Close' Israel, by Michel Vaillant

Premières notes sur le jugement Schir, Robert Faurisson

L'Iran défend son projet de conférence sur l'Holocauste

Nazis : la dernière traque, Dominique Dhombres

Pierre Seel est mort

L'esprit critique menacé, Par Anne-Marie Le Pourhiet

L'ONU met le révisionnisme au ban de l'humanité, Robert Faurisson

Le sionisme se nourrit de la croyance de l'occident dans le mythe de l'"holocauste", Robert Faurisson

How to teach the truth about the Holocaust

Une brochure niant l'Holocauste distribuée dans les écoles tchèques, Par Guillaume Narguet

Le Monde diplomatique et *L'Industrie de l'Holocauste*, Marc-Antoine Coppo

"Jean-Marie Le Pen de nouveau poursuivi pour négationnisme"

"Pas une arme électorale, une arme provocatrice" par Valérie Igounet

"Auschwitz n'a pas été une leçon" par Maria Poumier

Une invention bien française

Quand le relativisme sert à masquer le négationnisme, Dohet, Julien

Atzmon se lâche

SI UN ÊTRE HUMAIN... Lettre au président de la République française de la part de Michel Dakar

GOLLNISCH DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL POUR CONTESTATION DE CRIME CONTRE L'HUMANITE, Chantal Cutajar

Madrid: manifestation pro-Irving/Zündel

-----oooOOO\$\$\$\$OOOooo-----
NOUVELLES LETTRES PERSANES

A La Mecque, le président iranien nie la Shoah, Pierre Prier

M. Ahmadinejad qualifie Israël de « tumeur » et doute de la Shoah

Le président iranien qualifie de "mythe" le massacre des juifs

Un chef religieux fait de la surenchère

Les Européens condamnent l'Iran

Le négationnisme du président iranien sur la Shoah suscite peu de réactions dans les pays arabes, Mouna Naim

L'Holocauste, un mythe pour le n° 1 des Frères musulmans d'Égypte

Historians, researchers back Iranian president's view on Holocaust

Ces négationnistes qui votent Ahmadinejad, par Marie-Laure COLSON

Holocaust Remarks of Iran President Reflect Official State View

Iranian official proposes international committee to clarify Holocaust

KHATAMI : J'APPROUVE AHMADINEJAD !

Les chambres à gaz servaient à désinfecter les vêtements

Révisionnisme en Iran, en France et dans le monde, Robert Faurisson

Ahmadinejad finds reaction to remarks 'positive'

Le Pen "choqué" par les déclarations d'Ahmadinejad

IRAN: HOLOCAUST CONFERENCE SOON IN TEHRAN

Who is more civilised: Iran or the West? Ijaz Hussain

Le Yad Vashem s'inquiète du négationnisme iranien

Conférence négationniste en Iran

Patrick Gaubert : "Je ne veux plus d'autre Durban", Ugo Rankl

Iran to Hold International Conference on the Holocaust

Le MRAP dépose plainte contre Robert FAURISSON pour contestation de crimes contre l'humanité

-----oooOOO\$\$\$\$OOOooo-----

Une pétition gâchée par une fâcheuse signature, par l'Ahuri des poubelles

Une pétition en cours de nettoyage, par l'Ahuri des poubelles

L'imposture philosémite de Dewinter (de l'ex-Vlaams Blok)

L'acte de mémoire du CHU de Strasbourg envers 86 juifs gazés, Jacques Fortier

Résurrection d'un vieux serpent de mer :

la chambre à gaz et les 86 gazés du Struthof Robert Faurisson

Holocaust 'avenger squad' reunites on television broadcast

Why the Sudden Clampdown on Revisionists? Rixon Stewart

Quelques années après les banques suisses, Israël restitue les biens des victimes de la Shoah, Marc

Henry

MAJDANEK À LA BAISSÉ

Ofiar obozu na Majdanku było dużo mniej

VICTIMS OF THE CAMP AT MAJDANEK WERE MUCH LESS, Paweł P. Reszka

Considérable révision, officielle, du nombre des morts de Majdanek, Robert Faurisson

Une vision dérangeante de Vichy, David Ruzié

LES COLLABEURS

Débat au parlement suédois concernant Ahmed Rami

Un vantard, par Judith RUEFF

"The Future of the US Holocaust Memorial Museum: Should Arab Anti-Semitism be on its Agenda?"

Le négationnisme du Parti national (tchèque) sur l'extermination des roms pendant la Deuxième Guerre mondiale a suscité des réactions auprès de la minorité rom et des hommes politiques, Par Jaroslava Gissubelova

Le pesant silence de l'humanité, Par Bernard Jouanneau

Is this Holocaust photo authentic?

PARUTIONS

Michael Santomauro, Patrick J. Gallo, **Akribeia**, Patrice Van den Reysen, Ibrahim Alloush, Belzec, Aron Monus, un plagiaire espagnol, Didier Camember...

«Si les Juifs ont besoin d'une patrie à cause d'Hitler, que les Allemands leur accordent donc une province de leur pays au lieu de leur verser des millions de marks! D'un point de vue strictement logique, Chou En-lai avait raison. » (N. Goldmann, *Le Paradoxe juif*, 1976, p. 238).

Dans l'affaire du procès en diffamation intenté à un journaliste du *Monde* à propos de l'affaire de la Josacine, où une petite fille est morte empoisonnée au cyanure, le tribunal correctionnel du Havre a dit dans son jugement que «la liberté d'expression relative aux affaires judiciaires correspond **à une nécessité sociale fondamentale**, [qui] vaut non seulement pour les informations ou idées accueillies avec faveur ou considérées comme inoffensives ou indifférentes, **mais aussi pour celles qui heurtent, choquent ou inquiètent**». *Le Monde*, 23 novembre 2005, p. 13. Il est dommage que la juridiction du tribunal du Havre ne soit pas plus étendue...

Enseigner la Shoah de façon incantatoire et sacralisante aurait rigoureusement le même effet que ne pas l'enseigner et produirait un effet de banalisation ; l'ériger en figure du mal absolu pourrait avoir pour effet pervers de minimiser tous les autres crimes.

Acad. de Versailles

http://www.inrp.fr/philo/mem_hist/rapport/accueil.htm

If we are teaching about the Holocaust, do we also have to give the same amount of time to Holocaust denier?" art history Professor Jane Evans [Temple University] asked during an interview. That's the logical conclusion," she added. *Philly.com* 12 Nov; 2005.

Les camions à gaz : ils circulent encore !!!!



Gayssot, l'Histoire, et le Crime : Pour un vrai Nuremberg et pour que les vrais négationnistes soient démasqués

par **Mondher Sfar**
historien, Paris

La critique de la Loi Gayssot consiste de nos jours à lui reprocher de légiférer en matière d'histoire. Nous ne sommes pas sûrs que ce soit là une bonne formulation de la question.

La Loi Gayssot nous invite en fait à respecter la chose jugée en l'occurrence les conclusions du Tribunal de Nuremberg.

Cette démarche ne nous déplaît pas du tout, pour la simple raison qu'un crime relève de la justice et non de la discipline historique. Il n'y a aucun reproche à ce que la question du génocide relève de la justice et de son investigation, avant d'aboutir sur la chaire de l'historien.

Or, justement, c'est là où gît toute l'affaire : Sommes-nous sûrs que le Tribunal de Nuremberg auquel se réfère la loi Gayssot ait fait sérieusement son travail d'investigation et de jugement ?

Lisons l'Article 18 du Statut du Tribunal : « Le Tribunal devra : (a) limiter strictement le procès [des 'Grands criminels de Guerre'] à un examen rapide des questions soulevées par les charges. » Ainsi, malgré la gravité des charges, des accusations et de l'envergure internationale du procès, voici que l'on décide comme règle de jeu d'escamoter l'étude des preuves des charges.

L'Article 19 enfonce encore plus le clou : « Le Tribunal ne sera pas lié par les règles techniques relatives à l'administration des preuves. Il adoptera et appliquera autant que possible une procédure rapide et non formaliste et admettra tout moyen qu'il estimera avoir une valeur probante. »

Encore plus explicite, l'Article 21 stipule : « Le Tribunal n'exigera pas que soit rapportée la preuve de faits de notoriété publique, mais les tiendra pour acquis. Il considérera également comme preuves authentiques les documents et rapports officiels des Gouvernements des Nations Unies, y compris ceux dressés par les Commissions établies dans les divers pays alliés pour les enquêtes sur les crimes de guerre, ainsi que les procès-verbaux des audiences et les décisions des tribunaux militaires ou autres tribunaux de l'une quelconque des Nations Unies. »

Ainsi pas moins de trois articles des statuts du Tribunal pour insister sur cette extraordinaire décision de juger *sans examiner les preuves*.

De plus, le Statut a fermé la porte à la mise en question de la légitimité du Tribunal : Article 3 : « Ni le Tribunal, ni ses membres, ni leurs suppléants ne pourront être récusés par le Ministère Public, par les accusés, ou par leurs défenseurs. »

Autre important déni de justice, l'instauration de la rétroactivité des lois, juger selon des lois postérieures aux crimes ou délits commis, comme le crime contre l'humanité.

Les dégâts ne s'arrêtent pas là. Le Statut a interdit aux accusés de se défendre au cours des débats : Article 18 : « (b) prendre des mesures strictes pour éviter toute action qui entraînerait un retard non justifié [dans le cours du procès], et écarter toutes questions et déclarations étrangères au procès de quelque nature qu'elles soient ; (c) agir sommairement en ce qui concerne les perturbateurs, en leur infligeant une juste sanction, y compris l'exclusion d'un accusé ou de son défenseur de certaines phases de la procédure ou de toutes les phases ultérieures, mais sans que cela empêche de décider sur les charges. »

Donc, des lois rétroactives et un procès sans preuves, sans possibilité de récuser le tribunal, sans débat, mais aussi sans appel : Article 10 : « Dans tous les cas où le Tribunal aura proclamé le caractère criminel d'un groupe ou d'une organisation, (...), le caractère criminel du groupe ou de l'organisation sera considéré comme établi et ne pourra plus être contesté. » Il en est de même des décisions finales du Tribunal : Article 26 « La décision du Tribunal relative à la culpabilité ou à l'innocence de tout accusé devra être motivée et sera définitive et non susceptible de révision. »

Autre violation du droit humain : la loi édictée par ce Tribunal a établi un principe ségrégationnel, en spécifiant l'origine politique ou nationale des prévenus, et par conséquent, en excluant tous les autres criminels qui sont susceptibles de tomber sous le coup de la loi instituée par le Tribunal. Un criminel qui aurait commis le même crime de guerre ou contre l'humanité et qui appartiendrait aux Alliés pourrait dormir tranquille.

Le Tribunal de Nuremberg a battu le record mondial du déni de justice et des violations des droits humains les plus élémentaires, et en particulier de ceux établis par la Déclaration universelle des Droits de l'homme. C'est pourtant ce Tribunal qui est établi par la loi Gayssot comme source du droit.

En fait, il n'y a pas eu de jugement des criminels, mais il y eut seulement une parodie de justice. L'objectif inavoué du Tribunal de Nuremberg a été de légitimer la décision prise par les puissances alliées d'exécuter les vaincus en tant que vaincus et non en tant que criminels. La conséquence la plus paradoxale en a été que les crimes, tous les crimes, n'ont jamais été jugés, ni même entièrement identifiés.

Il n'y a jamais eu de jugement du crime de génocide

La Loi Gayssot qui s'en prend à « ceux qui auront contesté, (...) l'existence d'un ou plusieurs crimes contre l'humanité » est inopérante, car « l'existence » de ce crime contre l'humanité n'a pas été jugée en tant que telle. Il faut rappeler ici que le Tribunal de Nuremberg a eu pour objet officiel et spécifique le « Procès des Grands Criminels de Guerre » et il n'a eu à juger du crime contre l'humanité qu'en termes subsidiaires et incidents et non principalement.

On peut donc affirmer qu'il n'y a jamais eu de jugement du génocide juif. Même le jugement du Commandant Hoess d'Auschwitz l'a été dans le cadre du jugement des 'criminels' et non du jugement du crime contre l'humanité. Ainsi, les crimes des déportations n'ont jamais fait l'objet de jugements. Les crimes commis au sein des camps de concentration n'ont jamais fait l'objet de procès, y compris le camp d'Auschwitz. Les juifs eux-mêmes, survivants ou parents des morts dans les camps n'ont pas intenté de procès pour ce qui leur est arrivé durant la Deuxième Guerre mondiale. De tels procès auraient été l'occasion de détailler les crimes et de déterminer les responsabilités. Dans la réalité, tous ces crimes qui auraient dû faire l'objet de procès, ont été traités sous forme de protestations des victimes à travers des 'témoignages' privés édités dans des périodiques ou des livres. Les victimes n'ont été écoutées au cours de tous les procès de Nuremberg qu'en qualité de témoins, pas en qualité de victimes. Tout s'est passé comme si les crimes dont les juifs ont été victimes – pour ne parler que d'eux - ne pouvaient faire l'objet de procès. Même les crimes de guerre n'ont été jugés : ni ceux commis par l'Axe ni ceux commis par les Alliés.

Une des principales raisons en est que le sionisme, de connivence avec les vainqueurs, a fait main basse sur les 'crimes contre l'humanité' pour les sortir du cadre classique du droit criminel national. Le but a été d'en faire des crimes 'spécifiques' non pas tant pour leur ampleur 'inimaginable' comme le prétend la propagande sioniste, mais pour leur prétendu genre nouveau différent des crimes connus des législations existantes. Ce genre nouveau est le 'génocide' spécifié par Nuremberg sous le vocable de 'crimes contre l'humanité'. Pourquoi créer cette nouvelle catégorie de crimes ? C'est pour donner naissance à une entité juridique nouvelle qui est la prétendue 'race biologique juive'. C'est celle-là même qui a été inventée par l'idéologie raciale nazie. Le sionisme a cherché à perpétuer le bénéfice de la nouvelle entité raciale juive instituée par Hitler afin qu'elle soit reconnue par le droit international. La reconnaissance de la nouvelle catégorie 'raciale juive' à travers de l'institution de la nouvelle catégorie de crime qu'est le 'génocide' a été une des principales raisons d'être du Tribunal de Nuremberg, sous prétexte de juger des 'Grands Criminels de Guerre'.

Ainsi, le Tribunal de Nuremberg (1) a parodié un procès contre les criminels de guerre, il a exclu les crimes perpétrés par les vainqueurs ; (2) le Tribunal a escamoté les crimes réels commis dans les camps de concentration grâce au concept nouveau et anti-juridique de 'génocide' et de 'crime contre l'humanité', spoliant les victimes de leurs droits à la justice de leur pays ; (3) le Tribunal a consacré grâce au concept de 'génocide' l'idéologie raciale nazie qui a prétendu que les 'juifs' sont une race biologique ; (4) la chambre à gaz est devenue un point de fixation dans l'esprit des sionistes pour ce qui est des crimes commis dans les camps de concentration, car pour eux la destruction 'chimico-biologique' des juifs est la preuve 'scientifique' de l'existence d'une prétendue 'race' juive qui ne peut obéir aux lois habituelles du droit international connu jusque là. Cette invention juridique a ouvert en conséquence la voie au 'droit à un Etat'. L'enchaînement de cette logique est : un crime unique – un crime contre l'humanité – un crime contre une race – une race – un Etat.

Voilà donc l'aberration des procès dits des 'Grands criminels', ou même des petits 'criminels' comme Eichmann. Les victimes ont été leurrées par ces procès à sensation qui n'ont pas jugé des faits historiques mais des faits politiques qui relèvent des affaires d'Etat et non des affaires des femmes et des hommes victimes de crimes personnels. Au lieu du concret, on a fabriqué le fantastique et on leur a dit : vous avez été victimes d'un Holocauste, d'une Shoah, vous n'avez pas à vous en soucier, c'est nous qui s'en chargeons.

C'est que les sionistes n'ont eu aucun intérêt à juger véritablement les crimes de déportation, ou ceux commis dans les camps de concentration, ou même le régime nazi. En plus de l'instrumentalisation politique des crimes, les sionistes ont eu peur que ces procès ne se retournent contre eux, en révélant la part de leur responsabilité politique dans ces persécutions qu'ils favorisèrent en sous main, car ils ont vu qu'elles allaient dans le sens de leurs objectifs politiques : la création d'un Etat prétendument juif, dans une perspective idéologique que les nazis étaient loin de désavouer.

Toujours est-il que ce stratagème, combiné avec l'idéologie horrifique de la Shoah, a fini par faire croire aux victimes, comme aux autres, que toute la vérité a été dite.

La négation des crimes commis commence ici : par la négation du droit des victimes individuelles, quelles qu'elles soient, à un procès juste, authentique, exemplaire et équitable pour les torts qu'elles avaient subi durant la Deuxième Guerre mondiale et avant. Cette négation se double par celle des crimes politiques et militaires commis à la fois par les puissances alliées et par la puissance sioniste montante.

C'est pourquoi il est urgent :

D'abroger la loi Gayssot qui avalise un crime de déni de justice qu'incarnent le Tribunal de Nuremberg et ses Statuts.

Que les promoteurs du Tribunal de Nuremberg et leurs exécutants soient jugés et punis.

Que les victimes de tous les crimes commis durant la Deuxième Guerre mondiale et avant à l'encontre des populations civiles - quelle que soit leur nationalité, leur religion, leur appartenance nationale ou ethnique - poursuivent en justice leurs bourreaux, et que leurs plaintes soient acceptées.

Que le crime contre la paix soit jugé en toute équité et que ses commanditaires et leurs exécutants soient poursuivis devant la justice, quelle que soient la nationalité de leurs auteurs.

Avant Gayssot, avant l'Historien, exigeons d'abord que justice soit faite, et que les vrais négationnistes soient démasqués.

janvier 2006.

ANNONCE DUNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA QUESTION DE L'HOLOCAUSTE
dimanche 15 janvier 2006, 17h08

L'Iran veut organiser une conférence sur les preuves "scientifiques" de l'Holocauste

Téhéran (AP) - L'[Iran](#), dont le président Mahmoud Ahmadinejad a déjà qualifié l'Holocauste de "mythe", a annoncé dimanche son intention d'organiser une conférence chargée de se pencher sur les preuves "scientifiques" du génocide des juifs par l'[Allemagne](#) nazie durant la seconde guerre mondiale.

"Ce monde est étrange. On peut discuter de tout, sauf de l'Holocauste. Le ministère des Affaires étrangères a l'intention d'organiser une conférence sur l'aspect scientifique de la question afin de discuter et réexaminer ses répercussions", a déclaré aux journalistes le porte-parole de ce ministère, Hamid Reza Asefi.

Ce dernier n'a pas précisé la date et le lieu de cette conférence et n'a pas dit qui y participerait. Il a toutefois souligné que cette conférence était programmée et soutenue par son ministère.

Au début du mois, l'Association des journalistes musulmans, connue pour ses positions radicales, avait déjà proposé de tenir une conférence similaire.

Samedi, le président Ahmadinejad avait appelé l'Occident à faire preuve de suffisamment d'indépendance d'esprit pour permettre un débat international ouvert sur les véritables aspects de l'Holocauste.

Ces derniers mois, le président Ahmadinejad a multiplié les déclarations provocatrices sur Israël ou l'extermination des juifs. Il a notamment estimé que l'Holocauste était un "mythe", a suggéré à l'[Europe](#) d'héberger l'Etat d'Israël sur son sol en réparation de cet Holocauste ou a encore comparé l'Etat hébreu à une "tache honteuse" qui devrait être "rayée de la carte". Ces propos ont, à chaque fois, provoqué l'indignation et la condamnation de la communauté internationale.

<http://fr.news.yahoo.com/15012006/5/l-iran-veut-organiser-une-conference-sur-les-preuves-scientifiques.html>

LES GRANDES PANURGIES LYONNAISES (suite, sans fin)

Procès de Georges Theil, à Lyon, le 29 novembre 2005

Robert Faurisson

Dans l'assistance, comme d'habitude, les révisionnistes n'ont constitué qu'un mince groupe de personnes plutôt âgées tandis que les antirévisionnistes étaient en nombre,

plutôt jeunes et, pour certains d'entre eux, probablement en service commandé. Il n'y a pas eu de violences physiques.

Les huit à dix associations qui portaient plainte étaient représentées par cinq avocats juifs.

M^e Delcroix a tenu tête à la meute, parfois vociférante, de ses confrères et, à plusieurs reprises, l'a obligée à regagner la niche, la queue basse. Constatant que le président ne voulait pas d'un débat sur le fond historique, il a exigé et obtenu de la partie adverse qu'elle retire les quelques pièces "historiques" que celle-ci avait versées pêle-mêle au dossier. M^e Lorach ayant porté contre lui une attaque d'une particulière bassesse, M^e Delcroix a exigé l'intervention d'un délégué du bâtonnier présent dans la salle. "Vous retirez ?" a demandé ce dernier. "Je retire, je retire...", s'est empressé de répondre le matamore (un miraculé de la déportation, soit dit en passant, qui, à l'âge de 4 ans 1/2, a été libéré du camp de Bergen-Belsen).

A la différence de celles de ses confrères, la plaidoirie de M^e Delcroix semble avoir frappé l'auditoire par son organisation même et par la pertinence des arguments .

Je ne peux rien dire de l'interrogatoire de G. Theil parce que j'ai été pendant ce temps-là isolé dans la salle des témoins.

En revanche, j'ai pu assister à la projection du bref entretien filmé qui était en litige. G. Theil m'y est apparu mesuré, juste et convaincant. Détachée de son contexte le plus direct, la phrase retenue par le journaliste ("un fantôme d'admiration germanophile") peut paraître saugrenue ; mais, rétablie dans l'ensemble des propos tenus, elle se justifie et se révèle d'une discrète ironie. En effet, le prévenu a voulu suggérer qu'à prêter aux Allemands d'in vraisemblables prouesses techniques et chimiques dans le crime, certains frénétiques de l'antnazisme donnent l'impression de vivre dans "un fantôme d'admiration germanophile". M^e Delcroix a été bien inspiré de vouloir à tout prix qu'on ne se contente pas de la transcription écrite de ces propos mais qu'on puisse voir G. Theil à l'image.

Contrairement à ce qu'écrit le journaliste Alègre qui, depuis des années, s'est fait une spécialité de la chasse aux révisionnistes, je n'ai, pour ma part, nullement disserté pendant une heure. Mises bout à bout, mes réponses aux questions directes du président ou bien autorisées par ce dernier ont occupé environ 20 minutes sur un ensemble de 45 minutes (estimations dont je suis redevable à deux amis qui avaient bien voulu se charger de prendre des notes). Le président ne m'a posé de questions que pour interrompre presque aussitôt mes réponses. Il m'a constamment menacé de poursuites. Il a fait acter mes propos par la greffière. Je ne me suis pas laissé intimider. Certains des avocats juifs ont donné l'impression de frôler l'apoplexie, feinte ou réelle. Le président m'a surtout paru vivre dans la peur d'un esclandre déclenché par l'hystérique Jacobowicz qui, agité du haut en bas et roulant des yeux exorbités, avait fait savoir qu'il n'était pas question d'entendre un Faurisson.

Il est probable que, dans quelques années, sous la pression des juifs, des dispositions seront prises pour que, comme en Allemagne, un révisionniste ne puisse plus s'expliquer devant ses juges.

Dans l'ensemble, cette pénible journée a démontré, s'il en était besoin, que, selon le mot de M^e Delcroix, "les révisionnistes ont mangé leur pain blanc avec les procès que nous avons connus dans le passé".

Une tribune inespérée pour Robert Faurisson

Six mois de prison ont été réclamés contre Georges Theil, ex-élu FN, qui avait repris les thèses négationnistes de Bruno Gollnisch, dont le procès a été renvoyé.

Yves Alègre

Les négationnistes peuvent remercier M. Gollnisch. Grâce aux propos équivoques tenus en 2004 par le N° 2 du FN à propos des chambres-à-gaz, propos relayés par l'obscur Georges Theil dans la coulisse du Conseil régional Rhône-Alpes, M. Robert

Faurisson, le père du négationnisme a pu s'offrir l'une de ses ultimes tribunes à Lyon, ville où il échafauda ses thèses sulfureuses. Un retour sur les lieux du « crime ».

La chose s'est produite devant le tribunal qui, hier, jugeait M. Theil, ex-élu FN, pour contestation de crime contre l'humanité tandis que le procès de M. Gollnisch était renvoyé. En dernière minute, en effet, la défense a fait citer M. Faurisson comme témoin. Malgré les efforts du président Schir pour recadrer les dérives - « L'existence des chambres à gaz n'est pas le débat »-, le vieil homme, étonnamment vif, a disserté une heure durant. Assénant des thèses qui lui ont pourtant valu plusieurs condamnations. Ceci, devant un parterre de jeunes gens de l'UEJF. La nausée a gagné l'audience. Une jeune femme qui se trouvait, elle, sur les bancs « frontistes » a été expulsée. Elle riait enfouie dans un foulard blanc : « C'est ignoble » ont lancé les juges. « C'est le système soviétique » a lancé la dame quittant la salle. Malaise.

« Il faut s'interroger sur le sens de ces procès et leur publicité » dira plus tard M^e Sayn, partie civile pour le Mrap. Les chambres à gaz ? « Un fantasme d'admiration germanophile » déclarait M. Theil le 14 octobre 2004 devant les caméras de TV8 Mont-Blanc en réaction aux propos tenus 3 jours plus tôt par M. Gollnisch. Celui-ci avait alors indiqué qu'il fallait laisser « les historiens en discuter ». A la barre, M. Theil, ex-cadre de France-Télécom, émule de Faurisson, réitère ses dires : « Le Zyclon B était un désinfectant », « l'existence des chambres à gaz une aberration ».

L'homme vient d'être condamné à 6 mois de prison ferme à Limoges. A propos de loi Gayssot, il a pu dire que c'était « une loi de terreur judaïque ». « N'y a-t-il pas là un soupçon d'antisémitisme a ironisé M^e Jakubowicz pour la Licra. « Ces gens-là sont pourvoyeurs de mort » lancera encore l'avocat. Fustigeant des méthodes qui « font saigner la mémoire », le procureur Pellet a réclamé 6 mois de prison. Sans surprise, M^e Delcroix, en défense, a crié au procès en sorcellerie via une loi qui « empêche la liberté de recherches ». Le jugement sera rendu le 3 janvier.

Le Progrès (de Lyon), mercredi 30 novembre 2005, p. 9
yalegre@leprogres.fr

AUTRE INFIME QUANTITÉ

Les négationnistes témoignent de leurs obsessions à la barre

Le tribunal de Lyon jugeait hier un des disciples de Robert Faurisson.

par Olivier BERTRAND

Robert Faurisson a vieilli. L'ancien universitaire lyonnais, négationniste de la première heure, a aujourd'hui 76 ans, une couronne de cheveux blancs à l'arrière du crâne et la voix aigrette d'un vieillard. Il n'a en revanche rien perdu de ses obsessions. Hier, le tribunal correctionnel de Lyon lui a offert une tribune inespérée. Faurisson devait témoigner au procès d'un ancien conseiller régional FN poursuivi pour contestation de crime contre l'humanité. Il en a profité pour nier une nouvelle fois l'existence des chambres à gaz faites pour tuer.

Délires. L'audience concernait Georges Theil, un homme de 65 ans moins malin que Faurisson et déjà condamné à deux reprises pour ses délires négationnistes. Le dernier jugement, dont il a fait appel, lui a infligé six mois de prison ferme, sans le calmer pour autant. L'affaire qui le conduisait hier à la barre risque à nouveau de lui valoir des soucis lourds.

Le 14 octobre 2004, dans les couloirs du conseil régional Rhône-Alpes, où il travaillait pour le groupe FN après avoir été conseiller régional six ans, Theil avait réagi devant des journalistes aux propos ambigus tenus quelques jours plus tôt par Bruno Gollnisch, président du groupe FN, au sujet des chambres à gaz (1). Le collaborateur s'était d'abord félicité de la «*décision sage*» de son leader de «*s'attaquer à un tabou majeur*». Puis, moins sibyllin que Gollnisch, il avait affirmé que les chambres à gaz n'étaient que des «*autoclaves de désinfection*». Devant le tribunal, il a enfoncé la pointe négationniste, croyant convaincre le tribunal, un index levé. Il a parlé des «*dizaines de milliers de morts*» (sic) dus à la

«*foudroyante du typhus*», à des «*maladies comme la dysenterie*» ou à des «*travaux pénibles et la férocité des gardiens*». Mais il a été affirmatif. «*Je conteste l'existence d'installations mortifères.*» Pour le prouver, il a fait citer son maître, Faurisson. Alain Jakubowicz, avocat de la Licra, a demandé au tribunal de refuser l'audition de «*ce chef de file d'une poignée d'illuminés*». Selon lui, «*entendre Robert Faurisson sur Georges Theil reviendrait à demander à Marc Dutroux son avis sur Francis Heaulme*».

Le tribunal ne l'a pas suivi, même si le président a promis de cadrer l'intervention de Faurisson. En vain. Le vieux négationniste a jubilé à la barre. De la personnalité de Theil, il n'avait pas grand-chose à dire. «*Sur les propos qu'il a tenus, je lui donne toute mon approbation. C'est un homme honnête*», a-t-il doctement commenté. Avant d'infliger au tribunal trois quarts d'heure de négationnisme. Chaque question d'Eric Delcroix, l'avocat de Georges Theil, l'a invité à détailler une «*preuve*» de l'«*inexistence*» des chambres à gaz. Puis l'ancien professeur a ponctué : «*Ce que disent les révisionnistes, ce n'est pas seulement que les chambres à gaz n'ont pas existé. C'est qu'elles n'ont pas pu exister.*» Embarrassé, le président a abrégé l'intervention, et Faurisson a suivi le reste du procès depuis le premier rang, un large sourire aux lèvres.

Ricanements. Les incidents ont été nombreux, avec une salle où se pressaient de nombreux militants et quelques négationnistes comme l'éditeur Jean Plantin, plusieurs fois condamné. Le président a expulsé une conseillère régionale FN et demandé aux amis de Georges Theil d'arrêter de ricaner lorsque les avocats des parties civiles ont évoqué les millions de morts. Bruno Gollnisch se tenait au premier rang, impassible. Le procureur a suggéré six mois de prison ferme, plus une amende. Le tribunal rendra sa décision le 3 janvier.

(1) Le député européen doit être jugé pour ces propos, mais son procès, déjà reporté, a été hier renvoyé au 23 mai. Le Parlement européen doit d'ici là se prononcer sur son immunité.

Libération 30 novembre 2005.

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=341398>

LES HYPOCRITES

Le Parlement européen refuse de défendre l'immunité de Bruno Gollnisch

Rafaële Rivais

La commission juridique du Parlement européen, réunie mardi 22 novembre à huis clos, a refusé de défendre l'immunité de Bruno Gollnisch, par treize voix contre trois et une abstention. Le député du Front national argue pourtant de cette immunité afin de suspendre les poursuites engagées à son encontre par la justice française pour «*contestation de crimes contre l'humanité*». M. Gollnisch avait déclaré, lors d'une conférence de presse au FN, à Lyon, le 11 octobre 2004, qu'«*il appartient aux historiens de discuter de l'existence des chambres à gaz*». La commission a suivi sa rapporteuse, Diana Wallis, libérale anglaise, en considérant que M. Gollnisch ne s'est pas exprimé «*dans l'exercice de ses fonctions de député européen, mais de ses activités politiques françaises*». M. Gollnisch plaide la «*jurisprudence constante*», qui consiste à défendre l'immunité «*lorsqu'un élu s'exprime dans le cadre de ses activités politiques*».

«*La commission ne s'est pas prononcée sur le fond*», précise Mme Wallis, qui, dans son rapport, jugeait les propos de M. Gollnisch «*contraires aux valeurs de l'Union européenne*». L'ancienne présidente du Parlement, Nicole Fontaine (UMP), estime que «*les députés ont récusé des déclarations attentatoires au devoir de mémoire*». Elle avait déjà fait basculer la commission qui s'appretait à défendre l'immunité, le 6 octobre, en expliquant que ce serait «*inconcevable, au lendemain des commémorations d'Auschwitz*». En 1989, le Parlement européen avait levé l'immunité de Jean-Marie Le Pen après son calembour «*Durafour-crématoire*» et, en 1998, après ses propos sur les chambres à gaz, «*détail dans l'histoire de la seconde guerre mondiale*».

Le Monde 24 novembre 2005

GLOUSSEMENTS DE JOIE

Europe Seen Cracking Down on Holocaust Revisionists

By Marc Perelman

In a flurry of activity on both sides of the Atlantic, several so-called revisionists have been arrested on Holocaust denial charges in recent weeks.

Three revisionists — Germar Rudolph, Ernst Zundel and Siegfried Verbeke — have been extradited to Germany. But the most visible case involves far-right British historian David Irving, who was arrested November 11 in Vienna, Austria, on 16-year-old charges that he publicly denied aspects of the Holocaust — a crime in Austria.

Jewish communal leaders, including Shimon Samuels, international relations director of the Simon Wiesenthal Center, praised the moves. Samuels said that they were part of an overall trend in Europe toward greater attempts to atone for the Holocaust.

"There is a drive toward transparency that is very healthy in Europe," he said. "Unlike in America, there is not much difference in Europe between hate speech and hate crime. And there seems to be a new willingness to use those laws when it comes to Holocaust denial."

Holocaust revisionists, meanwhile, were slamming the crackdown efforts, saying they were part of a Jewish conspiracy to prevent open debate.

"As the new owner of Germar Rudolf's publishing company, I wish to express my outrage that the Holocaust, unlike any other historical event, is not subject to critical revisionist investigation," said Michael Santomauro, who runs a Web site dedicated to Holocaust denial and to attacks against Jewish communal leaders and organizations. "Furthermore I deplore the fact that many so-called democratic states have laws that criminalize public doubting of the Holocaust. It is my position that the veracity of Holocaust assertions should be determined in the marketplace of scholarly discourse and not in our legislature's bodies and courthouses."

The charges against Irving, filed by Austrian prosecutors, were based on two 1989 speeches in which he denied the existence of the gas chambers. If convicted, Irving could face up to 20 years in prison.

Irving is the author of nearly 30 books. One of them, "Hitler's War," challenges the fact that 6 million Jews were murdered in the Holocaust. He once famously insisted that Adolf Hitler knew nothing about the systematic slaughter of the Jews, and he has been quoted as saying there is "not one shred of evidence" that the Nazis carried out their "final solution" on such a scale.

In 2000, Irving lost a libel case he brought against historian Deborah E. Lipstadt for calling him a Holocaust denier. The British court ruled that Irving was antisemitic and racist and that he misrepresented historical information.

In addition to Irving's arrest, Rudolph, 41, was sent from Chicago this month to his native Germany, where he was wanted on a 1995 conviction of inciting racial hatred for disputing the deaths of thousands of Jews held captive at a concentration camp. Rudolph was sentenced to 14 months in prison for publishing a report disputing the deaths of thousands of Jews in the gas chambers at Auschwitz, according to a statement by the Department of Homeland Security. Rudolph, a former chemist, claimed in his report that since he had failed to find traces of Zyklon B on the bricks of gas chambers, mass gassings of Jews could not have occurred at Auschwitz.

After his conviction, he fled Germany and lived in Spain, Great Britain, Mexico and the United States, according to the DHS press release. He was arrested in Chicago October 19 after a background check by immigration officials, and deported November 14 to Germany.

Earlier this year, Canada deported Ernst Zundel, 66, to Germany, where a state court is hearing charges of incitement, libel and disparaging the dead. He faces a maximum sentence of five years in jail if convicted. Also, in October a Dutch court agreed to extradite Siegfried Verbeke — a co-founder of the Belgian extreme-right Vlaams Blok party, now called Vlaams Belang — to Germany, where he faces charges of racism and xenophobia and publicly doubting the Holocaust. He is looking at 14 months in prison.

Verbeke was convicted on charges of Holocaust denial and racism in Belgium in 2003 and sentenced to a one-year jail term. However, Belgian authorities refused to extradite him to Germany. After his arrest in Amsterdam this past August, he faced similar charges in the Netherlands for having questioned the veracity of Anne Frank's diary. But the proceedings were suspended and Verbeke was sent to Germany in early October.

Forward, NY, 25 Nov; 2005

<http://www.forward.com/articles/6933>

Ce journal poursuit la publication de l'ancien *Vorwärts*, le journal yiddish de New York.

Six mois ferme pour négationnisme

L'ex-conseiller régional FN du Rhône-Alpes, Georges Theil, a été condamné mardi à 6 mois de prison ferme pour contestation de crimes contre l'humanité.

Georges Theil, ancien conseiller régional FN, a été condamné mardi 3 janvier par le tribunal correctionnel de Lyon à six mois de prison ferme et 10.000 euros d'amendes pour contestation de crimes contre l'humanité, conformément au réquisitoire du procureur. Georges Theil, 65 ans, conseiller régional de 1988 à 2004, devra également verser 4.000 euros à chacune des 11 parties civiles et faire publier la décision dans les quotidiens *Libération* et *Le Progrès*. Le 14 octobre 2004, lors d'une interview à "TV8 Mont-Blanc" enregistrée dans les couloirs du conseil régional de Rhône-Alpes, Georges Theil avait dénoncé "le fantasme" des chambres à gaz. "Avec Georges Theil, nous sommes en présence du négationnisme intégral, du négationnisme radical", a déclaré le président Fernand Schir, en expliquant la décision du tribunal. "La peine de six mois ferme marque la gravité des faits et l'état de réitération", a-t-il ajouté.

Déjà condamné En 2001, l'ex-conseiller régional du FN avait déjà été condamné pour des faits similaires à trois mois de prison avec sursis et 50.000 francs d'amendes par la cour d'appel de Grenoble.

Le 7 octobre dernier, le tribunal de Limoges l'a également condamné à six mois de prison ferme pour un ouvrage révisionniste. Georges Theil avait fait appel de cette décision.

"Le rôle positif" pour argument L'avocat de Georges Theil, M^e Eric Delcroix, n'était pas joignable mardi pour indiquer si son client ferait appel ou pas de cette nouvelle condamnation. Dans le contexte de polémique autour de la loi mentionnant "le rôle positif" de la colonisation, M^e Delcroix avait envoyé, après l'audience du 29 novembre, une note au tribunal pour demander une réouverture des débats. Il s'appuyait sur des déclarations du président de la République Jacques Chirac, selon lequel "ce n'est pas à la Loi de faire l'Histoire", ainsi que sur une pétition d'historiens pour qui "dans un Etat libre, il n'appartient ni au Parlement ni à l'autorité judiciaire de définir la vérité historique". Les juges lyonnais ont rejeté cette demande, estimant qu'il ne fallait "pas faire l'amalgame entre différentes lois". M^e Alain Jakubowicz, avocat de trois parties civiles, dont une association d'anciens déportés, s'est réjoui de cette position. "La loi Gayssot (sur le révisionnisme du génocide juif) n'est pas de même nature que celle sur la colonisation. Elle réprime l'idéologie pas l'Histoire", a-t-il déclaré. Dans un communiqué, l'association SOS Racisme, également partie civile, s'est félicitée de la "peine particulièrement lourde" infligée à Georges Theil.

3 janvier 2006.

<http://permanent.nouvelobs.com/politique/20060103.OBS0840.html>

REVISIONNISTE INTEGRAL

Le tribunal correctionnel de Lyon a condamné un ancien élu du Front national, Georges Theil, à six mois de prison ferme et 10.000 euros d'amende pour "contestation de crime contre l'humanité".

La condamnation est conforme aux réquisitions prononcées le 29 novembre par le procureur de la République de Lyon lors de l'audience correctionnelle.

En prononçant cette condamnation, le président du tribunal a précisé que, sur trente condamnations consécutives à l'instauration de la loi Gayssot réprimant le délit de contestation de crime contre l'humanité, celle de Georges Theil était la seule à intégrer une peine de prison ferme.

Les faits remontent au 14 octobre 2004. L'ancien conseiller régional Rhône-Alpes, qui était alors "attaché" au groupe FN présidé par Bruno Gollnisch, avait contesté l'existence des chambres à gaz dans des interviews à la presse écrite ainsi qu'à une télévision locale.

Il entendait ainsi apporter son soutien à Bruno Gollnisch, qui, quelques jours auparavant, avait tenu des propos polémiques sur les camps de concentration nazis.

"Georges Theil reprend à son compte sans aucune distanciation et avec véhémence les thèses révisionnistes", a noté le président du tribunal dans son jugement. "C'est un révisionniste intégral qui assume tous ses propos".

Le 22 décembre, l'avocat de l'ancien élu FN avait communiqué au tribunal des "éléments nouveaux" liés aux déclarations de Jacques Chirac sur la polémique concernant la colonisation. Il s'était appuyé sur les propos du chef de l'Etat pour demander la réouverture des débats, ce qui a été refusé.

"Dans la République, il n'y a pas d'histoire officielle, ce n'est pas à la loi d'écrire l'histoire", avait déclaré Jacques Chirac.

Pour Me Alain Jakubowicz, qui représentait la Licra, "la loi Gaysot existe et doit être appliquée". "Ce n'est pas une loi de même nature que celle qui appelle à se prononcer sur la colonisation", a-t-il insisté.

"Georges Theil est un négationniste et un antisémite. Il est bon de rappeler à ces gens là qu'on vit dans un état de droit, et que la loi doit être respectée", a-t-il ajouté.

L'ancien élu du Front national n'en est pas à sa première condamnation. Le 7 octobre 2005, il a déjà été condamné à six mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Limoges pour des propos similaires.

Le 26 septembre 2001, la cour d'appel de Grenoble l'avait déjà condamné à trois mois de prison avec sursis.

Absent à l'audience, Georges Theil a fait savoir par l'intermédiaire de son avocat qu'il avait l'intention de faire appel de ce jugement

L'Express.fr 3 janvier 2005

<http://www.lexpress.fr/info/infojour/reuters.asp?id=12073&1837>

DU BALAI

Six mois de prison pour réfléchir sur les chambres à gaz

L'ex-élu FN Georges Theil est un négationniste multirécidiviste.

par Olivier BERTRAND Lyon de notre correspondant

Georges Theil, 65 ans, deviendra-t-il le premier négationniste à goûter de la prison pour contestation de l'existence de crimes contre l'humanité ? Hier, le tribunal correctionnel de Lyon a infligé à cet ancien conseiller régional FN à six mois ferme et 10 000 euros d'amende. En outre, il devra verser 33 000 euros de dommages et intérêts à onze associations. Le 14 octobre 2004, dans les couloirs du conseil régional Rhône-Alpes, il avait déclaré publiquement que les chambres à gaz étaient «des autoclaves de désinfection» et que «plus les Allemands utilisaient le Zyklon B, plus ils sauvaient des vies».

Georges Theil parlait ainsi quelques jours après une sortie remarquée de Bruno Gollnisch sur les chambres à gaz - le leader frontiste doit être jugé pour ces faits le 23 mai. Les propos venaient par ailleurs après deux premières condamnations de Georges Theil pour des faits similaires. L'homme avait écopé de trois mois de prison avec sursis en 2001, puis de six mois ferme le 7 octobre dernier, à Limoges. Il a fait appel de cette condamnation. Hier, le tribunal a justifié la «sévérité» de son jugement par «la gravité de la transgression» et «l'état de répétition assumée».

Le négationnisme reste en effet une obsession revendiquée par Theil. Le 29 novembre, pour son audience, il avait fait citer comme témoin l'ancien universitaire Robert Faurisson. Celui-ci était sorti de sa naphthaline pour venir transformer son intervention devant le tribunal de Lyon en témoignage contre l'existence des chambres à gaz (*Libération* du 30 novembre 2005).

Après cette audience, l'avocat de Theil, Eric Delcroix, a tenté d'obtenir une réouverture des débats. Dans une lettre adressée le 22 décembre à Fernand Schir, président de la 6e chambre correctionnelle de Lyon, spécialisée dans les affaires de presse, il appuyait sa requête sur la déclaration de Jacques Chirac, qui estimait le 9 décembre que «ce n'est pas à la loi d'écrire l'Histoire». Il relevait également la pétition des «19 historiens de renom» demandant l'abrogation de plusieurs lois, dont celle qui proscriit la contestation de l'existence des crimes contre l'humanité. Le tribunal a balayé ces arguments, estimant que «la seule mousse médiatique agitant actuellement la logosphère» ne justifiait pas une réouverture des débats.

Libération, 4 janvier 2006.

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=348772>

SUR LE DNIÉPR PAISIBLE

Ukrainian University Asks U.N. to 'Close' Israel

by Michel Vaillant

The Kiev-based university [MAUP](#) (acronym for Interregional Academy for Personnel Management) came up in November with the proposal that the United Nations "close" Israel. The courageous MAUP leadership said the United Nations should revoke its 1947 resolution on the creation of a Jewish state. "Mankind lived without the State of Israel exactly 2,670 years, but after the second of its creation all the world feels a constant aggression," they declared.

A few weeks ago, the MAUP, which has already gained international notoriety for its [rebellious stance](#) against worldwide Jewish power, had supported the Iranian presidential protest call against the Israeli state killing machine.

The MAUP is one of the main Ukrainian universities. It is a private institution attracting some of its financing from Arab Gulf states fed up with Israeli imperialism.

This call sent the usual howling watchdogs into barking. Among them, the Simon [Wiesenthal](#) Center, which is now strongly lobbying the Ukrainian government to smother or shutter the MAUP.

7 Dec. 2005.

<http://www.nationalvanguard.org/story.php?id=7133>

BOURSOUFLURES

Premières notes sur le jugement Schir

Robert Faurisson

Ce 3 janvier, la 6^e chambre (presse) du tribunal de grande instance de Lyon, présidée par Fernand Schir, a lourdement condamné Georges Theil pour avoir déclaré que les prétendues chambres à gaz nazies n'ont, en fait, jamais existé ni même pu exister. Le texte du jugement s'étend sur 48 pages.

Le résumé de ma propre déposition occupe environ 2 pages 1/2 (p. 10-13). Il est consternant. **On m'y prête un propos absurde que je n'ai jamais pu tenir, on m'y fait parler d'acide cyanurique (*sic*), on y estropie des noms que j'ai donnés et, surtout, l'on y omet tout ce que j'avais dit d'important pour la défense du prévenu.**

Sachant que, comme d'habitude, il n'y aurait pas de transcription sténographique des propos tenus tout au long du procès, j'avais demandé à deux personnes distinctes de noter tout ce qui se dirait. La greffière, elle, semble avoir, la plupart du temps, bayé aux corneilles. Toutefois, à un moment donné, le président Schir, rouge de colère, lui a enjoint de porter au plumitif (registre sur lequel sont simplement mentionnés les *principaux faits* de l'audience) certaines parties de mon témoignage qui, à son avis, risquaient de tomber sous le coup de la loi. J'ai alors ralenti le débit pour faciliter la tâche de la malheureuse, mais je crains que cela n'ait servi à rien.

A la page 11 du jugement on lit ceci :

« Le témoin [Faurisson] a déclaré notamment : [...] Chacun sait que les nazis ont éliminé toutes les preuves et les témoins ».

Or, dans ma déposition, j'avais clairement attribué cette réflexion à son auteur, qui n'était autre que Simone Veil. J'en avais rapporté les termes exacts : « Chacun sait que les nazis ont détruit ces chambres à gaz et supprimé systématiquement tous les témoins. » (*France-Soir Magazine*, 7 mai 1983, p. 47). En guise de commentaire, j'avais ajouté qu'à ce compte on était en droit de s'interroger sur la valeur des preuves et des témoignages que d'autres que S. Veil s'obstinent, depuis soixante ans, à invoquer contre les révisionnistes. Je rappelle ici que, lors de mon procès de 1979-1983, Robert Badinter et les associations juives s'étaient montrés incapables de fournir ne fût-ce qu'une preuve ou qu'un témoignage de l'existence des prétendues chambres à gaz nazies. Me Jouanneau en avait pleuré d'impuissance. De cette incapacité de mes adversaires mais aussi, par ailleurs, du sérieux de mes recherches sur ce qu'elle appelait « le problème des chambres à gaz », la cour d'appel de Paris avait conclu, le 26 avril 1983, que **tout le monde avait le droit de contester l'existence de ces chambres à gaz**. C'est pourquoi, une dizaine de jours après la décision de la cour d'appel, S. Veil avait, comme on le voit, improvisé cette explication.

Sans vouloir dénigrer le rédacteur du jugement, je dirais que sa pensée est confuse et son expression, boursoflée. Après l'audience du 29 novembre, Me Delcroix, invoquant une toute récente déclaration du président de la République et la pétition des 19 historiens en faveur de la liberté de recherche historique, avait sollicité une réouverture des débats. Le tribunal lui a rétorqué qu'« une telle mesure ne [peut] être justifiée par la seule 'mousse' médiatique agitant actuellement la 'logosphère' » (p. 18). Les mots de « mousse » et de « logosphère » apparaissent entre guillemets. On voit par là que, pour nos juges, une « mousse » peut « agiter » quelque chose. Cette mousse-là est même capable d'agiter une « sphère ». Mieux : elle va jusqu'à agiter la « logosphère », c'est-à-dire la parole considérée comme un milieu pour l'homme. Quitte, une fois de plus, à « faire rougir les cheveux blancs » des membres du tribunal. L'on sait que Me Bafouillet, avocat du sapeur Camember, ne craignait pas de « faire rougir les cheveux blancs » des membres du tribunal ; gageons qu'il eût apprécié cette mousse qui agite une parole. En d'autres pages du jugement on jargonne ou bien on parle latin quand on ne cite pas Péguy, Camus ou, c'est un comble, la journaliste communiste Marie-Paule Vaillant-Couturier, qui, dans son témoignage devant le tribunal de Nuremberg, avait accumulé outrances et inventions au point d'en embarrasser jusqu'à Edgar Faure, procureur général adjoint de la délégation française (*Mémoires II*, Plon, 1984, p. 36).

Me Delcroix m'apprend qu'il va, sans tarder, réclamer au tribunal une copie des notes de la greffière.

14 janvier 2006.

INSULTE

L'Iran défend son projet de conférence sur l'Holocauste

L'Iran a défendu son projet d'organisation d'une conférence sur l'existence de l'Holocauste et a reproché au premier ministre britannique son "intolérance" pour avoir critiqué l'événement.

Hamid Reza Asefi, porte-parole du ministre des affaires étrangères, a déclaré mardi : "Les propos tenus par le premier ministre Tony Blair sont une insulte à l'intelligence de tous les peuples du monde. Pendant un demi-siècle, les défenseurs de l'Holocauste ont utilisé toutes les tribunes possibles pour défendre leur position, il faut à présent qu'ils écoutent les autres."

Ce projet de conférence a été annoncé par le ministre des affaires étrangères la semaine dernière, un mois après que le président iranien Mahmoud Ahmadinejad eut déclaré que le massacre systématique de près de six millions de juifs au cours de la deuxième guerre mondiale était "un mythe".

Lundi, T. Blair avait qualifié ce projet de "choquant, ridicule, imbécile" et déclaré que Ahmadinejad "ferait bien de venir voir lui-même les preuves de l'Holocauste dans les pays d'Europe".

"Pourquoi les défenseurs de la mondialisation insistent-ils tant, comme au Moyen Age, sur cette position unilatérale et pourquoi faudrait-il que le village mondial ne parle que d'une seule

et même voix? Il est bien triste de voir que l'aveuglement de l'intolérance et que les buts et intérêts politiques ont ainsi fermé les yeux des défenseurs de l'Holocauste aux réalités du monde, au point qu'ils vont jusqu'à rejeter le principe même d'une conférence scientifique."

Condamnation internationale

Ahmadinejad, ultra-conservateur amené au pouvoir par une victoire surprise en juin dernier, a suscité la condamnation internationale par un certain nombre de réflexions anti-Israéliennes. Parmi elles, le fait d'avoir qualifié l'Israël de "tumeur" qui devait être "rayée de la carte" ou transférée le plus loin possible, en Alaska, et le fait d'avoir prétendu que l'Holocauste était une invention occidentale.

Le ministre des affaires étrangères n'a pas encore fixé de date pour l'événement.

AFP, 24 janvier 2006.

<http://english.aljazeera.net/NR/exeres/ADDA9377-A12B-4350-A150-B9555F58FB1C.htm>

PETIT COMMERCE

Nazis : la dernière traque

Dominique Dhombres

Simon Wiesenthal, qui avait consacré son existence à chasser les criminels nazis, est mort le 19 septembre 2005. C'est lui qui avait retrouvé la trace d'Adolf Eichmann, jugé et pendu en Israël en 1962. Le centre Simon-Wiesenthal est désormais installé à Jérusalem. Les criminels nazis survivants sont octogénaires ou nonagénaires.

Qu'importe, explique le directeur de ce centre, **Efraïm Zuroff**, dans le reportage diffusé vendredi 9 décembre, dans "Pièces à conviction", sur France 3. Il ne sera pas dit que les assassins nazis encore en vie auront eu une fin de parcours tranquille, d'ultimes années paisibles, avec le sentiment de ne plus risquer désormais d'être inquiétés. Il en reste donc ? Apparemment un millier, selon l'enquête menée par Mathieu Sarfati pendant un an dans cinq pays : Allemagne, Autriche, Croatie, Espagne et Roumanie. Certains ont manifestement encore bon pied bon œil.

Efraïm Zuroff est très différent de Simon Wiesenthal. Américain d'origine, il applique des méthodes américaines : encarts publicitaires dans les journaux, lignes de téléphone ouvertes 24 heures sur 24, primes de 10.000 dollars offertes à tous ceux qui peuvent le mettre sur une piste.

Un personnage emblématique de cette traque ultime est **Aribert Heim**.

Médecin SS à Mauthausen, comme Josef Mengele l'était à Auschwitz, Heim s'est livré à des "expériences" comparables. Il pratiquait la vivisection sur des êtres humains, leur enlevant l'un après l'autre leurs organes, pour noter leur temps de survie. Ces protocoles médicaux ont été conservés, et existent toujours dans les archives allemandes, avec la date et l'heure de "l'intervention", et les commentaires du "praticien". Celui-ci est apparemment toujours vivant, peut-être aux Canaries.

Il y a aussi le cas **Aloïs Brunner**, qui faisait l'objet, vendredi soir sur France 3, d'un documentaire plus succinct. C'était lui le principal opérateur du camp de Drancy, dans le nord de Paris, d'où sont partis pour la mort beaucoup de juifs de France. Il s'est échappé, avec la complicité du Vatican, en Syrie, où il a formé un certain nombre d'agents secrets de ce pays. Les autorités syriennes ont toujours nié sa présence, alors qu'elle était abondamment attestée. Aloïs Brunner, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité en 2001 par la justice française, est, selon Serge Klarsfeld, vraisemblablement mort il y a quelques années déjà.

Le Monde, 10 décembre 2005

Voir aussi la présentation de ce chef d'œuvre, article de Francis Cornu (ancien correspondant en Israël) dans Le Monde Télé du 4-5 décembre 2005 avec une photo de ce Zuroff, qui semble appartenir à l'espèce des gros vers blancs.

TRIANGLE ROSE

Pierre Seel est mort

La famille de Pierre Seel et le <http://www.triangles-roses.org> Mémorial de la déportation homosexuelle ont annoncé le décès de Pierre Seel, le 25 novembre, à Toulouse. Pierre Seel, qui était

âgé de 82 ans, était un militant infatigable. Toute sa vie durant, il s'était battu pour que les autorités françaises reconnaissent officiellement la déportation d'homosexuels durant la seconde guerre mondiale. Pierre Seel, avait été déporté à 17 ans au camp du Struthof, en Alsace avant d'être enrôlé de force dans l'armée allemande et envoyé sur le front russe. Outre les nombreux témoignages qu'il avait donnés, il s'était battu pour que les cérémonies du souvenir de la déportation accueillent en leur sein les représentants d'associations homosexuelles. Après des années de combats, les autorités les avaient, à partir de 2001, progressivement invitées. Et Jacques Chirac avait franchi un pas historique en reconnaissant en avril dernier l'existence de la déportation homosexuelle (lire http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=1235 (25 avril). Pierre Seel, qui avait finalement été reconnu et indemnisé par l'Organisation internationale pour l'immigration (OIM) comme victime de l'holocauste, expliquait, en avril 2003, que tant qu'il [ne] serait pas reconnu «*déporté pour homosexualité*», il se considérerait «*comme un sans papier*». Il avait témoigné de son histoire dans *Moi Pierre Seel, déporté homosexuel* (Calman Levy).

C'était l'unique déporté à ce titre, car alsacien.

ANNE-MARIE, T'ES LA PLUS BELLE !

L'esprit critique menacé

Par Anne-Marie Le Pourhiet

Renaud Camus, Michel Houellebecq, Oriana Fallaci, Edgar Morin, Olivier Pétré-Grenouilleau, Max Gallo, Elisabeth Lévy, Paul Nahon, Alain Finkielkraut... la liste devient longue et inquiétante des journalistes, écrivains, universitaires et intellectuels poursuivis ou menacés de poursuites pénales par des associations vindicatives et sectaires pratiquant l'intimidation judiciaire soit pour faire taire toute opposition à leur cause, soit tout simplement pour interdire à l'avance le moindre débat sur leur conception particulière de l'amitié entre les peuples.

Ces lobbies, que l'écrivain Philippe Muray qualifie à juste titre de "groupes d'oppression", défendent le plus souvent un communautarisme narcissique dégénérant en paranoïa identitaire et victimaire et prétendent détecter des atteintes à leur dignité à tous les coins de rue. Le terrorisme de ces croisés de l'hygiénisme mental consiste désormais à qualifier de "phobie" (homophobie, lesbophobie, handiphobie, islamophobie, judéophobie, mélanophobie, etc.) toute expression d'une opinion contraire à leurs prétentions ou revendications. Une phobie étant l'expression d'un trouble mental, on comprend bien qu'il s'agit de traiter le dissident en malade dont l'accompagnement psychiatrique devrait sans doute être recommandé en parallèle à la répression pénale. Cette situation ridicule est indigne d'une démocratie libérale et donne de la France l'image d'un pays immature dérivant dramatiquement vers la mise sous tutelle judiciaire de l'intelligence et de l'esprit critique, où le sectarisme conduit les mêmes à vouloir expédier un philosophe en prison et distraire de la justice un terroriste italien ou des incendiaires de banlieue.

La responsabilité première de cette dérive incombe aux gouvernements successifs, de gauche comme de droite, qui, par lâcheté, complaisance, clientélisme et aliénation aux oukases médiatiques, ont multiplié à l'infini ce qu'il faut bien appeler les délits d'opinion. Le législateur français semble ainsi avoir oublié que "la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme" (article 11 de la Déclaration de 1789) et que " la liberté d'expression vaut non seulement pour les informations ou idées accueillies avec faveur ou considérées comme inoffensives ou indifférentes, mais aussi pour celles qui heurtent, choquent ou inquiètent l'Etat ou une fraction de la population" (arrêt Handyside, Cour européenne des droits de l'homme, 1976). Mais non content d'avoir restauré la censure, ce même législateur a décuplé son efficacité en permettant systématiquement à des associations se proposant par leurs statuts de lutter contre le fléau de la malpensance, de porter plainte contre les dissidents.

Politiquement correct

Cette tendance lourde du législateur français, ajoutée à sa propension parallèle à décréter des vérités officielles (reconnaissance à portée rétroactive de génocides ou de crimes contre l'humanité, prescriptions de contenus pédagogiques à caractère idéologique ou moralisateur, logorrhée normative à vocation compassionnelle, etc.), soulève de très sérieuses questions mettant en cause nos principes constitutionnels. Outre leur caractère liberticide plusieurs fois dénoncé par la Commission nationale consultative des droits de l'homme, ces dispositifs aboutissent à une véritable privatisation de l'action

publique, la politique pénale se trouvant ainsi quasiment déléguée à des associations corporatistes au mépris des principes républicains.

C'est aussi le principe d'égalité et d'universalité des droits qui est remis en cause par la multiplication de groupes de personnes faisant l'objet de protections juridiques spécifiques. Le Conseil constitutionnel a jugé en 1999, au sujet de la Charte européenne des langues minoritaires et régionales, que la reconnaissance de groupes était incompatible avec l'universalisme de la Constitution française. Mais le politiquement correct qui préside à l'adoption de ces législations pénales catégorielles dissuade les parlementaires de l'opposition comme ceux de la majorité de les déférer au Conseil. En outre, la sélection opérée par les associations entre les personnes qu'elles décident de poursuivre et celles qu'elles préfèrent ignorer crée évidemment une rupture arbitraire de l'égalité des citoyens devant la loi. Enfin, la définition vaseuse des incriminations par le code pénal laisse une large place à l'appréciation subjective des juges auxquels le pouvoir politique abandonne ainsi lâchement nos libertés.

Il devient urgent que nos gouvernants et représentants politiques, et notamment ceux qui prétendent se réclamer de la droite "libérale" ou de la gauche "libertaire", se ressaisissent et prennent conscience de la gravité des atteintes aux libertés fondamentales qu'ils ont contribué à introduire au pays de Voltaire et de Zola. Une remise à plat de l'arsenal répressif accumulé depuis la loi Pleven de 1972 et un retour aux principes initiaux et libéraux de la loi de 1881 sur la presse doit être envisagée. Il en va de la crédibilité de la France sur la scène internationale : comment pourrions-nous donner des leçons à la Turquie ou à la Chine en matière de droits de l'homme si nous laissons envoyer nos journalistes et nos intellectuels en correctionnelle ?

Qu'on ne nous rétorque surtout pas que cet arsenal serait nécessaire pour enrayer la montée en puissance de partis extrémistes. L'expérience a parfaitement montré la vanité et les effets pervers de ce type de législation. La liberté d'expression étouffée dans le prétoire se venge plus tard dans l'isolement.

Anne-Marie Le Pourhiet est professeur de droit public à l'université Rennes-I.

Le Monde, le 2 décembre 2005

BAN

L'ONU met le révisionnisme au ban de l'humanité

Robert Faurisson

Ce 1^{er} novembre, à l'unanimité et sans vote, les représentants des 191 nations constituant l'ONU ont adopté – ou laissé adopter – un projet de résolution israélien qui proclame le 27 janvier « Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste ». En outre, ce projet « Rejette tout déni de l'Holocauste en tant qu'évènement historique, que ce déni soit total ou partiel » (« Rejects any denial of the Holocaust as an historical event, either in full or part »). L'existence du révisionnisme historique se voit ainsi reconnue par le monde entier, ce qui prouve sa force de vie, mais, en même temps, cette décision fait que les révisionnistes se trouvent frappés d'interdiction morale par tous les pays du monde. Quant à l'Etat du Vatican, qui, lui, ne possède pas de siège à l'ONU, il avait, dès 1992, déclaré : « Il n'y a pas de révisionnisme historique qui puisse remettre en cause l'abîme d'inhumanité de l'Holocauste » (« Non c'è revisionismo storico che possa rimettere in discussione l'abisso disumano dell'Olocausto ») (L'Osservatore Romano, 7 novembre 1992).

L'histoire des sociétés et des religions est riche de prohibitions, de proscriptions, d'excommunications mais, tandis que, jusque dans un récent passé, les victimes pouvaient, du moins en principe, espérer trouver un refuge en dehors de leur pays ou de leur groupe d'origine, ici la condamnation est, pour la première fois au monde, de caractère universel. Par là il se confirme que le révisionnisme historique est de nature exceptionnelle et aussi que les juifs, une fois de plus, sont capables d'obtenir d'exorbitants privilèges.

C'est par un tour de passe-passe que la délégation israélienne est parvenue à faire adopter son projet de résolution. Elle a procédé à la manière de ces associations qui, en France, sous couvert d'une campagne contre la pédophilie, ont obtenu l'interdiction légale, sur Internet, de la pédophilie et ... du révisionnisme. En un premier temps, elles ont demandé : « La pédophilie n'est-elle pas une horreur en soi ? » La réponse a été oui. En un deuxième temps, elles ont ajouté : « La pédophilie sur Internet n'est-elle pas à proscrire par une loi spécifique ? » La réponse, à encore, a été oui. En un troisième temps, ces associations ont alors conclu : « Battons-nous, en conséquence, pour obtenir une loi contre

la pédophilie et ... le révisionnisme (appelé « négationnisme ») ! Pour sa part, le 1er novembre 2005, le président en exercice de l'Assemblée des nations unies, le Suédois Jan Eliasson, a fait preuve d'habileté en demandant qui était opposé au projet de résolution en vue de rappeler la mémoire de l'« Holocauste ». Aucun bras ne s'étant levé, il a déclaré, sans recours préalable à un vote quelconque, que la résolution était adoptée, une résolution qui contenait en l'une de ses dispositions la condamnation de toute forme de révisionnisme. Le texte a été approuvé par les Etats-Unis envers et contre les garanties de liberté d'opinion prévues par le Premier amendement de leur constitution. Et surtout ce projet israélien a été adopté par les pays arabo-musulmans, y compris l'Iran. Tous ont approuvé ou laissé passer avec de molles restrictions verbales un projet d'origine juive condamnant jusqu'au droit à la libre recherche sur un sujet historique. Cette résolution ne revêt qu'un caractère politique et non juridique. Cependant, comme il est prévu que le Secrétaire général devra régulièrement rendre compte des mesures prises dans le cadre de cette décision, les révisionnistes auront des raisons de craindre pour eux des suites d'ordre judiciaire ou administratif, par exemple, en ce qui concerne la police des frontières et des aéroports ou les autorisations de séjour en certains pays ou les délivrances de visas. Cette résolution justifiera moralement et facilitera les mesures d'extradition prises à l'encontre des révisionnistes. Les précédents ne manquent pas avec 1) le mandat d'arrêt européen ; 2) la quasi-livraison du révisionniste René-Louis Berclaz par la Serbie à la Suisse ; 3) la livraison du révisionniste Ernst Zündel par les Etats-Unis au Canada, puis par le Canada à l'Allemagne ; 4) la livraison du révisionniste belge Siegfried Verbeke par les Pays-Bas à l'Allemagne ; 5) la livraison du révisionniste Germar Rudolf par les Etats-Unis à l'Allemagne. En Autriche, ce 11 novembre, le semi-révisionniste David Irving, citoyen britannique, a été arrêté par la police et se trouverait en prison à Vienne. Pour tout révisionniste notoire il est déjà périlleux de sortir des frontières de son pays d'origine. En pareil cas, soit l'Etat d'Israël, soit l'Allemagne peuvent réclamer au pays de transit l'extradition du voyageur. Est actuellement en préparation à la Knesseth une loi qui permettra à Israël d'exiger (« to demand ») la livraison de tout révisionniste aux fins de jugement par une cour, siégeant à Jérusalem, qui appliquera au délinquant la loi juive antirévisionniste de 1986. Si, par hasard, un révisionniste n'est visé ni par un mandat d'arrêt européen ni par un mandat d'arrêt international, il n'en est pas pour autant prémuni contre les risques d'interpellation, d'emprisonnement ou d'extradition. En effet, les Etats-Unis et le Canada ont mis au point en la matière un système, apparenté à celui de la mafia, qui leur permet de contourner toutes les lois et toutes les garanties normales. Des officines proches des services d'immigration procèdent à des arrestations en plein jour sous un prétexte quelconque ; puis, par une procédure qui prend de vitesse les juridictions normales, elles livrent la victime à un pays qui use de lois spéciales ou de la torture. Au besoin, comme on le fait au Canada, un tribunal spécial, dit « de la Commission des droits de l'homme » (puisque, précisément, on y bafoue les droits de l'homme) préparera le terrain à une mesure d'extradition.

Philippe Boloïon, correspondant du Monde auprès des Nations unies, a publié un article particulièrement dense sur les succès remportés par l'Etat juif à l'ONU depuis juin 2004 (« L'offensive de charme d'Israël à l'ONU rencontre un certain succès », Le Monde, 4 novembre 2005, p. 3). Il énumère six succès récents de cet Etat : 1) en juin 2004, Kofi Annan reconnaît que « le bilan des Nations unies sur l'antisémitisme n'a pas toujours été à la hauteur de nos idéaux » ; 2) en octobre 2004, une résolution incluant une condamnation de l'antisémitisme est adoptée ; 3) en janvier 2005, une session spéciale de l'Assemblée générale marque le 60e anniversaire de « la libération des camps de la mort » ; 4) en juin 2005, un ambassadeur israélien est élu vice-président de l'Assemblée générale – le premier en cinquante-trois ans ; 5) en septembre 2005, à New York, Ariel Sharon serre la main du président pakistanais, Pervez Musharraf, cependant que la délégation israélienne multiplie les contacts sur place ; 6) en octobre 2005, le Conseil de sécurité de l'ONU condamne avec célérité les appels iraniens, qui n'avaient rien de nouveau, à rayer l'Etat juif de la carte du monde.

Ces succès sont d'autant plus frappants qu'aucune nation au monde ne s'est moquée de l'ONU comme l'a fait « Israël », Etat qui doit pourtant sa création à ... l'ONU. L'Etat juif, avec un incomparable aplomb (en juif:chutzpah), a jeté au panier un nombre record de « résolutions » des Nations unies. A l'encontre de la loi internationale, cet Etat, fondé sur la religion de l'« Holocauste », pratique le colonialisme, le racisme, l'apartheid, l'occupation militaire et la torture. Ajoutons qu'il possède un arsenal d'armes nucléaires et qu'à ce titre, par exemple, dans ces dernières années il s'est fait gratuitement livrer par l'Allemagne, au nom dudit « Holocauste », trois sous-marins ultra-modernes prévus pour recevoir un armement nucléaire. La collusion entre, d'une part, l'Etat juif et l'Armée juive et, d'autre part, l'Etat allemand et l'armée allemande est devenue telle que la Poste allemande vient de publier, pour son tarif le plus usuel, un timbre portant, à gauche, le drapeau israélien, puis, à droite, le drapeau allemand et, enfin, liant les deux drapeaux, un fil barbelé, symbole du perpétuel « Holocauste ». L'Allemagne devient le « Guantanamo » de l'Etat juif.

Le 5 octobre 2003, l'ambassadeur Dan Gillerman, représentant permanent de l'Etat juif à l'ONU, avait prévenu les membres du Conseil de sécurité que le Dieu des juifs les observait et, le 16

juillet 2004, il avait lancé à ses confrères de l'ONU que leur maison était un asile « où les internés ont pris le contrôle ». En revanche, le 31 octobre 2005, il s'est dit « ému » en présentant le premier projet de résolution de son pays à l'Assemblée générale. Il a déclaré : « Je me sens ému et privilégié de présenter aujourd'hui cette résolution historique et de le faire en Israélien, en juif, en être humain et en enfant d'une famille victime de l'Holocauste. » On le comprend. Le lendemain, l'« adoption » de son projet de résolution a marqué le triomphe de la religion de l'« Holocauste ». Pour la circonstance, on peut dire qu'en matière d'aplomb, de procédés malhonnêtes, d'esprit de domination et d'intolérance, l'Etat juif s'est alors surpassé.

Cette extraordinaire résolution de l'ONU constitue également la preuve que le révisionnisme historique est une réalité que personne ne peut plus nier ou minimiser. Sa notoriété est devenue mondiale. Toutefois, sachons l'admettre : les chercheurs révisionnistes qui restent en activité ne sont plus qu'une poignée et, chaque année, leur avenir devient plus sombre.

17 novembre 2005

http://fr.altermedia.info/general/lonu-met-le-revisionnisme-au-ban-de-lhumanite_8127.html#more-8127

Commentaire d'un de nos proches:

Cette extraordinaire résolution de l'ONU constitue également la preuve que le révisionnisme historique est une réalité que personne ne peut plus nier ou minimiser. Sa notoriété est devenue mondiale. Toutefois, sachons l'admettre : les chercheurs révisionnistes qui restent en activité ne sont plus qu'une poignée et, chaque année, leur avenir devient plus sombre. (1)

(1) ndlr : quasiment tout le travail a été fait. Il n'y a plus besoin de l'espèce des révisionnistes mystiques et prêt au sacrifice pour continuer leur chemin sur la vérité. La preuve que ce travail a été fait est que les sionistes ont besoin d'un "loi" de l'ONU, celles locales ne suffisant plus. C'est simple, pour que les sionistes parviennent à leur fin, il leur faudra détruire tout l'esprit humain, et sans le moindre doute, ils auront disparu bien avant. Qui peut croire à l'existence d'Israël, et des USA d'ici un siècle ? Israël implosera probablement tout seul, les USA de même. Ce sont des "communautés" non viables, et qui n'existent plus comme groupe cohérent que par la haine et le mensonge qu'ils doivent sans cesse propager partout dans le monde. C'est l'affaire de quelques décennies. Si on avait de vraies informations sur l'état de la population israélienne, on s'apercevrait d'un taux énorme de maladies mentales, de suicides, d'agressions envers eux-mêmes, et de divers comportements aberrants. On assiste en ce moment à une forme d'agonie originale, où les agonisants israéliens et nord-américains, deviennent frénétiques à mesure que leur inaptitude commune à exister devient même pour eux, impossible à dénier. Ce n'est plus qu'une course de plus en plus effrénée contre le temps, et impossible à gagner, à laquelle ces deux formes non viables d'être, se livrent sans un seul instant de répit. Ce n'est qu'un mauvais moment à passer, et ceux qui viendront après nous, en seront débarrassés. Nous travaillons pour que la vie en général, puisse reprendre. C'est la plus belle et la plus noble des tâches. Elle recèle en elle-même sa propre récompense. Nous ne sommes en face que de sorte de cadavres animés, uniquement par des influx nerveux de haine, de peur, de désir de détruire, et de frustration. Il faut profiter du sionisme, qui agit comme un explosif destructeur de tout l'ensemble occidental capitaliste, pour faire exploser ce dernier, et progresser vers une organisation sociale dénuée de l'accaparement, de la domination, vers une forme de société viable. Le sionisme est une opportunité inappréciable, à ne surtout pas négliger. Il faut se servir du sionisme et des sionistes, d'autant qu'ils sont extrêmement faciles à manipuler, comme tous les fanatiques, quasiment décervelés, qui ne sont plus dans la réflexion, mais dans la réaction pure. Le sionisme est la perte du système capitaliste occidental.

TORPEUR

Le sionisme se nourrit de la croyance de l'occident dans le mythe de l'"holocauste"

Robert Faurisson

interview au *Tehran Times*

Suite à la désignation d'un jour de l'année comme "Jour de l'Holocauste" par les Nations Unies, l'agence de presse iranienne Mehr a mené une interview du professeur français Robert Faurisson le 2 novembre à propos des motivations sous-jacentes à cette décision. Dans cette interview, le professeur

dit que les sionistes ne toléreront aucune contestation de l'Holocauste et ajoute que, plus le public occidental croira en l'Holocauste, plus grand sera le nombre de musulmans tués.

Voici le texte de l'interview :

Q: Comme vous le savez, l'Assemblée générale des Nations Unies de mardi (1er novembre) a adopté une résolution désignant le 27 janvier comme journée internationale de commémoration des juifs et autres victimes de l'Holocauste. Quel est votre point de vue sur cette décision ?

Faurisson : Depuis des années je dis à mes relations dans le monde musulman que les juifs et les sionistes veulent imposer au monde une religion du prétendu "Holocauste" des juifs. Il est normal que juifs et sionistes cherchent à nous imposer pareille imposture, car elle est l'épée et le bouclier des juifs en général et de l'Etat juif en particulier. Il est aussi normal que les juifs et les sionistes aient soumis l'ONU à leur volonté, et aient décrété ainsi que chaque année, on rappelle l'"Holocauste" aux 6 milliards d'habitants de la Terre. Le monde musulman n'a commencé à se réveiller de sa trop longue torpeur qu'il y a deux ans. Il aurait dû écouter les révisionnistes il y a longtemps et dénoncé à haute voix le mensonge d'un projet allemand visant à exterminer les juifs, les prétendues chambres à gaz nazies et les prétendues 6 millions de victimes juives.

Q: On dit que l'Holocauste est arrivé en Europe, alors pourquoi sa commémoration devrait-elle être mise en place par un organisme international tel l'ONU ?

Faurisson : Permettez-moi de vous dire que votre question tend à prouver que vous n'avez pas compris les avertissements des révisionnistes. Chaque fois que, en ce qui me concerne, je disais aux musulmans : "Soyez révisionnistes ! Soutenez les révisionnistes ! Essayez de comprendre qu'il est de votre intérêt de le faire !", ils me répondaient : "Tout cela ne nous concerne pas. C'est une affaire entre européens ou occidentaux, juifs ou chrétiens. C'est arrivé en Europe." Je trouvais ce genre de réponse décourageant, mais je revenais à la charge en disant : "Ouvrez les yeux ! Ce qui fait la force de l'Etat juif est le soutien politique, enraciné dans des fondations supposément éthiques, dont il bénéficie dans l'entièreté du monde occidental, où les gens se sentent désolés pour les juifs parce qu'ils croient que, durant la Seconde Guerre mondiale, les allemands avaient cherché à les éliminer physiquement, en particulier dans les prétendues chambres à gaz (à ne pas confondre avec les fours crématoires, qui existaient réellement et pour lesquels il n'y a rien de criminel). Si le monde entier, et en particulier l'Allemagne et les Etats-Unis, verse tant d'argent à l'Etat juif et si les media de tous les pays occidentaux nous noient sous la propagande de l'"Holocauste", c'est à cause des citoyens de tous ces pays, qui sont submergés de propagande juive, croient au mensonge de l'"Holocauste" et, tant qu'ils y croient, se sentiront obligés de soutenir les juifs et de fournir toujours plus d'argent et d'armement à l'Etat juif et à l'armée juive. plus les occidentaux croiront à l'"Holocauste", plus ils tueront et causeront la mort de musulmans en Palestine, en Afghanistan, en Iraq ou ailleurs.

Q : La résolution a d'abord été proposée par l'Australie, le Canada, Israël, la Russie et les Etats-Unis, mais elle était également soutenue par le précédent ambassadeur US aux Nations Unies John C. Danforth et le sénateur Tom Lantos, un démocrate de Californie, qui appartient au lobby juif. Sachant cela, comment évaluez-vous le pouvoir juif sur la scène internationale par rapport à ce problème ?

Faurisson : Le pouvoir des juifs s'assoit directement sur la croyance quasi totale du monde occidental en le mensonge phénoménal de l'"Holocauste". Vous n'avez pas à regarder plus loin.

Q : M. Faurisson, je sais qu'à l'instar d'autres révisionnistes, comme Ernst Zündel, vous avez fait l'objet d'agressions par des milices juives pour avoir dit que "l'Holocauste est l'escroquerie du XXème siècle" et "Montrez-moi ou dessinez-moi une chambre à gaz ! Ne faites pas que me donner des mots." Si l'histoire de l'Holocauste est vraie, pourquoi les juifs ne tolèrent-ils pas d'autres points de vue à son propos ?

Faurisson : Les juifs ne tolèrent aucune contestation de l'"Holocauste". Contre les révisionnistes, ils usent de violence physique et de persécution judiciaire, parce que pour ce qui est de l'argumentation historique et scientifique, ils ont été battus à plates coutures par les révisionnistes. Nous avons pu démontrer chacun de leurs mensonges, un à un. En conséquence, les juifs et les sionistes se réfugient dans la violence et l'intimidation. Ils traitent les révisionnistes comme ils traitent les palestiniens.

Q : Qu'est-ce qui doit être fait dans le domaine international par les pays islamiques pour s'opposer à de telles pratiques ?

Faurisson : Ma réponse est simple : les pays islamiques doivent détruire la véritable "arme atomique" des juifs et sionistes, c'est à dire, la gigantesque imposture de l'"Holocauste" qui jusqu'ici a empoisonné le monde occidental et qui va dorénavant être imposée sur nous par l'ONU dans le monde entier. Lors de vos manifestations et discours publics, dites, comme les révisionnistes : "L'"Holocauste" est un mensonge". Ayez le courage de proclamer cette vérité salutaire.

<http://www.tehrantimes.com/Description.asp?Da=11/10/2005&Cat=2&Num=007>

FACT AND FICTION

Historians from across Europe came to Krakow Thursday to discuss how to teach the truth about the Holocaust.

On the day the controversial British historian David Irving, described as 'an active Holocaust denier' was arrested in Austria, historians from several European countries met in the southern Polish city of Krakow, Thursday, at a conference entitled 'Facts and lies in the common knowledge about the Holocaust'.

Polskie Radio (in English) CECI EST UNE ARCHIVE SONORE (dans un anglais très hésitant) On entend Daria Nalecz, directrice des archives polonaises. Pauvre Pologne !
<http://www.radio.com.pl/polonia/article.asp?tid=29786&j=2>

UN FAIT NIANT

Une brochure niant l'Holocauste distribuée dans les écoles tchèques

Par Guillaume Narguet

Une brochure intitulée *Osvetim - fakta versus fikce* - «Auschwitz - les faits contre la fiction» a été envoyée ces derniers jours à plusieurs professeurs de collèges et lycées tchèques. Selon ses distributeurs, ce livre, qui nie le génocide des Juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale, propose « un regard très intéressant et nouveau sur l'histoire du XX^e siècle ».

« Les nouvelles connaissances cachées sur l'Holocauste » : tel est le sous-titre de la publication qui remet en cause la Shoah et l'extermination de six millions de Juifs. Pour le président de la Fédération des communes juives, Jiri Danicek, l'ouvrage, qu'il considère comme « très dangereux », est « *l'exemple type de la négation actuelle de l'Holocauste, négation qui sous prétexte de la liberté de parole et grâce à sa présentation sous forme d'étude scientifique s'efforce de faire douter de l'existence de chambres à gaz et de l'extermination en masse des Juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale* ». Toujours selon Jiri Danicek, « **les thèses présentées dans cet opuscule sont en**

contradiction avec le droit tchèque ». D'ores et déjà, le ministère de l'Education nationale, averti par les enseignants, a d'ailleurs porté plainte contre l'expéditeur de la brochure.

En l'an 2000 déjà, la police tchèque s'était intéressée au livre qui, pour la première fois, avait été distribué dans le pays. Personne n'avait cependant fait l'objet de poursuites, l'ouvrage ayant été imprimé en Belgique et la police n'ayant alors retrouvé la trace ni de l'auteur ni des distributeurs.

Cette fois, l'envoi a été accompagné d'une lettre signée Pavel Fabian, un personnage qui se présente comme le président de l'Institut d'enseignement national, une association inconnue des services de la police mais qui, selon la presse pragoise, serait proche des mouvements néonazis. Dans cette lettre d'introduction, Pavel Fabian évoque notamment Ernst Zundel, un négationniste allemand extradé par le Canada et inculpé en Allemagne, entre autres pour incitation à la haine raciale. Le procès de celui dont les procureurs de Mannheim affirment qu'il est « *connu internationalement en tant que leader de la droite* » et contre lequel quatorze chefs d'accusation ont été retenus, dont antisémitisme et négation du génocide des Juifs, ce qui est considéré comme un crime en Allemagne, a débuté voilà de cela deux semaines. Le 28 octobre dernier, des néonazis tchèques avaient d'ailleurs manifesté leur soutien à Ernst Zundel devant le bâtiment de l'ambassade d'Allemagne à Prague. Le verdict du procès d'Ernst Zundel devrait être rendu le 24 novembre. D'ici-là, la police tchèque poursuivra, elle, son enquête.

Radio Praha service français
<http://www.radio.cz/fr/article/72969/limit>

Voir notre numéro précédent (automne 2005).

LES MALHONNÊTES

Le Monde diplomatique et L'Industrie de l'Holocauste

Marc-Antoine Coppo

Les journalistes de la presse écrite sont des gens pressés (l'actualité n'attend pas), c'est pourquoi lorsqu'ils font la critique d'un livre, il n'est pas rare qu'ils n'aient lu, en réalité, qu'une infime partie de l'ouvrage qu'ils présentent à leurs lecteurs (en général l'introduction, voire même uniquement la préface). Cette pratique, si elle peut aisément s'expliquer par des contraintes de temps inhérentes à la profession, peut devenir détestable si, comme cela arrive parfois, le journaliste consacre l'essentiel de sa critique à discréditer moralement et intellectuellement l'auteur de l'ouvrage en se basant essentiellement sur des oui-dires.

La traduction française de l'ouvrage de Norman Finkelstein (1) *L'Industrie de l'Holocauste* est parue début 2001 aux éditions de La Fabrique (2). Elle a fait l'objet, dans les mois qui ont suivi sa sortie en France, de nombreux commentaires, le plus souvent défavorables, dans la presse d'information générale (3). Parmi ces critiques, l'une d'entre-elle a tout particulièrement retenu mon attention : celle du *Monde diplomatique*, parue en avril 2001 sous le titre « Ambiguïtés », en raison du jugement inhabituellement très sévère porté par ce journal sur le livre qui, à l'époque, m'avait surpris (4). L'an dernier, cette critique a été intégralement reprise (à quelques corrections de détail près) dans le numéro 76 du bimensuel *Manière de Voir* où elle occupe presque une page entière (5). Cette réédition m'a incité à me replonger dans le livre de Norman Finkelstein, et j'en suis ressorti avec la conviction que l'auteur de l'article (le rédacteur en chef adjoint du *Monde diplomatique*, Dominique Vidal) a fait de *L'Industrie de l'Holocauste* un compte-rendu malhonnête avec l'intention délibérée d'« assassiner » éditorialement Norman Finkelstein. Cette conviction se fonde sur les éléments suivants :

1) La longue critique de Dominique Vidal est entièrement vierge de citations extraites de *L'Industrie de l'Holocauste*.

2) Dominique Vidal ne dit rien des véritables motivations de l'auteur pourtant soigneusement expliquées par Norman Finkelstein dans son introduction (6).

3) Si Dominique Vidal signale en passant que Norman Finkelstein est un « défenseur de la cause palestinienne », il oublie étrangement de rappeler qu'il est aussi (et avant tout) fils de rescapés des camps nazis (son père était à Auschwitz et sa mère à Majdanek) ce qui, compte tenu du sujet du livre, n'a vraiment rien d'anecdotique et justifie encore davantage son indignation face à la falsification et l'exploitation de l'holocauste nazi.

4) Dominique Vidal prétend d'emblée que Norman Finkelstein « déraile sur le fond », mais il se garde bien par la suite d'aborder de front le propos central de l'auteur : démontrer que la représentation de l'Holocauste aux Etats-Unis est une construction idéologique liée à des intérêts précis.

5) Dominique Vidal confond systématiquement l'Holocauste en tant que représentation idéologique (sujet du livre) avec l'holocauste nazi en tant qu'événement historique. Ainsi reproche-t-il à Norman Finkelstein d'ignorer - à la différence de lui ! - les travaux les plus récents « archives en main » des historiens (notamment allemands) sur la « Shoah », travaux certainement intéressants du point de vue de la recherche historique, mais sans rapport direct avec le propos du livre qui, lui, traite des représentations.

6) Balayant les thèses de Norman Finkelstein sur le tournant de 1967 (pourtant partagées par Peter Novick) comme « autant d'affirmations, autant d'erreurs », Dominique Vidal confond l'attitude des élites juives américaines avant 1967 (caractérisée par une relative indifférence vis à vis d'Israël, et un relatif oubli de l'holocauste) avec la stratégie du gouvernement israélien avant cette date. Ainsi en est-il du procès

Eichmann : « La première tentative pour confronter le grand public au génocide nazi : le procès d'Adolf Eichmann date de 1961. Nul doute que David Ben Gourion ait fait enlever et juger l'artisan de la « solution finale » à des fins de politique extérieure et intérieure. » écrit Vidal dans le but de démentir la chronologie de Finkelstein. Or, celui-ci rappelle dans son livre que cet enlèvement a été très mal vu de certains secteurs influents de l'opinion juive américaine : « Au début des années 60, au moment de l'enlèvement d'Eichmann, Israël reçut même une volée de bois vert en provenance de certains secteurs de l'opinion juive représentés notamment par Joseph Proskauer, président de l'AJC [American Jewish Committee], par Oscar Handlin, historien à Harvard, par le *Washington Post*, dont les propriétaires étaient juifs (7) ». Le médecin et psychanalyste d'origine judéo-allemande Eric Fromm allant jusqu'à estimer que le kidnapping d'Eichmann était un acte hors-la-loi du même ordre que ceux dont les nazis s'étaient rendus coupables !

7) Citant les déclarations d'un historien au quotidien allemand *Die Zeit*, Dominique Vidal reproche à Norman Finkelstein d'« ignorer qu'il est arrivé aux juifs quelque chose d'unique ». Outre que ce mot « ignorer » est presque injurieux s'adressant à un homme dont toute la famille (à l'exception de ses parents) a disparu durant la seconde guerre mondiale, Dominique Vidal semble quant à lui ignorer que Norman Finkelstein consacre plusieurs pages de son livre à étudier ce qu'il appelle « le dogme de l'unicité ». Ainsi pour Norman Finkelstein : « Le dogme de l'unicité n'a aucun sens. Fondamentalement tout événement historique est unique, ne serait-ce que pour des raisons de lieu et de temps, et tout événement historique a des éléments qui le rapprochent et le distinguent d'autres événements historiques. Quel autre événement historique y a-t-il qui soit essentiellement considéré en fonction de son unicité catégorique ? Les caractères distinctifs de l'Holocauste sont soulignés pour pouvoir le classer dans une catégorie absolument à part. Mais on n'explique jamais pourquoi les nombreux aspects qu'il partage avec d'autres événements doivent au contraire être tenus pour triviaux. (8) ».

8) Dominique Vidal reproche curieusement à l'éditeur français Eric Hazan d'avoir fait preuve d'irresponsabilité en traduisant sans précaution l'expression « Jewish lobby » par « lobby juif », suggérant ainsi une proximité sémantique (à défaut d'être idéologique) de l'auteur avec l'extrême-droite antisémite : « Sachant le fossé entre les réalités américaine et française, est-il responsable de traduire tel quel, et sans une solide préface explicative, un ouvrage de ce type ? Prenons un seul exemple : les lobbies structurent la vie sociale et politique aux Etats-Unis ; dès lors l'expression Jewish Lobby semble objective outre-Atlantique, alors qu'elle renvoie, chez nous, au langage de l'extrême droite, qui seule évoque un « lobby juif » inexistant. » écrit-il. Or, l'exemple pris par Dominique Vidal s'avère particulièrement mal choisi. En effet, l'expression « Jewish lobby » ne figure pas dans l'édition américaine originale du livre, comme l'a confirmé Norman Finkelstein lui-même dans une communication privée (« I've not used the expression "Jewish lobby" in print, because I think it's too incendiary, though I occasionally use it in speaking because I consider "Zionist lobby" and "Israel lobby" too often euphemisms »). Quant au « lobby juif » qui, soit dit en passant, n'est peut-être pas aussi « inexistant » en France que le prétend Vidal (9), il n'apparaît pas non plus dans la traduction française du livre, alors qu'en revanche on y trouve fréquemment des expressions telles qu'« organisations juives » ou « élites juives » (10).

9) Dominique Vidal accuse un Norman Finkelstein atteint, selon lui, de « complotite » de vouloir « réduire la prise de conscience de la spécificité du judéocide aux manigances du lobby américain », là où celui-ci s'attache au contraire à décrire avec précision le fonctionnement d'un système (le « système de l'Holocauste ») en dévoilant l'idéologie qu'il véhicule. L'une des pièces maîtresses du système de l'Holocauste est ainsi le United States Holocaust Memorial Museum de Washington, le plus important des sept grands musées de l'holocauste (tous érigés après 1967) présents sur le sol américain. Après avoir pointé les omissions et distorsions les plus significatives du musée (qui exagère notamment le rôle des Américains dans la libération des camps et ne dit mot sur le recrutement massif de criminels de guerre par les Etats-Unis à la fin du conflit), Norman Finkelstein nous en révèle l'idéologie cachée : « Le message global du musée est que « nous » [les Américains] ne pourrions même pas concevoir - sans parler de

commettre - des actes aussi démoniaques. ». Selon le guide du musée, l'Holocauste serait en effet « contraire à la nature même de l'éthos américain ». Le musée reprend également le discours sioniste selon lequel « Israël constitue la réponse adéquate au nazisme », et les dernières images présentées au visiteur « montrent les survivants juifs luttant pour entrer en Palestine » (11).

10) Proclamant qu'« à l'imposture des négationnistes comme des manipulateurs, il n'est en définitive qu'une réponse : l'histoire. », Dominique Vidal note à ce propos que « scandaleuse est l'appréciation élogieuse que donne Norman Finkelstein de l'apport historique de David Irving, pourtant récemment condamné pour négationnisme. ». Or, si la référence à l'historien britannique figure bien dans un paragraphe de vingt lignes à la page 72 de l'édition française, encore aurait-il fallu préciser qu'elle apparaissait sous la forme suivante qu'on ne peut considérer comme « élogieuse » : « Si ignobles que soient les opinions et les motivations de ses auteurs, la littérature négationniste n'est pas totalement dénuée d'intérêt. D. Lipstadt accuse David Irving d'être l'un des plus dangereux parmi les négationnistes (il a récemment perdu un procès qu'il lui avait intenté pour cette assertion et d'autres du même genre). Mais Irving, bien connu pour être un admirateur de Hitler et un sympathisant du national-socialisme a malgré tout apporté une contribution « indispensable » - comme l'indique Gordon Craig [Craig fait référence au livre d'Irving *Hitler's War* tout en écartant les thèses d'Irving sur l'holocauste nazi comme « stupides et complètement déconsidérées »] - à notre connaissance de la seconde guerre mondiale. Arno Meyer dans son important travail sur l'holocauste nazi, et Raul Hilberg citent tous deux des publications de négationnistes. Et Hilberg écrit : « si ces gens là veulent s'exprimer, laissez-les faire. Le seul résultat sera de pousser ceux d'entre-nous qui font des recherches à réexaminer ce que nous aurions pu considérer comme évident. Et c'est là quelque chose d'utile pour nous (12) ». Pour comprendre ce que Norman Finkelstein a réellement voulu dire dans ce paragraphe a priori surprenant, il faut se reporter quelques pages en arrière où l'auteur de *L'Industrie de l'holocauste* reproche justement à une personnalité comme Deborah Lipstadt d'exagérer délibérément l'importance du négationnisme aux Etats-Unis en expliquant quelles en sont, selon lui, les raisons (13). Car pour Norman Finkelstein « Malgré l'extravagante publicité qui les entoure, ceux qui nient l'holocauste n'exercent probablement pas plus d'influence aux Etats-Unis qu'une association dont le but serait de prouver que la terre est un disque plat. ». Plutôt que de faire comprendre au lecteur français non-averti le point de vue non-conformiste - mais nullement scandaleux - de Norman Finkelstein sur le négationnisme, Dominique Vidal s'est au contraire empressé de le condamner moralement par une formule lapidaire. En relation avec ce qui précède, on observera la troublante similitude entre le terme « scandaleux » employé par Dominique Vidal dans son article, et les propos tenus peu de temps auparavant par Florent Brayard dans un entretien au *Monde* (14). Interrogé par le journaliste Jean Birnbaum sur le rapport de Norman Finkelstein au négationnisme, Brayard répond qu'« affirmer que la littérature négationniste n'est pas entièrement dénuée d'intérêt en prenant pour exemple David Irving est proprement scandaleux. ». Ainsi, de Brayard à Vidal, se transmet l'habitude de porter condamnation de principe en évitant de préciser de quoi on parle. Bien entendu, cela ne signifie nullement qu'il soit interdit de critiquer Norman Finkelstein, mais qu'il faille le faire d'une manière précise, argumentée et non-malveillante (15).

Il y a quelques mois, dans un éditorial remarqué (16), le directeur du *Monde diplomatique*, Ignacio Ramonet, écrivait : « Dans un contexte qui voit l'enthousiasme militant refluer tandis que s'étend une vision pessimiste de l'avenir, la rédaction du *Monde diplomatique* s'attèle à améliorer son contenu éditorial et considère que rien n'est plus important que de ne pas trahir la confiance de ses lecteurs. (...) En ralentissant l'accélération médiatique ; en pariant sur un journalisme des lumières pour dissiper la part d'ombre de l'actualité ; en nous intéressant à des situations qui ne sont pas sous les projecteurs de l'actualité mais qui aident à mieux comprendre le contexte international ; en proposant des dossiers encore plus complets, plus approfondis et mieux documentés sur les grandes questions contemporaines ; en allant au fond des problèmes avec méthode, rigueur et sérieux ; en présentant des informations et des analyses inédites et souvent occultées ; et en tentant d'aller à contre-courant des médias dominants. ».

Si l'on rapporte ces belles proclamations (dont je ne mets pas en doute la sincérité) aux dix points qui précèdent, il me semble alors légitime de s'indigner qu'une condamnation aussi catégorique reposant sur une démonstration aussi peu approfondie et dépourvue de rigueur ait pu trouver sa place dans une sélection des meilleurs articles que *Le Monde diplomatique* a consacré au thème des « génocides dans l'Histoire », et tout aussi fondé de considérer qu'à cette occasion la confiance des lecteurs a été trahie. Car sur cette question de l'exploitation américaine de l'extermination des Juifs d'Europe aux multiples facettes (17), comme sur celle de l'exploitation par cette même Amérique des horreurs qui ont jalonné les guerres de Yougoslavie (pour perpétuer son emprise sur l'Europe), force est de constater que, loin d'aller à contre-courant des médias dominants, *Le Monde diplomatique* ferait plutôt figure, au sein d'une presse française sinistrée, de « borgne au pays des aveugles » demeurant dans le spectre des idées dominantes par crainte de passer, aux yeux des élites mondialisées, pour « pro-serbe » et « antisémite ».

(1) Pour une présentation de l'itinéraire intellectuel de Norman Finkelstein, voir la remarquable préface de Jean Bricmont au livre de Norman Finkelstein : *Tuer l'espoir. Une introduction au conflit israélo-palestinien*, Aden, Bruxelles, 2003.

(2) Le livre, dont le titre original est *The Holocaust Industry : Reflections on the Exploitation of Jewish Suffering*, est paru aux Etats-Unis en 2000, il a depuis été traduit en quinze langues.

(3) *Le Monde* a consacré un dossier de deux pages à *L'Industrie de l'holocauste* dans son édition du 16/02/2001. A la notable exception d'un court article de Raul Hilberg (auteur dans les années 60 de l'ouvrage de référence *La Destruction des Juifs d'Europe*), tous les autres commentaires étaient défavorables au livre. Bien qu'assez succincte, la recension d'Antoine de Gaudemar parue dans le quotidien *Libération* du 15/02/2001 sous le titre « Du devoir de mémoire au Shoah business » m'a paru être la plus fouillée et la plus intellectuellement honnête. On peut la lire (ainsi que d'autres articles de *Libération* sur le même sujet) sur le site : <http://globalorder.8k.com/finkelstein.htm>

(4) On peut consulter cet article du Monde diplomatique sur le site du journal : <http://www.monde-diplomatique.fr/2001/04/VIDAL/15104>

(5) Les génocides dans l'Histoire, août-septembre 2004, page 19.

(6) Norman Finkelstein explique que ce qui l'a poussé à écrire ce livre a été sa volonté d'élargir le champ du dialogue critique qu'il avait établi avec l'historien américain Peter Novick depuis la publication de son travail fondateur *The Holocaust in American Life* (la traduction française de l'ouvrage de Novick est parue dans la prestigieuse « Bibliothèque des histoires » de Gallimard en 2001 peu de temps après la sortie de *L'industrie de l'holocauste*). Finkelstein, qui cite abondamment l'ouvrage [de] Novick, reproche à ce dernier de ne mettre l'accent que sur les abus les plus énormes, et il en conteste aussi certaines conclusions.

(7) Voir *L'Industrie de l'holocauste*, page 23.

(8) Voir *L'Industrie de l'holocauste*, page 44 et suivantes.

(9) Lire « Il existe ! » sur le site

<http://www.communautarisme.net/inde...>

(10) Dans une réponse à Gilles-William Goldnadel intitulée « Terrorisme intellectuel » parue dans *Libération* du 27/03/2001, Eric Hazan écrivait : « Ceux qui ont lu *L'Industrie de l'holocauste* savent qu'à aucun moment il n'y est question de « lobby juif », ni de « sionisme international », ni de « complot ».

(11) Voir *L'Industrie de l'holocauste*, page 74.

(12) Voir *L'Industrie de l'holocauste*, page 72 et note 60.

(13) Voir *L'Industrie de l'holocauste*, page 69 et suivantes.

(14) *Le Monde* du 16 février 2001. Lire l'interview complète de Florent Brayard sur le site <http://perso.wanadoo.fr/fromveur/ne...>

(15) Pour un exemple d'une critique précise, argumentée et non-malveillante d'une affirmation de Norman Finkelstein sur le secret bancaire suisse, voir Annie Lacroix-Riz : « L'histoire contemporaine sous influence », *Le Temps des Cerises*, 2004, page 104.

(16) Voir « Médias en crise », *Le Monde diplomatique*, janvier 2005.

(17) Lire l'article de Diana Johnstone, « Censure et Empire » sur le site de Michel Collon : <http://www.michelcollon.info>

Marc-Antoine Coppo, Universitaire, co-auteur de *La Manipulation à la française*, Economica, Paris, 2003.
mercredi 30 novembre 2005

Collectif Bellaciao

http://bellaciao.org/fr/article.php3?id_article=21105

LET'S TWIST AGAIN

"Jean-Marie Le Pen de nouveau poursuivi pour négationnisme"

SOS Racisme et le MRAP ont annoncé, mardi 29 novembre, avoir engagé des poursuites judiciaires pour négationnisme contre Jean-Marie Le Pen après que celui-ci a réitéré, lundi, dans un entretien télévisé à la BBC, ses déclarations sur les chambres à gaz, comme "détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale". Le gouvernement, et singulièrement le ministre de l'intérieur, ont "ouvert la boîte de Pandore" en "légitimant" depuis les émeutes dans les banlieues des thèses et des mesures d'extrême droite, conduisant à une nouvelle surenchère de Jean-Marie Le Pen, a estimé, mardi 29 novembre, le MRAP.

"La stratégie [du gouvernement] participe à légitimer les thèses de l'extrême droite", a déclaré Mouloud Aounit, le secrétaire général du MRAP. "Avec les derniers propos de Le Pen à la BBC, la boucle est bouclée". "Ce gouvernement, et singulièrement le ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy, cherchent à récupérer l'électorat d'extrême droite" avant la présidentielle de 2007, a estimé M. Aounit.

"Depuis des mois, Nicolas Sarkozy donne des gages et des garanties à l'électorat d'extrême droite (...) en parlant comme elle", a ajouté M. Aounit, donnant comme exemple l'utilisation controversée des termes "racaille" et "Kärcher" par M. Sarkozy. Concernant les mesures récentes, notamment le couvre-feu et les expulsions d'étrangers en situation régulière, M. Aounit a également estimé que le gouvernement adressait ainsi "un clin d'oeil" à l'extrême droite en "répondant à des revendications de longue date" de cette partie de l'échiquier politique. M. Aounit a conclu en soulignant que cette "stratégie" gouvernementale avait déjà débouché sur "une violence raciste inouïe sur Internet, des appels à la haine et au racisme sur le terrain".

Ces mêmes propos - tenus sur RTL - avaient valu, en septembre 1987, à M. Le Pen une condamnation sur le fond à 1,2 million de francs (183.200 euros) d'amende, justifiée par le fait qu'il avait "commis une faute" en "banalisant" les persécutions infligées par les nazis. Interrogé sur ces événements, M. Le Pen a déclaré à la BBC: "Je vais vous dire exactement ce que j'ai dit: les chambres à gaz sont un détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale. (...) C'est si vrai d'ailleurs qu'aucun des chefs de guerre, ni Churchill, ni Staline, ni Roosevelt, ni de Gaulle, aucun d'entre eux n'a jamais cité les chambres à gaz dans ses Mémoires", a ajouté le président du parti d'extrême droite. Lors de son entretien avec le journaliste de la BBC, M. Le Pen a en outre déclaré qu'il trouvait "assez douteux, assez suspect" qu'il ait pu faire l'objet d'une condamnation judiciaire pour ces déclarations.

"Déjouer la législation française"

"SOS Racisme a engagé des poursuites contre Le Pen qui récidive dans ses propos négationnistes. Maintenant, cette affaire va aller plus vite et plus loin", a déclaré, mardi, la porte-parole de SOS Racisme, Marilou Jampolsky.

Dénonçant les propos tenus par le dirigeant du FN, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a annoncé, de son côté, qu'il "décide d'engager des poursuites judiciaires" contre M. Le Pen. "Ces propos manifestent une volonté de contester les crimes contre l'humanité" et "une fois de plus et encore une fois de trop le président du FN vient (...) de récidiver dans l'immonde et l'innommable."

"Le Pen confirme et valide la nature antisémite et négationniste du Front national", indique le MRAP. "Ces propos sont d'autant plus graves qu'ils ont été tenus sciemment à l'étranger afin de tenter de déjouer la législation française, et d'envoyer un message européen à l'ensemble des négationnistes d'Europe."

"lemonde.fr", le 29 novembre 2005. Avec AFP

"DETAIL" : LE PEN RECIDIVE

"Pas une arme électorale, une arme provocatrice"

par **Valérie Igounet**, historienne-bidon,
auteur de *Histoire du négationnisme en France* (Seuil, 2000).

Jean-Marie Le Pen a profité d'une invitation à la BBC pour réitérer sa position sur les chambres à gaz. La tenue de propos négationnistes sur une chaîne britannique constitue-t-elle une nouveauté ? Le président du Front national pourrait-il être poursuivi pour ses déclarations ?

— Il existe bien des négationnistes britanniques, mais c'est la première fois que de tels propos sont diffusés sur une chaîne anglaise, et qui plus est, par un homme politique français. Le négationnisme est un phénomène européen, il est donc autant britannique que français.

A priori, Jean-Marie Le Pen ne peut pas être poursuivi pour ses déclarations à la BBC, dans la mesure où il s'agit d'une chaîne étrangère. La loi Gayssot, qui sanctionne l'expression publique de propos négationnistes, est applicable *stricto sensu* en France. Le Pen ne pourra donc pas être sanctionné sur cette base juridique.

Toutefois, il a tenu ses propos sciemment. Ses déclarations pourraient donc avoir des répercussions en France et il est tout à fait probable qu'il soit interrogé à ce sujet par les médias français. A ce moment-là, il pourrait être poursuivi par la justice française.

Je rappelle que la loi Gayssot a été adoptée en 1990 dans un contexte national très agité. Je ne connais pas de loi anglaise qui punisse des propos négationnistes de la même façon.

Le président du Front national continue à soutenir sa position sur les chambres à gaz, malgré sa condamnation en 1987. Ses dernières déclarations relèvent-elles de la provocation ou cherche-t-il simplement à faire parler de lui ?

Les deux. Depuis 1987, Jean-Marie Le Pen poursuit toujours la même stratégie. Il est conscient du scandale que de tels propos provoquent et les exploite à bon escient, au profit de la médiatisation de son parti. A chaque fois qu'il tient des propos antisémites, négationnistes ou tout simplement provocateurs, les médias parlent du FN. Ses dernières déclarations n'échappent pas à la règle: son interview à la BBC a été largement reprise à la radio, dans les journaux, sur internet... Cette médiatisation fait partie de sa stratégie politique. Celle-ci consiste à adresser des clins d'œil répétés au "noyau dur" de son parti. Il rappelle ainsi que le FN s'est bâti en partie sur ce soubassement politique qu'est le négationnisme.

Le négationnisme est-il encore très présent dans les rangs de l'extrême droite ?

— Depuis sa création en 1972, le Front national a adressé des signes incessants en direction des négationnistes et des antisémites. Certains militants partageaient et continuent de partager aujourd'hui ces positions. Mais depuis quelques années, le FN tend à se "respectabiliser". La fille de Jean-Marie Le Pen, Marine, qui veut prendre les rênes du parti, s'est totalement démarquée des positions de son père sur ce sujet. Récemment, elle s'était éloignée du secrétariat national du parti après que son père eût tenu des propos minimisant les exactions de l'armée allemande en France. Il faudra voir quelle sera sa réaction après cette dernière intervention à la BBC...

Jean-Marie Le Pen continue à utiliser la stratégie du négationnisme pour affirmer sa personnalité et cette idéologie, caractéristique du FN à ses débuts. Mais aujourd'hui, seule une infime partie de ses militants ne vont pas le contredire. Certains vont à leur tour reprendre ces thèses dans des circonstances particulières. C'était le cas de Bruno Gollnisch, lorsqu'il était en contact avec des négationnistes.

Mais ce courant n'est plus du tout majoritaire. Le négationnisme n'est plus une arme électorale pour le FN, il est devenu une simple arme provocatrice.

Ces thèses existent toujours en France et elles continueront d'exister. **Une jeune génération - je pense notamment à Jean Plantin - prend le relais des anciennes "têtes" du négationnisme, comme Robert Faurisson.**

Avec la loi Gayssot, le négationnisme est devenu officiellement "hors la loi". Aujourd'hui, ces propos sont pour beaucoup tenus "sous le manteau" et **leur diffusion est facilitée par internet**. Par ailleurs, depuis le 11 septembre 2001, le mythe du complot juif s'est remis à fonctionner à plein régime. Et le négationnisme est devenu une façon d'exprimer ses idées sans s'afficher clairement comme un antisémite.

Toutefois, il fonctionne souvent dans une logique publicitaire et politique. Grâce à la législation française et à la vigilance d'observateurs, ces propos sont en général punis.

Propos recueillis par Chiara Penzo (le mardi 29 novembre 2005)

Nouvel Obs.com 26 novembre 2005.

<http://permanent.nouvelobs.com/politique/20051129.OBS6926.html>

EST-CE QU'ILS SE FOUTENT DE NOTRE GUEULE ?

Lettre au journal *La Croix*

"Auschwitz n'a pas été une leçon"

par **Maria Pournier**

J'ai lu dans *La Croix* du 23 novembre la page consacrée par votre envoyée spéciale à « Mémoire : Des lycéens viennent "voir" Auschwitz »: j'ai été surprise par les phrases ci-dessous : "Dans la chambre à gaz et devant les fours crématoires, les gorges restent nouées, certains écrasent une larme... Charles Baron, lui, n'est pas venu "pour voir" mais pour témoigner et dire sa colère contre "ceux pour qui Auschwitz n'a pas été une leçon". Du haut du mirador de Birkenau, il est venu raconter le souvenir qui le hante. Celui de ces enfants juifs que les nazis du camp avaient habillés de longues chemises de nuit blanches pour une macabre mise en scène, un jour de Nouvel An juif. Les enfants "on aurait dit des petits anges", glisse-t-il, furent contraints de faire le tour de l'immense camp à pied, **en chantant**, avant d'être conduits à la chambre à gaz. 'Leur souvenir ne me quitte plus', souffle l'homme, les yeux rougis".

Charles Baron fait partie du comité de rédaction de la *Revue de la Shoah* (anciennement *Le Monde juif*) et mon attention avait déjà été attirée par l'article que *Le Monde* lui avait consacré au mois de mai sous le titre "Charles Baron, l'enfant de la communale rescapé de huit camps". S'agissant d'un sujet aussi douloureux, j'étais étonnée par la mise en scène qu'il relate, comme si les nazis avaient destiné tout ce récit à un tournage, alors qu'ils ont été tellement discrets sur les autres cruautés pratiquées dans les camps, et qu'on manque d'images sur ce sujet si douloureux au point que Godard s'en est étonné publiquement, adoptant une posture d'incrédulité comparable à celle de l'apôtre saint Thomas sur les chambres à gaz. J'ai donc cherché à en savoir plus, et voici ce que j'ai trouvé :

Le 3 février 1994, on a pu lire dans *Actualité juive* : "Charles Baron, un ancien déporté lui aussi, évoque dans la froideur d'un baraquement [d'Auschwitz] semblable à ceux où il passa de longs mois une scène dont il fut témoin et que, pendant longtemps, **il n'a pas osé raconter, en arrivant à douter de sa réalité. Jusqu'au jour où il en retrouva la trace dans un ouvrage.** "Une nuit les SS se sont offert un grand spectacle. Ils ont **fait allumer tous les projecteurs** de Birkenau et défiler, vêtus de chemises blanches, **une soixantaine de garçons**, leur faisant faire le tour du camp pour les mener à la chambre à gaz". Ils avaient préalablement **fait fermer tous les baraquements**. Ce soir-là Charles Baron vit **des soldats russes** "des durs de durs, verser des larmes et murmurer "des anges" "(Claude Meyer, "Journée d'étude à Auschwitz", *Actualité juive*, 3 février 1994, p 11).

Le 3 février 2005, soit exactement onze ans plus tard, on a pu lire : "C'était lors du **Nouvel An juif**. Les SS avaient choisi **cent** enfants **de 9 à 11 ans**. Ils les ont habillés avec des grandes chemises blanches **qui leur descendaient presque jusqu'aux pieds**. Vêtus ainsi, ils ressemblaient à des petits anges blancs. ils leur ont fait faire le tour du camp. C'est-à-dire **environ six kilomètres pieds nus en les tenant en joue avec leurs armes**. Ils nous avaient sortis des baraquements **pour que nous les regardions passer**. Puis, **à la vue de tous**, ils les ont fait rentrer dans une chambre à gaz. Ils ont amené **ces petits anges blancs vers l'enfer**. Et **ont entendu que les fumées noires et rouges montent dans le ciel**. Nous savions qu'ils étaient morts. (Propos recueillis par Claire Staes, "Charles Baron raconte Auschwitz", *Ouest-France*, 3 février 2005).

Les fragments ici reproduits en gras autorisent quatre constatations :

- 1) Le témoin a douté de la réalité d'une scène qui, si elle s'était réellement produite, n'aurait pu laisser place à aucun doute. Ensuite, selon lui, son doute aurait disparu le jour où, de cet épisode fantastique, il aurait retrouvé "la trace" ; nous sommes ici dans le vague le plus complet ; nous ne savons pas en quoi a pu consister ce qu'il appelle "la trace" et nous ne saurons rien sur ce mystérieux ouvrage et sur son non moins mystérieux auteur ;
- 2) En 2005, le récit du témoin s'est enrichi de détails qui, pour certains d'entre eux, ne concordent pas avec le récit de 1994 : les enfants ne sont plus "une soixantaine de garçons" mais "cent enfants de 9 à 11 ans" ; il n'y a plus de "projecteurs", peut-être parce qu'on lui a fait remarquer que, pendant la guerre, les Allemands, à Auschwitz comme partout ailleurs, observaient rigoureusement les règlements de la défense passive ; la réflexion sur les "anges" ne vient plus des soldats russes mais de l'auteur lui-même auquel on a peut-être fait remarquer qu'à l'époque il n'y avait pas de "soldats russes" dans le camp. Enfin, alors que, dans la première version, les SS avaient fait fermer tous les baraquements où se trouvaient le témoin et ses

compagnons d'infortune, on voit que, dans la seconde version, les SS ont, au contraire, sorti les détenus des baraquements pour qu'ils ne manquent rien du spectacle ;

3) La note finale sur les fumées noires et rouges me semble encore plus bizarre ; seul un feu de cheminée aurait pu produire un tel effet ; même Jean-Claude Pressac en est convenu (Valérie Igounet, *Histoire du négationnisme en France*, Seuil, 2000, p. 648-649) et on voit mal les SS attendant tranquillement un feu de cheminée en quelque sorte habituel et normal qui, en outre, aurait entravé le fonctionnement des chambres à gaz, j'imagine.

4) Pour *La Croix*, M. Baron semble avoir fait encore un effort de mémoire: il a ajouté le son, à un spectacle jusqu'alors muet.

Les commémorations du 60^{ème} anniversaire de la libération d'Auschwitz ont sensibilisé beaucoup de vos lecteurs à ces questions. Je pense que les lycéens émus sont aussi des jeunes qui ont des exigences intellectuelles, et que vous devriez leur offrir un dossier sur les questions inévitables qui surgissent quant à la valeur des témoignages. Les images ont acquis, depuis 1945, un pouvoir hypnotique extraordinaire. Mais la défiance envers elles gagne d'autant. Désormais, les Américains soupçonnent leur propre président de les avoir embarqués dans une guerre injuste en mettant à profit, justement, une simple image d'une effrayante splendeur, celle d'un brasier spectaculaire, un certain 11 septembre ; cette image a rendus possibles toutes sortes de mensonges dans les mois qui ont suivi, avec des conséquences mondiales dramatiques ; les chrétiens de gauche du Réseau Voltaire remettent en question les explications officielles sur l'effondrement du WTC, et leur campagne mondiale rencontre un succès croissant. L'image d'une beauté poignante, des cohortes d'enfants dans leurs chemises de nuit blanches, marchant longuement vers leur propre embrasement, est visiblement destinée à s'imposer comme telle ; dans la chanson de Roland ou tout autre produit artistique, elle ferait merveille ; mais l'évolution de la mémoire de M. Baron montre que sans un minimum de cohérence avec les faits attestés, une image ne suffira jamais à emporter la conviction en matière d'histoire et de construction de l'imaginaire politique. M. Baron est peut-être un peu trop âgé pour s'expliquer ? Il a peut-être du mal à retrouver « l'ouvrage » qui lui a rendu la mémoire ? Merci d'avance de me faire connaître d'autres éléments d'information sur cet épisode atroce. Et peut-être n'est-il pas trop tard pour que vous appreniez à vos « envoyées spéciales » à être prudentes ; l'enjeu politique sur les récits de guerre et d'Holocauste est énorme, la récente résolution de l'ONU, proposée par Israël, vient de le souligner... Vous n'ignorez pas qu'un rescapé de Mauthausen, président de l'association des déportés espagnols, s'est révélé il y a quelques mois n'être qu'un escroc, et à ce titre, il a été déchu de ses responsabilités. En tant que lectrice de *La Croix*, je préférerais ne pas avoir à découvrir que *La Croix* se fait bernier sur une question explosive ! Les retours de flamme sont souvent dévastateurs.

Maria Poumier, universitaire.

A L'UNIVERSITÉ

Une invention bien française

Le Droit de vivre, organe de la Licrasse, compte-rendu par Raphaëlle Leyris du livre d'Olivier Wierworka, *La Tentation antisémite. Haine des Juifs dans la France d'aujourd'hui*, Michel Laffont, 450 p., 2005.

"Partant du postulat répandu d'une alliance « islamo-gauchiste » de l'antisémitisme contemporain, les chercheurs s'intéressent à l'un des endroits où, selon eux, elle leur apparaîtrait si elle existait réellement : les universités réputées de gauche, comme Paris VIII Nanterre. On y trouve bien ce que le livre désigne comme des cas « d'antisionisme extrême », comme l'ont montré certaines manifestations organisées par l'Union générale des étudiants tunisiens en soutien au peuple palestinien, qui ont réutilisé et véhiculé les plus vieux clichés antisémites et se sont achevées sous les cris de « Mort aux Juifs ». À côté de cela, Michel Wierworka décortique le cas d'une enseignante, **Maria Poumier**, pro-cubaine et tiers mondiste proclamée, groupie de **Roger Garaudy** et obsessionnelle de la question juive. Avec elle, « on voit se connecter la problématique des luttes en Amérique latine, l'anti-impérialisme et l'antisionisme. On voit aussi comment se crée, autour de l'idée centrale du « complot juif », des liens entre idéologie d'extrême-gauche et d'extrême droite ». Mais contrairement à son presque frère, Bruno Gollnisch, elle n'a jamais été sanctionnée par son université. Parallèlement à ces deux problèmes se situe celui du « gauchisme décomposé et de l'antisionisme extrême » de

l'Association générale des étudiants de Nanterre." (p. 14)

L'auteur croit que le " négationnisme" est "une invention bien française." Ensuite, il est interviewé et il en rajoute une louche:

Vous consacrez plusieurs pages à « cette Maria Poumier que personne ne connaît », professeur à Paris VIII et grande fan de Roger Garaudy. C'est pour montrer la différence de réaction des autorités quand les propos antisémites viennent de l'extrême droite et quand ils viennent de l'extrême gauche ?

Ce qui m'a frappé dans son cas, assez isolé, c'est que, dès qu'il s'agit de l'extrême droite, la dénonciation de l'antisémitisme est puissante, efficace, bien relayée par les médias. Et dès qu'il s'agit de quelqu'un qui est, disons, pour aller vite, pro-cubaine, c'est beaucoup plus difficile. Il y a beaucoup plus de difficultés à entendre, à percevoir, ce qui met sur la voie d'un phénomène bien plus large : la difficulté pour des gens qui sont de gauche, sensibles à la justice, à la dénonciation du colonialisme, à la façon dont ont été constitués les ghettos etc., à bien prendre la mesure de l'antisémitisme de ce côté-là. Poumier est un cas extrême de ce problème-là. Je pense que cette femme aurait dû être sanctionnée ou rappelée à l'ordre par les instances universitaires dont elle dépend. Ce qui ajoute un autre problème: celui des carences de système universitaire sur ces questions-là, comme sur un certain nombre d'autres. (p. 16)

Le Droite de vivre, 610, juin 2005

http://www.licra.org/ddv/2005-06-15_610.pdf

LYON, encore

Procès Gollnisch reporté, un autre conseiller régional du FN comparait à Lyon

LYON (AP) -- Alors que le tribunal correctionnel de Lyon a reporté mardi soir au 23 mai 2006 le procès de Bruno Gollnisch, cité à comparaître pour contestation de crimes contre l'humanité, le procès d'un ancien élu du conseil régional de Rhône-Alpes, Georges Theil, accusé des mêmes faits, s'est déroulé jusqu'à la fin de la journée.

C'est la deuxième fois que le procès de Bruno Gollnisch est reporté. Le tribunal correctionnel de Lyon attend en effet que le Parlement Européen se prononce sur le maintien ou non de l'immunité de l'élu.

Contre Georges Theil, 65 ans, le procureur de la République, André Pellet, a requis six mois de prison ferme, une amende proportionnelle à ses revenus et une suspension de ses droits physiques.

Le jugement sera rendu le 3 janvier 2006.

Le 14 octobre 2004, Georges Theil, déjà condamné deux fois pour contestation de crimes contre l'humanité, avait comparé lors d'une interview télévisée, les chambres à gaz à des autoclaves de désinfection. Cet interview avait eu lieu trois jours après les propos controversés de Bruno Gollnisch sur l'existence des chambres à gaz, lors d'une conférence de presse.

29 novembre 2005.

<http://permanent.nouvelobs.com/societe/20051129.FAP9594.html?2103>

DU PAQUEBOT

Loi Fabius-Gayssot: communiqué de JM Le Pen

Saint-Cloud le 9 décembre 2005

Je me félicite, une fois n'est pas coutume, de la déclaration solennelle du Président de la République, concernant l'histoire qui ne doit pas être écrite par la loi mais par les historiens. Je me félicite également de l'annonce de la création d'une mission pluraliste destinée à évaluer l'action du Parlement dans ce domaine.

Même si je ne me fais aucune illusion sur le prétendu pluralisme de cette mission, je ne doute pas que celle-ci conclura d'abord à l'illégitimité de la loi Rocard-Gayssot de 1990, texte alors justement qualifié de "stalinien" par M. Jacques Toubon, et dénoncé par Mme Madeleine Rebérioux en ces termes: "On confie à la loi la charge de dire la vérité en histoire, alors que la vérité historique récuse toute autorité

officielle. L'URSS a payé assez cher son comportement en ce domaine pour que la République française ne marche pas sur ses traces."
L'abrogation de cette loi, annoncée implicitement par Jacques Chirac, sera une bonne nouvelle pour les historiens et tous les esprits libres.

VOIR NOTREZ DOSSIER Français, encore un effort si vous voulez être républicains.

Une pétition pour l'abrogation des articles de loi contraignant la recherche et l'enseignement de cette discipline.

Liberté pour l'histoire

Libération, 13 décembre 2005.

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=344464>

LE DÉMASQUEUR MASQUÉ

Quand le relativisme sert à masquer le négationnisme

Dohet, Julien

n° 34, octobre-décembre 2005

Dans un précédent article¹, nous avons illustré le fait que les idées d'extrême droite étaient très rapidement réapparues au grand jour et n'avaient donc aucunement été éradiquées avec la fin de la guerre. Cet article et les suivants développeront cet aspect afin de souligner et d'explicitier la continuité entre les années 30 et aujourd'hui.

Le révisionnisme²

A sa sortie en 1948, le livre *Nuremberg ou la terre promise*³ est interdit à la vente en France et son auteur condamné à un an de prison ferme pour avoir fait l'apologie des crimes de guerre. Maurice Bardèche (1909-1998)⁴, un an après avoir critiqué l'épuration dans sa *Lettre à François Mauriac*, devient ainsi un des pionniers de la reconstruction intellectuelle de l'extrême droite. Beau-frère de Robert Brasillach, avec qui il a notamment écrit une Histoire de la guerre d'Espagne, Bardèche ne s'est pas compromis durant l'occupation. C'est l'exécution de Brasillach, un des rares fusillés pour collaboration intellectuelle, qui le fait entrer en politique où il acquerra une posture de leader spirituel de l'extrême droite française⁵.

Nuremberg ou la terre promise se veut tout d'abord une contestation en règle de la légalité du tribunal de Nuremberg⁶, le livre commençant par ces mots : « Je ne prends pas la défense de l'Allemagne. Je prends la défense de la vérité (...) Nous vivons depuis trois ans sur une falsification de l'histoire. Cette falsification est adroite : elle entraîne les imaginations, puis elle s'appuie sur la conspiration des imaginations. »⁷ L'angle d'attaque du tribunal est de l'interpréter comme l'émanation de la loi du vainqueur où les droits de la défense ne seraient que purement factices : « Car cette machinerie moderne, comme on sait, eut pour résultat de ressusciter la jurisprudence des tribus nègres. Le roi vainqueur s'installe sur son trône et fait appeler ses sorciers : et, en présence de guerriers assis sur leurs talons, on égorge les chefs vaincus. Nous commençons à soupçonner que tout le reste est de la comédie et le public, après dix-huit mois, n'est déjà plus dupe de cette mise en scène »⁸. Autre argument mis en avant, celui du caractère rétroactif de la législation mise en place : « Car, en somme, le tribunal juge au

nom d'un super-Etat qui a une certaine existence en 1945, à supposer qu'on croit à l'ONU, mais qui n'en avait aucune en 1939. »⁹

Des crimes partagés et, finalement, pas si graves

Si le procès de Nuremberg est contestable sur la forme, il l'est aussi sur le fond. Une de ses raisons d'être est de justifier la guerre en faisant passer les vainqueurs pour les défenseurs de la civilisation face à la barbarie. « L'alliance judéo-réactionnaire voulait « sa » guerre, qui était pour elle une guerre sainte : elle savait que seule une agression caractérisée lui permettrait d'entraîner l'opinion. »¹⁰ De plus « On en sentit si bien la nécessité qu'on mit sur pied, dès cette date (celle des tapis de bombe sur les villes allemandes, ndlr), un puissant organisme de détection des crimes allemands, qui eut pour mission de s'installer sur les talons des premières vagues d'occupation (...) »¹¹.

Et « Ces recherches furent, comme on sait, couronnées de succès. On eut la bonne fortune de découvrir en janvier 1945 ces camps de concentration dont personne n'avait entendu parler jusqu'alors, et qui devinrent la preuve dont on avait précisément besoin, le flagrant délit à l'état pur, le crime contre l'humanité qui justifiait tout. (...) la guerre morale était gagnée. »¹². Mais contrairement à ce que l'on pense souvent, Bardèche ne nie pas le génocide¹³ : « à Treblinka, la base d'extermination, où les Juifs étaient exécutés en masse aussitôt après leur arrivée dans une gare factice qui dissimulait les installations d'exécution. On voit ainsi la différence de traitement entre Juifs occidentaux et Juifs d'Europe centrale »¹⁴. La fin de cette citation est significative de la première relativisation de l'auteur : « Ne nous montrons donc pas plus royalistes que le roi. Ce qui s'est passé à Auschwitz, à Maidanek et autres lieux regarde les Slaves : nous, nous avons à nous occuper de l'Occident. (...) Ce qui nous importe est de savoir ce que les Allemands nous ont fait à nous. »¹⁵ car « (...) dans la pensée des Allemands, il n'y avait pas de volonté d'extermination des Français (et c'est pourquoi l'on n'en trouve aucune preuve), mais il y avait une volonté d'extermination des juifs (sur laquelle les preuves sont nombreuses), et il n'y eut pas de déportation des Français, il y eut une déportation des juifs (sauf de ceux qui les aident...)¹⁶» Mais même à l'Est Bardèche va émettre des doutes sur l'ampleur qu'a pris le génocide et sur ses traces : « On conserve ainsi, au moyen de mannequins de cire, de chambres à gaz reconstituées, de scènes de tortures composées comme au musée Grévin, le souvenir des horreurs décrites par la propagande. Ce n'est déjà pas mal. Mais comme il se trouvait souvent que les lieux ne se prêtaient pas à une reconstitution, on a fait marcher la truie, et on a bâti, comme au cinéma, des décors complets de torture en des endroits où ils n'ont jamais existé, ou bien, toujours dans la pieuse intention de faire plus vraisemblable, on a construit à Auschwitz et à Dachau, par exemple, des fours crématoires supplémentaires destinés à apaiser les scrupules qui auraient pu naître dans les cerveaux de quelques mathématiciens. C'est ainsi qu'on écrira l'histoire : on voit même par là qu'on peut la fabriquer. »¹⁷ Et comme par hasard, « Il n'est pas inutile, peut-être, de faire appel de cet admirable montage technique. Après avoir présenté nos plus sincères compliments aux techniciens, juifs pour la plupart, qui ont orchestré ce programme (...) »¹⁸. Enfin, Bardèche avance un argument qui sera abondamment réutilisé par après : « Si la délégation française trouve des factures de gaz nocifs, elle se trompe dans la traduction et elle cite une phrase où l'on peut lire que ce gaz était destiné à « l'extermination », alors que le texte allemand dit en réalité qu'il était destiné à « l'assainissement », c'est-à-dire à la destruction des poux dont tous les internés se plaignaient en effet (...) »¹⁹.

Donc si les crimes allemands sont incontestables, ils concernent quasi exclusivement l'Est et sont de bien moindre ampleur que celle annoncée. Mais la relativisation du génocide ne s'arrête pas là. Tout d'abord, il s'agit de limiter l'interrogation à ce qu'ont subi les français : « Quand aux camps de concentration, l'honnêteté consiste pour nous à demander justice et réparation pour les Français innocents qui ont été déportés et torturés, mais non pas pour les autres. (...) Il nous paraît impossible de ne pas faire, en particulier, la distinction que les Allemands ont faite entre les juifs et les non-juifs »²⁰. Et ce, même si Bardèche précise que « (...) pour ma part je ne suis pas antisémite : je désire au contraire que le peuple juif trouve quelque part la patrie qui lui permettra de se regrouper »²¹. Au passage, l'auteur précise que

l'extermination qu'il condamne est l'œuvre d'un homme : Himmler et non du nazisme qui voulait déporter les Juifs dans un gigantesque Ghetto à l'Est.

Le dernier argument est que chaque camp a des crimes sur la conscience. Ainsi lors de la libération : « Oui, juifs, oui, chrétiens sociaux, gaullistes, résistants, vous pouvez être fiers (mais ces comptes ne s'oublieront pas), quand on fera le compte de ces morts discrètes de la persécution, on s'apercevra que le chiffre des 50.000 ou 80.000 Français morts en déportation, est largement balancé par le chiffre des Français qui sont morts de misère et de chagrin à la suite de la libération »²² et en parlant d'Oradour sur Glane de préciser : « On peut en dire autant des représailles collectives et des incendies de villages, mais à condition de mentionner expressément que cette condamnation porte sur toute représailles collective et sur tout incendie de village, et que les officiers allemands poursuivis à ce titre seront punis des mêmes peines que les officiers français responsables d'actes analogues en Indochine, avant et après cette guerre : car enfin, pourquoi faudrait-il appeler crime l'incendie de pavillons en briques, et peccadille l'incendie de villages en bambous ? »²³

Au nom de quoi la démocratie aurait-elle raison ?

Après avoir relativisé les crimes reprochés aux Allemands en les minimisant et les plaçant aux mêmes niveaux que toutes les autres exactions de la guerre avec cette phrase terrible : « Il est inévitable alors que l'extermination des juifs ne nous apparaisse plus maintenant que comme un des procédés nouveaux de cette guerre que nous avons à juger comme nous avons à juger les autres, l'extermination des slaves, les bombardements des grandes villes allemandes »²⁴ Maurice Bardèche entame le processus de réhabilitation des idées d'extrême droite, s'interrogeant sur le concept de civilisation. « L'opinion et les procureurs des puissances victorieuses affirment qu'ils se sont érigés en juges parce qu'ils représentent la civilisation. C'est l'explication officielle. Mais c'est aussi le sophisme officiel. Car c'est prendre pour principe et base certaine ce qui est justement en discussion. C'est au terme du procès ouvert entre l'Allemagne et les Alliés qu'on pourra dire quel camp représentait la civilisation. »²⁵ car pour lui, la civilisation ne peut en aucun cas être basée sur l'idéologie démocratique et les notions d'égalités : « La Personne Humaine, nous savons très bien ce que c'est. Ce terme n'a toute sa signification, on peut même dire qu'il n'a de signification, au sens où l'entend le Tribunal, que s'il s'applique à un individu apatride, qui est né dans un faubourg de Cracovie, qui a souffert sous Hitler, a été déporté, n'est pas mort, a quand même été ressuscité, sous la forme d'un patriote français, belge ou luxembourgeois, sur lequel nous sommes invités à reporter tout ce qui est en nous de déférence et d'adoration. »²⁶ et de préciser que « Le respect de la personne humaine consiste à reconnaître une égale spécificité humaine et par conséquent des droits égaux au nègre de Douala et à l'archevêque de Paris.

On ergote sur les droits égaux : il faudra bien les reconnaître quelque jour ou notre devise n'a plus de sens. A partir de ce jour, la libre expression des droits égaux de deux milliards d'être humains se répartit ainsi : 600 millions de blancs, le reste en nègres, asiates ou sémites ».²⁷ Cette situation ne peut mener qu'au chaos et à la victoire du véritable ennemi de la civilisation occidentale : « Car enfin, Nuremberg détruit les patries : qui les détruit mieux que le communisme ? Nuremberg instaure une instance internationale : Moscou n'en est-il pas une ? Nuremberg crée une Eglise : il en existe une autre qui est la IIIe Internationale. Nuremberg décrète le règne de la conscience universelle : il suffira au bolchevisme de s'affubler de cette peau pour avoir aussi bonne tournure qu'eux. Nos théoriciens ont transformé toutes les guerres à venir en guerres civiles, et dans ces guerres civiles, ils ont préparé tout ce qui servira leur adversaire. »²⁸ Ainsi donc, avec Nuremberg « Ils condamnent notre vérité, ils la déclarent radicalement fausse. Ils condamnent notre sentiment, nos racines même, notre manière la plus profonde de voir et de sentir. »²⁹

Or, « Et si le national-socialisme avait été, en réalité, la vérité et le progrès, ou du moins, une forme de la vérité et du progrès ? Si le monde futur ne pouvait se construire que par un choix entre le communisme et le nationalisme autoritaire, si la conception démocratique n'était pas viable, si elle était condamnée par l'histoire ? »³⁰. Nuremberg a

donc détruit le seul rempart vers le communisme et promet comme « terre promise » la destruction de la civilisation occidentale et l'interdiction de ses seuls véritables défenseurs car « Ce que nous avons détruit et condamné a été, nous ne devons pas l'oublier, non seulement pour les Allemands, mais pour des millions d'hommes en Occident, la seule solution durable au drame du monde moderne, la seule manière d'échapper à l'esclavage capitaliste sans accepter l'esclavage soviétique. Ce que nous avons détruit était, dans la pensée de ces hommes, non pas cette tyrannie réactionnaire et militaire que nous avons affecté de dénoncer, mais un immense effort d'affranchissement des travailleurs. Leur drapeau rouge timbré au signe de leur patrie était l'emblème de la révolution d'Occident. Nous disons qu'ils étaient des esclaves et eux avaient le regard de ceux qui travaillent dans la joie. »³¹. Ainsi est reposé le choix de civilisation entre le nationalisme et le communisme.

La nécessaire construction de l'Europe

Le procès de Nuremberg marque donc une étape qui condamne, selon Bardèche, l'Occident et ses véritables défenseurs au nom d'une idéologie mollassonne, étrangère à l'âme européenne, et qui ne peut que nous rendre esclave du communisme. L'idéal de justice que représentait le nazisme pour l'occident et ses travailleurs n'a pas dit son dernier mot et la guerre froide donne l'occasion de faire de l'Europe une forteresse, rempart contre l'Est : « Si l'Europe d'Occident pouvait devenir une île escarpée qui vivrait sous ses propres lois et où ne pourraient aborder ni l'esprit démocratique d'importation américaine, ni le communisme d'importation soviétique (...) »³². L'espoir d'une renaissance, Bardèche l'affirme haut et fort : « Cette volonté révolutionnaire, cette joie de la révolution en marche, elle doit être à nouveau parmi nous. La justice sociale n'est pas moins nécessaire à l'Occident que l'acier et le charbon. Si nous n'avons rien d'autre à offrir aux ouvriers de nos campagnes et de nos villes que les habituelles impostures démocratiques, aucun raisonnement au monde ne les empêchera de regarder avec espoir vers la terre qui leur parle de l'affranchissement et de la puissance du prolétariat. Nous n'avons pas le droit d'oublier, et il serait fou d'oublier que ce rêve d'un socialisme fièrement affirmé par la nation a été celui de millions d'hommes en Europe. Les vérités sont comme les patries : elles ne s'écrasent pas d'un coup de botte. »³³

Aide-mémoire, n°34, octobre-décembre 2005. Les pieds-nickelés de l'antifascisme belge. Il est assez rigolo de voir des gens que Degrelle empêche encore de dormir...

1 L'extrême droite n'a jamais cessé d'exister, in *Aide-mémoire*, n°32 d'avril-mai-juin 2005 : <http://www.territoires-memoire.be/am/affArt.php?artid=327>

2 Le terme de révisionniste est celui que préfèrent les auteurs de cette tendance et reflète le mieux les idées exprimées dans le livre de Bardèche. Nous avons cependant préféré parler de négationnisme dans notre titre pour souligner la vraie nature idéologique des idées exprimées et enlever toute ambiguïté. Voir sur cette question : Igounet, Valérie, *Histoire du négationnisme en France*, coll. XXe siècle, Paris, Seuil, 2000.

3 Bardèche, Maurice : *Nuremberg ou la terre promise*, Paris, Les sept couleurs, 1948, 270 p.

4 Milza, Pierre et Berstein, Serge : *Dictionnaire historique des fascismes et du nazisme*, Bruxelles, Complexe, 1992, pp.104-106. Bardèche ne purgera que quelques semaines et sera amnistié.

5 Dumont, Serge : *Les brigades noires. L'extrême droite en France et en Belgique francophone de 1944 à nos jours*. Berchem, EPO, 1983, p.123.

6 Nous avons déjà évoqué cette question dans : Le procès de Nuremberg était-il juste ? in *Aide-mémoire*, n°25 de juillet-août-septembre 2003 : <http://www.territoires-memoire.be/am/affArt.php?artid=242>

7 p.9

8 p.30

9 p.87.

10 p.69

11 p.22-23 12 p.23

13 On trouvera les principaux textes négationnistes, ainsi que des ouvrages antisémites, sur le site www.vho.org/aaargh à visiter avec toutes les précautions requises. Outre le livre de Valérie Igounet, on lira avec intérêt Coquio, Catherine : *L'histoire trouée. Négation et témoignage*, Coll. Comme un accordéon, Nantes, L'atalante, 2003.

14 p.159

15 p.115

16 p.187

17 p.146

18 p.24

19 p.133. Le vocabulaire utilisé par les Allemands et les projections mathématiques pour diminuer le nombre de morts sont deux des principaux arguments qui sont toujours utilisés par les négationnistes.

20 p.183

21 p.190

22 p.202.

23 p.174

24 p.193

25 p.15.

26 p.249-250

27 p.239

28 p.234

29 p.54

30 p.43

31 p.259

32 p.265. Nous reviendrons prochainement sur cette « troisième voie » que nous avons déjà abordée avec : Un vrai fasciste : ni de droite, ni de gauche... mais d'extrême droite in *Aide-mémoire* n°31 de janvier-février-mars 2005 : <http://www.territoires-memoire.be/am/affArt.php?artid=316> 33 p.262

<http://www.territoires-memoire.be/am/affArt.php?artid=353>

PAS KOSHER

Atzmon se lâche

Selon les *Ruhr Nachrichten* (Nouvelles de la Ruhr) en date du 29 novembre 2005, l'écrivain et musicien **israélien** Gilad Atzmon (<http://www.gilad.co.uk>), qui vit depuis 1994 en exil à Londres, devait parler dans une salle de la gare de Langendreer/Bochum de son nouveau roman *My one and only Love* (Mon seul et unique amour) avant de donner un récital de musique.

Mais les choses se sont passées autrement que prévu. Au lieu de parler de son roman, Atzmon a vitupéré contre les mensonges qu'on diffuse sur la deuxième guerre mondiale et sur l'"Holocauste": Tout ce qu'on raconte à ce sujet serait "une complète falsification élaborée par les Américains et les sionistes" ("eine komplette von Amerikanern und Zionisten initiierte Fälschung"), a-t-il déclaré. "Le véritable ennemi ne serait pas Hitler mais Staline" ("Der wahre Feind sei nicht Hitler, sondern Stalin gewesen") et les Allemands devraient cesser de se sentir coupables: "C'est vous qui êtes les véritables victimes" ("Ihr seid die Opfer"), a-t-il ajouté.

Le scandale a été à son comble, une bonne partie du public quittant alors la salle en guise de protestation lorsque Atzmon a mis en doute le nombre des juifs qui auraient été tués durant l'"Holocauste". En particulier selon lui le nombre de six millions de victimes n'a jamais été juridiquement prouvé.

Le 10 décembre, le révisionniste allemand Gùnder Deckert - qui a fait de la prison pour avoir simplement servi d'interprète à l'Américain Fred Leuchter (l'homme du *Rapport Leuchter*) lors du "Leuchter Kongress" de Munich en 1991 organisé par Ernst Zùndel - a déposé plainte contre Gilad Atzmon auprès du procureur de sa région ! Pourquoi, après avoir obtenu l'extradition de Ernst Zùndel du Canada, de Siegfried Verbeke des Pays-Bas et de Germar Rudolf des Etats-Unis, l'Allemagne ne réclamerait-elle pas l'extradition de Gilad Atzmon de l'Israël?

SI UN ÊTRE HUMAIN...

Lettre au président de la République française, M. Jacques Chirac, au sujet de son refus de l'histoire officielle, de la part de Michel Dakar, histoire officielle imposée par les lois, dont celle sur le colonialisme du 23 février 2005,

De : Michel Dakar

Paris, le 12 décembre 2005

LRAR n° 1951 7745 9 FR

M. le Président de la République française, Jacques Chirac. Palais de l'Élysée 55-57, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris

Monsieur le Président de la République ,

Si un être humain accomplit un seul acte réellement bénéfique, une fois dans toute sa vie, on peut dire de lui qu'il a réussi sa vie.

Monsieur le Président, vous avez accompli cet acte, et de plus, qui est bénéfique pour l'ensemble de l'humanité, au-delà même du peuple français.

En effet, vous avez déclaré que « il n'y a pas d'histoire officielle », et que « l'écriture de l'histoire est l'affaire des historiens ». C'est votre cadeau au monde.

Par ces simples phrases, relatives au contexte de l'imposition du jugement à l'esprit de tous, comme obligatoire, de considérer la colonisation comme bénéfique, vous êtes entré dans l'histoire, et vous serez reconnu comme un grand homme.

Mais au-delà de ce contexte, par votre énonciation, plus globalement et fondamentalement, vous avez libéré la pensée de toute entrave intérieure, c'est-à-dire que vous avez permis à l'esprit de continuer d'exister, de progresser, de pouvoir faire parvenir un jour l'humanité à un ordre de paix, de liberté, d'égalité et de fraternité, ce qui est la devise de notre République.

Cette progression a été bloquée par la loi Fabius-Gayssot publiée le 13 juillet 1990, qui oblige à croire aux conclusions du Tribunal de Nuremberg qui a jugé les nazis en 1945, ces conclusions étant l'existence des chambres à gaz nazies, d'une volonté d'exterminer les Juifs, la réalité des six millions de victimes juives, instituant ainsi une histoire officielle, la répression de toute déviation par rapport à cette histoire officielle, et les juges, le Trésor public, les policiers et les gardiens de prison, comme conservateurs de cette vérité historique, en place des chercheurs scientifiques en histoire. Depuis la loi Fabius-Gayssot, le temps non seulement s'est arrêté, mais a régressé, et l'esprit a dû lutter pour pouvoir persister.

La loi Fabius-Gayssot a marqué le début de l'hiver de l'esprit en France.

Cette lutte a été menée par les révisionnistes, qui se sont opposés, comme vous le faites à présent, à l'imposition d'un dogme de réalité, imposition sous la menace de la mort civile et financière, prélude à la déchéance puis à la mort physique.

Je vous adresse par cette lettre l'expression de ma profonde gratitude.

Je me permets d'ajouter, que vu les temps actuels, vous serez certainement, et pour un certain temps, le dernier grand, et vrai, président français.

M. DAKAR

Lettre traduite en anglais, et diffusée sur le site <http://aredam.net>, au fichier : <http://aredam.net/hiver-et-printemps-spirituel.html>

Voir l'article du journal *Le Parisien*, du 10 décembre 2005, page 4.
<http://www.aredam.net/hiver-et-printemps-spirituel.html>

LE CONSERVATISME RELÈVE LA TÊTE

14/12/2005

GOLLNISCH DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL POUR CONTESTATION DE CRIME CONTRE L'HUMANITE

Chantal Cutajar

Bruno Gollnisch, universitaire, Professeur à l'Université de Lyon III comparaitra le 23 mai 2006 devant le tribunal correctionnel de Lyon pour «*contestation de crimes contre l'humanité*», les eurodéputés ont en effet voté, hier à Strasbourg, la levée de son immunité parlementaire. Gollnisch est poursuivi pour les propos qu'il avait tenus sur les chambres à gaz, à Lyon, en octobre 2004 à savoir :

«*Quant à l'existence des chambres à gaz, c'est aux historiens d'en discuter*». Monsieur Gollnisch considère que les historiens ont «*le droit*» de discuter «*sur le nombre de morts, sur la façon dont les gens sont morts*» dans les camps nazis. Choquée par cette prise de position d'un universitaire j'avais à l'époque souhaité réagir considérant que l'université avait une mission : au-delà de la transmission des savoirs et des savoirs faire, elle est une conscience. En même temps, cette conscience libre a une immense responsabilité, celle d'être toujours indéfectiblement du côté du juste, de la dignité et de l'humanisme.

Considérant que les facultés de droit plus que d'autres, car placées au cœur de la société formant de futurs décideurs publics et privés, doivent être des vigies et ont le devoir de montrer et d'éclairer le

chemin, j'avais organisé, à Schirmeck en décembre 2004 à proximité du camp de concentration du Struthof, sur les lieux qu'aucun négationnisme ne peut gommer, avec le soutien du Conseil Régional et du mémorial d'Alsace Moselle un cours sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations auquel ont assisté 500 étudiants et lycéens de notre région.

La comparution de Monsieur Gollnisch devant le Tribunal correctionnel pour contestation de crime contre l'humanité me donne l'occasion de rappeler ce que la loi condamne.

Le 13 juillet 1990 était promulguée une loi qui portera le nom de son initiateur, le député Jean-Claude GAYSSOT qui introduisait un nouvel article 24 bis à la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse. Cette disposition sanctionne pénalement d'un an d'emprisonnement de 45 000 euros d'amende l'expression publique de thèses contestant l'existence de crimes contre l'humanité commis par l'Allemagne Hitlérienne au cours de la seconde guerre mondiale.

La loi renvoie à l'article 6 du Statut du Tribunal militaire international de Nuremberg qui définit la notion de crime contre l'humanité :

« L'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation, et tout autre acte inhumain commis contre toutes populations civiles, avant ou pendant la guerre.

Constitue également un crime contre l'humanité, les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux lorsque ces actes ou persécutions ont été commis à la suite d'un crime rentrant dans la compétence du Tribunal ou en liaison avec ce crime ».

La loi française condamne la contestation des faits suivants :

L'accouchement de la loi Gayssot ne s'est pas fait sans douleur. Cet article 24 bis a en effet suscité d'abondantes polémiques au cours des débats parlementaires, certains lui ayant reproché de constituer une atteinte à la liberté d'expression.

C'est exact, nul doute que la loi Gayssot porte atteinte à la liberté d'expression.

Mais encore faut-il rappeler que cette liberté n'est pas sans limites et la limite qu'elle fixe non seulement n'est pas excessive mais elle constitue une garantie pour la démocratie.

La jurisprudence affirme très clairement que la sanction pénale du négationnisme constitue une nouvelle limite conforme aux principes généraux du droit, tant national qu'international, dans la mesure où il a toujours été loisible au législateur d'aménager les conditions d'exercice d'une liberté publique pour en empêcher les excès ou les abus.

Cette limite réside dans le respect dû à la mémoire des victimes du nazisme et le rejet total de toute discrimination raciale dont le nazisme fit un de ses principes fondamentaux.

D'une manière constante, la Chambre criminelle rappelle que si l'article 10 de la CEDH reconnaît à toute personne le droit à la liberté d'expression, ce texte prévoit que l'exercice de cette liberté comportant des devoirs et des responsabilités, peut être soumis à certaines formalités, conditions restrictions ou sanctions, prévues par la loi. Selon les termes mêmes de la Chambre criminelle, ces limites constituent, dans une société démocratique, des mesures nécessaires notamment à la protection de la morale et des droits d'autrui.

Tel est l'objet notamment de l'article 24 bis de la loi de 1881.

Parce qu'enfin de quoi s'agit-il ?

L'objectif du législateur est clair : lutter contre une méthode rhétorique et un discours raciste et antisémite fondé sur un postulat qui est qu'il n'y a pas eu de génocide et l'instrument qui le symbolise, à savoir les chambres à gaz, n'a jamais existé.

Ce discours tente de trouver une légitimité au moyen de l'onction universitaire de thèses qui prétendent être l'expression **d'une pseudo école révisionniste** à contre courant de l'école dite exterminationniste.

Robert Faurisson, Universitaire, spécialiste de littérature française, Maître de Conférences à Lyon II en 1973 mène dans les années 70 une enquête personnelle sur les chambres à gaz, conclut à leur non-existence.

Il est condamné en juillet 1981 par la Cour d'appel de Paris pour diffamation raciale pour la phrase prononcée à Europe 1 le 16 décembre 1980 : **« Les prétendues chambres à gaz hitlériennes et le prétendu génocide des Juifs forment un seul et même mensonge historique qui a permis une gigantesque escroquerie politico-financière, dont les principaux bénéficiaires sont l'Etat d'Israël et le sionisme international, et dont les principaux victimes sont le peuple allemand – mais non pas ses dirigeants et le peuple palestinien tout entier ».**

Dans un tract un certain **Reynouard Vincent**, condamné par la Chambre criminelle le 26 mai 1994 pour contestation de crime contre l'Humanité s'exprimait ainsi : « Qui sont les révisionnistes ? Ceux pour qui les « prétendues chambres à gaz » hitlériennes et « le prétendu génocide » des juifs forment un seul et même mensonge historique. Dans un pays qui se prétend patrie des droits de

l'homme, de tels propos devraient être autorisés et un débat national entre historiens révisionnistes et non-révisionnistes devrait être organisé ».

En réalité, les révisionnistes sont des négationnistes qui, sous couvert de la méthode historique fondée sur le révisionnisme, prétendent rétablir la vérité, détruire le mythe construit autour de mensonges sur lesquels repose la vérité historique officielle forgée par les vainqueurs au procès de Nuremberg.

Le négationnisme est ainsi un discours mis au service d'un postulat : la non-existence du génocide juif.

C'est un discours antisémite dont l'objectif est de réhabiliter l'antisémitisme et c'est parce qu'il véhicule l'incitation à la haine raciale qu'il est pénalement sanctionné lorsqu'il s'exprime publiquement.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les premières manifestations du négationnisme ont été appréhendées pénalement, sous la qualification d'incitation à la haine raciale.

Comme le dit Pierre BRIDONNEAU^[1], « Révisionnisme, négationnisme : c'est blanc bonnet et bonnet blanc. Avec moins d'hypocrisie dans le second terme (...) ».

S'agissant de qualifier les faits, la contestation grossière de l'existence des chambres à gaz ne pose pas problème et tombe sous le coup de la loi pénale. Mais qu'en est-il des formes plus subtiles de contestations qui se multiplient ?

Je pense tout d'abord à la minoration du nombre de victimes. Les négationnistes fondent leur rhétorique notamment sur la proposition que le chiffre des victimes juives du nazisme est beaucoup plus faible qu'on ne l'a dit. Si faible qu'il devient clair qu'aucun génocide ni aucune tentative de génocide n'ont eu lieu, que jamais l'Allemagne nazie n'a entrepris un tel génocide.

De fait, la décision du Tribunal de Nuremberg ne précise pas le chiffre des victimes tuées à Auschwitz. La Cour d'appel de Paris avait alors cru pouvoir décider que le fait d'apposer des affichettes portant la mention « Auschwitz 125.000 morts » ne saurait constituer la contestation de crimes contre l'humanité prévue par la loi, parce que la loi ne définit ni directement ni par les décisions des juridictions auxquelles elle fait référence, le nombre des victimes comme un élément constitutif de l'infraction.

La Chambre criminelle de la Cour de cassation a cassé et annulé l'arrêt de la Cour d'appel de Paris considérant que la minoration outrancière du nombre des victimes caractérise le délit de contestation de crimes contre l'humanité (Crim 17 juin 1997).

Je pense ensuite à la nécessité d'un débat réclamé par les négationnistes.

Giraudy [*si elle savait de quoi elle parle, elle dirait "Giraudy"*] par exemple [qui indiquait dans son ouvrage](#) que « tant que n'aura pas lieu, entre spécialistes de compétence égale, un débat scientifique et public, un doute existera et même le scepticisme ».

La Chambre criminelle le 12 septembre 2000 jugera que la contestation de l'existence de crimes contre l'humanité entre dans les prévisions de l'article 24 bis de la loi du 29 juillet 1881, **même si elle est présentée sous forme déguisée ou dubitative ou encore par voie d'insinuation** ; qu'elle est également caractérisée lorsque sous couvert de recherche d'une supposée vérité historique, elle tend à nier les crimes contre l'humanité commis par les nazis à l'encontre de la communauté juive ».

Les polémiques provoquées à escient dans les médias cherchent en réalité à accréditer l'idée qu'il y a deux écoles historiques sur le sujet. L'école révisionniste et celle des exterminationnistes qui se prêtent à la falsification. Seule bien sûr l'école révisionniste ferait de l'histoire critique.

Dans sa thèse soutenue le 15 juin 1985 à Nantes sur [Les confessions de Kurt Gerstein. Etude comparative des différentes versions. Edition critique](#), Henri Roques explique dès la deuxième page de son introduction que « les textes de l'ancien officiers SS représentent un pièce maîtresse du dossier des chambres à gaz homicides, ces chambres dont les auteurs révisionnistes contestent fortement l'existence dans les camps de concentration nazis »^[2].

Roques mentionne uniquement les auteurs négationnistes tels que Rassinier, Faurisson, Butz, dans le but de faire croire à l'existence d'une école révisionniste légitime sur le plan scientifique :

« Mon premier but est très simple : servir la vérité. J'ai voulu offrir aux historiens des textes intégraux auxquels ils puissent accorder leur confiance. J'ai voulu, leur éviter de tomber dans les erreurs de leurs prédécesseurs. Mon second but : contribuer quelque peu à ce que l'école révisionniste, qui se consacre à mettre l'histoire de la seconde Guerre Mondiale en accord avec les faits, se voir reconnaître un droit de cité dans l'Université »^[3].

Faurisson a déplacé le négationnisme sur le terrain scientifique et tenté de muer le propos idéologique en un objet de discussion scientifique, fondé sur des faits objectifs et conduisant à des théories discutables.

Il ne restait plus qu'à faire valider ces thèses au moyen de diplômes ou d'écrits scientifiques sous le sceau de l'Université^[4].

D'autres depuis lui emboîtent le pas sous couvert du principe constitutionnel de l'indépendance des professeurs d'université qui en raison de leur rôle dans la formation des opinions des citoyens et l'étude scientifique bénéficient d'une liberté d'expression renforcée dont le corollaire est la libre recherche scientifique, consacrée par la loi du 26 janvier 1984.

Mais cette liberté ne saurait ériger le négationnisme en école historique pouvant faire entendre son point de vue fondé sur une prétendue recherche scientifique. Il y a des bornes que l'historien ne peut franchir au nom du respect des droits et libertés d'autrui.

Le 14 juin 1940 Ernstz Kantorowicz s'exprimait devant le Conseil de l'Université de Berkeley en ces termes : « Seuls le prêtre, le juge et l'universitaire peuvent porter la robe, signe de leur maturité d'esprit, de leur indépendance de jugement et de leur directe responsabilité devant leur conscience et devant leur Dieu. La robe traduit la souveraineté intérieure de ces trois métiers si étroitement liés : ils seront les derniers à se permettre d'agir sous la contrainte et de céder aux pressions ». [***On remarquera qu'en France il y a beau temps que les universitaires ont jeté la robe aux orties.***]

A la suite de Nicolas Bernard et de biens d'autres universitaires, je considère que « l'université ne doit pas devenir le terreau des faussaires de l'Histoire » qui utilisent la falsification au service d'une rhétorique de haine qui ne répond à aucun des idéaux de l'Université.

Les privilèges universitaires nous sont octroyés pour conforter notre mission de recherche et d'éducation.

L'Université n'a pas à protéger et ne peut en aucune manière, protéger des entreprises de falsification et de perversion des esprits.

La protection particulière dont bénéficient les universitaires ne leur est octroyée qu'à la condition de respecter la déontologie du chercheur consacrant les obligations de tolérance et d'objectivité qui ne laissent aucune place au discours négationniste.

Engager la discussion c'est accréditer l'idée d'un débat scientifique entre deux écoles historiques.

Mais prétendre ne pas prendre part au débat sous prétexte de n'être pas historien et renvoyer dos à dos les deux écoles historiques, c'est refuser la réalité du génocide et c'est se rendre complice consciemment de la falsification de l'histoire.

[1] *Oui, il faut parler des négationnistes*, Cerf, 1997, p. 10

[2] Cité par [Rousso, rapport préc.](#) p. 100

[3] idem

[4] Rapport Rousso, p. 84

<http://chantalcutajar.blogspot.com/archive/2005/12/14/gollnisch-devant-le-tribunal-correctionnel-pour-contestation.html>

SOLIDARITÉ

Madrid: manifestation pro-Irving/Zündel

Sous une grande bannière blanche proclamant "Irving, Zündel, Libertad", des manifestants se sont réunis devant l'ambassade d'Autriche à Madrid samedi 10 décembre 2005, à l'appel d'un nouveau parti espagnol: Alianza Nacional.

Annoncée 3 jours avant par Internet ainsi que par le bouche à oreille, la manifestation a tout de même réuni une centaine de manifestants; trois cars de police étaient présents; il n'y a pas eu d'incidents.

Les dates du procès de David Irving seraient fixées, selon un porte-parole du tribunal régional de Vienne, aux 20 et 21 février 2006, de 9h à 16h.

-----oooOOO\$\$\$OOOooo-----

NOUVELLES LETTRES PERSANES

RETOUR DU BÂTON

A La Mecque, le président iranien nie la Shoah

Pierre Prier

En affirmant qu'il ne croyait pas au génocide juif, Mahmoud Ahmadinedjad a saboté le sommet des États musulmans qui tentait de promouvoir la modération.

LES DIRIGEANTS DES PAYS musulmans réunis à La Mecque se sont engagés dans leur déclaration finale à lutter «fermement» contre l'extrémisme islamiste. Ce sommet extraordinaire des 57 membres de l'Organisation de la conférence islamiste (OCI), rassemblés dans la cité sainte de La Mecque à l'invitation du roi Abdallah, s'était ouvertement donné pour mission de réfléchir aux «impasses» du monde musulman, selon le mot du ministre saoudien des Affaires étrangères Saoud al-Fayçal, et de «*lutter contre les sentiments de haine à l'égard de l'islam, ce qui constitue une forme de racisme*».

«Mission» qui allait son bonhomme de chemin, avant que le président iranien Mahmoud Ahmadinedjad ne vienne tout gâcher hier, juste avant la fin de la rencontre et la prière commune des dirigeants devant la Kaaba, la pierre sacrée de La Mecque. Le très radical président a de nouveau dérapé au cours d'une conférence de presse. Récemment, Ahmadinedjad avait soulevé une tempête internationale en proposant de «*rayé Israël de la carte*». C'était à Téhéran. Cette fois c'est de La Mecque qu'il s'adresse, en populiste planétaire, à tous les musulmans du monde, au grand embarras du roi saoudien et des autres dirigeants présents, pour tenir des propos négationnistes sur la Shoah.

«*Certains pays européens insistent pour dire que Hitler a tué des millions de juifs dans des fours et vont jusqu'à dire que quiconque affirme le contraire doit être condamné et jeté en prison*», a déclaré Ahmadinedjad, qui a précisé ensuite qu'il ne croyait pas lui-même à l'Holocauste. «*Bien que nous n'acceptons pas cette affirmation, si elle était vraie, nous poserions la question suivante aux Européens : «Le meurtre de juifs innocents par Hitler constitue-t-il la raison de leur soutien aux occupants de Jérusalem ?»*»

Un affront difficile à pardonner

Le président iranien a une solution : «*Les Européens devraient offrir une partie de leur territoire, comme l'Allemagne, l'Autriche ou d'autres pays, de manière à ce que les juifs y installent leur État.*» Les trente présidents présents étaient convenus de relancer le plan de paix de la Ligue arabe, proposé par le roi Abdallah, qui prévoit de renouer avec Israël en échange de la création d'un État palestinien dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale.

La nouvelle sortie du leader iranien a pris en otage la cité la plus sainte de l'islam et ses propriétaires saoudiens, qui mettront sans doute longtemps à lui pardonner cet affront. La campagne négationniste d'Ahmadinedjad constitue un nouveau défi au monde, au moment où les négociations sur le nucléaire iranien sont dans l'impasse et où Téhéran menace de reprendre l'enrichissement de l'uranium, étape vers l'arme atomique. Elle intervient peu après des déclarations du chef d'état-major israélien, exprimant qu'il était prêt à franchir «*2 000 kilomètres*», la distance séparant Tel-Aviv de Téhéran, pour empêcher l'Iran d'avoir la bombe.

Après ce coup de théâtre qui a aussitôt suscité des réactions indignées dans le monde, les travaux de la conférence risquaient de passer au second plan. Le ministère israélien des Affaires étrangères a qualifié de «*scandaleux et racistes*» les propos du chef de l'État iranien tandis que la Maison-Blanche a estimé que cette nouvelle diatribe montre *la vraie nature du régime iranien*. [...]

Le Figaro, 9 décembre 2005.

AFFIRMATION DU RÉVISIONNISME

M. Ahmadinejad qualifie Israël de « tumeur » et doute de la Shoah

APRÈS AVOIR affirmé, le 26 octobre, qu'Israël devait être « rayé de la carte », Mahmoud Ahmadinejad, le nouveau président iranien, a, jeudi 8 décembre, lors d'une conférence de presse à La Mecque, à l'occasion du sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), émis des doutes sur la réalité de la Shoah et proposé le transfert d'Israël en Europe, qualifiant l'Etat juif de « tumeur ».

« Certains pays européens insistent pour dire qu'Hitler a tué des millions de juifs dans des fours et vont jusqu'à dire que quiconque affirme le contraire doit être condamné et jeté en prison, a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « Bien que nous n'acceptons pas cette affirmation, si elle était vraie, nous poserions la question suivante aux Européens : « Le meurtre de juifs innocents par Hitler constitue-t-il la raison de leur soutien aux occupants de Jérusalem ? Si les Européens étaient honnêtes, ils devraient offrir une partie de leurs territoires en Europe. Bon, vous les avez opprimés, donnez un morceau de terre européenne au régime sioniste pour qu'il y établisse le gouvernement qu'il veut et nous le soutiendrons. » « Que l'Allemagne et l'Autriche donnent deux ou trois de leurs provinces au régime sioniste et le problème sera réglé à la racine », a-t-il encore ajouté. « Maintenant que vous croyez que les juifs ont été opprimés, pourquoi les musulmans palestiniens doivent-ils en payer le prix ? », s'est-il aussi demandé.

Pour ce conservateur, qui a pris ses fonctions en août, « la question qui se pose est : d'où proviennent ceux qui gouvernent en Palestine en tant qu'occupants ? Où leurs pères vivaient-ils ? Ils n'ont pas de racines en Palestine alors qu'ils se sont emparés du sort de cette nation. Le droit à l'autodétermination n'est-il pas l'un des principes contenus dans la charte des Nations unies ? Pourquoi privent-ils les Palestiniens de leurs droits ? ».

M. Ahmadinejad a également fait référence aux historiens révisionnistes, affirmant que « n'importe quel chercheur qui nie ce propos [l'existence du génocide] , avec des preuves historiques, est poursuivi durement, emprisonné et condamné » dans les pays européens. Il a souligné que « la meilleure solution est la résistance pour amener les ennemis du peuple palestinien à la réalité et qu'ils acceptent le droit du peuple palestinien à un territoire », reprenant ainsi la ligne exposée en octobre par le Guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, qui avait déclaré que « la résistance palestinienne » ferait tomber le « régime sioniste ». Il a fustigé le processus de négociations du conflit israélo-palestinien, faisant remarquer que « cela fait quarante ans qu'on négocie ».

Ces propos ont de nouveau soulevé un tollé dans la communauté internationale. Israël les a qualifiés de « scandaleux et racistes ». « J'espère que ces remarques scandaleuses vont réveiller et mobiliser ceux qui se font encore des illusions sur la nature du régime en Iran », a souligné Mark Regev, directeur général du ministère des affaires étrangères. Pour les Etats-Unis, ces déclarations « montrent à quel point il est important que ce régime ne puisse pas avoir la capacité de développer une arme nucléaire », a indiqué le porte-parole de la Maison Blanche. Le chancelier autrichien, Wolfgang Schüssel, a parlé d'une « gaffe scandaleuse » alors qu'à Berlin, Angela Merkel a qualifié ces paroles d' « inacceptables ». Quant à M. Chirac, il a fait part de son « indignation » et a affirmé qu'il existait en Europe un « sentiment unanime » pour condamner ces propos. - (AFP, Reuters.)

Le Monde 10 décembre 2005

Le président iranien qualifie de "mythe" le massacre des juifs

Le président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, a encore une fois provoqué l'indignation et la colère en dénonçant mercredi le *"mythe du massacre des juifs"* et en proposant que l'Etat israélien déménage en Europe, aux Etats-Unis, au Canada ou encore en Alaska.

"Ils [les Occidentaux] ont inventé le mythe du massacre des juifs et le place au-dessus de Dieu, des religions et des prophètes. Si quelqu'un dans leurs pays met en cause Dieu, on ne lui dit rien, mais si quelqu'un nie le mythe du massacre des juifs, les haut-parleurs sionistes et les gouvernements à la solde du sionisme commencent à vociférer", a déclaré le président iranien lors d'un rassemblement

dans la province iranienne du Sistan-Baloutchistan (sud-ouest).

"Pourquoi, sous prétexte de ce massacre [la Shoah], vous êtes venus au cœur de la Palestine et du monde islamique ? (...) pourquoi avoir créé un régime sioniste factice ?", a déclaré Mahmoud Ahmadinejad à l'adresse des Occidentaux. "Notre proposition est celle-là : donnez un morceau de votre terre en Europe, aux Etats-Unis, au Canada ou en Alaska pour qu'ils [les juifs] créent leur Etat", a-t-il ajouté.

En octobre, le président iranien avait scandalisé la communauté internationale en jugeant que l'Etat hébreu "doit être rayé de la carte". Jeudi dernier, il avait de nouveau provoqué une vague d'indignations en mettant en doute la réalité de l'Holocauste et en suggérant à l'Allemagne et l'Autriche d'accueillir l'Etat israélien sur leur territoire. Ces propos ont été condamnés par deux fois par le Conseil de sécurité des Nations unies. L'Union européenne a réitéré mercredi sa condamnation "sans équivoque" de ces attaques verbales contre Israël. Le ministre des affaires européennes britannique, Douglas Alexander, a estimé au Parlement européen qu'elles étaient incompatibles avec "un débat politique civilisé". [...]

Le Monde, 14 décembre 2005

Un chef religieux fait de la surenchère

Un haut responsable religieux iranien a affirmé **que l'Holocauste n'était qu'une "fausse rumeur"**.

Un haut responsable religieux iranien a donné raison vendredi 16 décembre au président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, violemment critiqué partout dans le monde après une série de déclarations anti-israéliennes, et déclaré que l'Holocauste n'était qu'une "fausse rumeur". L'ayatollah Ali Meshkini, qui dirige l'Assemblée des Experts, a déclaré aux fidèles, lors des prières du vendredi dans la ville sainte de Qom, que le massacre de millions de juifs pendant la seconde Guerre mondiale était une "fausse rumeur". "Les déclarations du président (...) sont complètement logiques et viennent du cœur des Iraniens. Les pays européens ont réagi parce qu'ils ne pouvaient pas supporter les commentaires logiques du président", a déclaré l'ayatollah, dont les propos étaient cités par l'agence de presse officielle Irna. **"Ils on trompé le monde"** "Après la seconde Guerre mondiale, les juifs et les sionistes ont répandu la fausse rumeur qu'Hitler, l'Autriche et l'Allemagne avaient exterminé plus de six millions de juifs dans les fours crématoires", a dit l'ayatollah Meshkini, qui dirige l'institution qui choisit et supervise le dirigeant suprême iranien.

"Afin d'apparaître comme des victimes et pour se procurer ainsi une situation qui leur convienne dans le monde, ils ont trompé le monde entier en lui faisant croire cela et ils ont été reconnus comme tels par les Nations unies", a continué le religieux. Le président Ahmadinejad avait déclenché une vague de critiques indignées cette semaine après avoir qualifié l'Holocauste de "mythe". Peu auparavant, il avait lancé un appel pour qu'Israël soit "rayé de la carte", ou qu'il déménage en Allemagne ou en Autriche. L'ayatollah Meshkini s'est également fait l'écho du président sur ce thème. "Pourquoi faudrait-il que d'innocents Palestiniens payent?", a-t-il demandé. "Le président a dit aux Européens que puisqu'ils tenaient (l'Holocauste) pour vrai, pourquoi ne donneraient-ils pas aux juifs un morceau de leur pays pour former un gouvernement ?", a-t-il ajouté.

Nouvelobs.com 17 décembre 2005

<http://permanent.nouvelobs.com/etranger/20051217.OBS9249.html>

Les Européens condamnent l'Iran

Les Vingt-Cinq ont condamné «sans réserve» les déclarations du président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, contre Israël. «Ces propos sont totalement inacceptables et n'ont pas leur place dans un débat politique civilisé», a souligné hier le Conseil européen de Bruxelles dans une déclaration devant être annexée aux conclusions du sommet.

Avec ce texte, les Européens se mettent pleinement au diapason de l'indignation soulevée dans le monde par les sorties du chef d'Etat iranien appelant à «*rayé Israël de la carte*», ou qualifiant la Shoah de «*mythe*». «*Le Conseil européen réaffirme le droit de l'Etat d'Israël à exister dans des frontières reconnues et sûres*», relève la déclaration après avoir rappelé que l'Assemblée générale de l'ONU – dont l'Iran – avait voté le mois dernier par consensus une résolution «*rejetant toute remise en cause de l'Holocauste en tant que fait historique*».

Le Figaro, 17 décembre 2005

<http://www.lefigaro.fr/europe/20051217.FIG0161.html>

Le négationnisme du président iranien sur la Shoah suscite peu de réactions dans les pays arabes

Mouna Naim

Les propos tenus, mercredi, par le président iranien Mahmoud Ahmadinejad, qualifiant la Shoah de "mythe inventé (par les Européens) qui l'ont placé au-dessus de Dieu, des religions et des prophètes" ont été jugés "inacceptables" par la Russie, qui a rappelé qu'ils étaient "contraires à la Charte des Nations unies". L'Union européenne, dont "la patience (à l'égard de l'Iran) a des limites", pour reprendre l'expression du ministre allemand des affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, s'appretait à les condamner "sans réserve", vendredi 16 décembre. Les gouvernements arabes pour leur part se sont abstenus de tout commentaire. Ils n'avaient pas réagi d'avantage à ses déclarations en cascade qualifiant l'Etat juif de "cancer" et proposant à l'Allemagne, à l'Autriche ou à tout autre pays occidental d'offrir une partie de son territoire pour l'abriter.

Seuls deux responsables de formations islamistes ont publiquement adhéré à son déni du droit d'Israël à l'existence. Israël est un "cancer" que "nous ne reconnaitrons pas" et dont "nous espérons la disparition", a affirmé Mohammed Mahdi Akef, le guide spirituel de la confrérie des Frères musulmans égyptiens. Les déclarations de M. Ahmadinejad sont "courageuses et justes", et reflètent ce que tout musulman pense au plus profond de lui-même, a déclaré Khaled Mechaal, dirigeant politique du mouvement islamiste palestinien Hamas. Pour les gouvernements arabes en revanche, la reconnaissance de l'Etat d'Israël est chose pratiquement faite dès lors qu'ils ont soutenu le processus de paix engagé à Madrid en 1991. Lors d'un sommet réuni en mars 2002 à Beyrouth, ils se sont collectivement engagés à conclure avec lui la paix sous conditions : notamment la restitution de tous les territoires occupés et la création d'un Etat palestinien dont Jérusalem-Est serait la capitale.

"Un signe de décadence"

La question de la Shoah souffre dans cette partie du monde d'une lacune énorme. La culture, "hormis quelques contributions, ne s'est pas penchée sur la portée terrifiante de l'idée de la solution finale", écrivait il y a quelques années déjà le romancier Elias Houry, rédacteur en chef du supplément littéraire du quotidien libanais *An-Nahar*. Ce qui rend d'autant plus aisée sa falsification à des fins politiques, en particulier pour dénoncer l'Holocauste dès lors qu'il justifie la création de l'Etat d'Israël. Dans la seconde moitié des années 1990, les poursuites engagées en France contre **Roger Garaudy** avaient servi de vecteur à une telle contestation de la part de milieux officiels et de la hiérarchie religieuse musulmane, malgré les appels répétés d'hommes de lettres et de plumes arabes à respecter la mémoire des six millions de juifs victimes de l'Occident.

Le procès et la condamnation de l'écrivain révisionniste français après la publication de son ouvrage *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*, lui avaient valu des manifestations de soutien dans plusieurs pays arabes. Il avait même été décoré en 1998 par le ministre égyptien de la culture de la médaille de la prédication islamique, la plus haute distinction islamique en Egypte. Du Caire à Téhéran en passant par Beyrouth, Damas, Amman, le Qatar et les territoires palestiniens, Roger Garaudy avait eu droit à bien des égards. Il avait été reçu par un vice-président, deux ministres et le mufti de Syrie et par l'imam de la grande mosquée égyptienne d'Al-Azhar. L'union des avocats arabes avait lancé une campagne de pétitions pour le soutenir. Et l'épouse du chef de l'Etat des Emirats arabes unis lui avait fait don de 50.000 dollars [**qui ne sont jamais arrivés jusqu'à son portefeuille...**]

Transférer dans cette partie du monde ce débat européen est pernicieux, commente aujourd'hui Elias Houry. "C'est un signe de décadence et un trompe-l'oeil de gouvernants qui permet de cacher la

faillite du soutien au peuple palestinien. Un discours idéologique qui, pour réfuter le projet colonial d'Israël, se place du côté des bourreaux nazis contre leurs victimes et revient à confondre les juifs avec le projet sioniste. L'oppression de tout individu est celle de l'humanité tout entière."

Le Monde du 17.12.05

L'Holocauste, un mythe pour le n° 1 des Frères musulmans d'Égypte

À l'instar du président iranien, le chef de l'organisation islamiste égyptienne des Frères musulmans, Mohammed Mahdi Akef, a estimé hier que l'Holocauste, l'extermination de six millions de juifs par les nazis, était un mythe. « La démocratie occidentale s'en prend à tous ceux qui ne partagent pas la vision des fils de Sion concernant le mythe de l'Holocauste », a dit Akef dans un communiqué. À l'appui de ses arguments sur l'intolérance de l'Occident, il rappelle les cas du philosophe français **Roger Garaudy**, reconnu coupable en 1998 de délits de contestation de crime contre l'humanité, et de l'historien britannique **David Irving**, emprisonné en Autriche et qui devra répondre d'accusations analogues au début de l'an prochain.

Akef, dont l'organisation a remporté 88 des 454 sièges au Parlement égyptien aux législatives qui ont pris fin début décembre, a tenu ses propos dans un communiqué où il s'en prend notamment à la volonté affichée par Washington de favoriser la démocratisation du « Grand Moyen-Orient ».

Le chef de l'État iranien, Mahmoud Ahmadinejad, a soulevé un tollé dans le monde entier en affirmant, dans un discours prononcé le 14 décembre, que l'Holocauste était un mythe.

L'Orient Le Jour (Byrouth) 23 décembre 2005.

<http://www.lorient-lejour.com.lb/page.aspx?page=article&id=302147>

Historians, researchers back Iranian president's view on Holocaust

Following the statement by President Mahmud Ahmadinejad, who on December 14 called the Holocaust a myth, the Mehr News Agency contacted a number of leading independent historians and scholars from different parts of the world to ask them their views on the idea. Following are some e-mails from historians and researchers sent to MNA:

Dr. Robert Faurisson has told me that you wish to learn of the extent of endorsement, by his colleagues, of the recent remarks of Iran's President Ahmadinejad on the subject of the Jewish "Holocaust". I base my comments here on the reports on these remarks that I have read in the Western press. In 1976 I published a book entitled [The Hoax of the Twentieth Century](#), in which I argued:

1. The alleged slaughter of millions of Jews by the Germans, during World War II, did not happen.
2. The extermination allegation is properly termed a hoax, that is to say, a deliberately contrived falsehood. It was not at its source an honest misunderstanding or accidental falsehood.
3. The hoax had a Zionist provenance and motivation. That is, while some of the original obscure stories did not come from Zionist sources, the elevation to allegations repeated by the American and other governments, and major institutions, was due to Zionist circles within those countries, who acted with Zionist motivations.

I continue to maintain those three theses, which have become core features of what is called "Holocaust" revisionism. Apart from some nuances of wording, the three theses were repeated by President Ahmadinejad. Therefore, there can be no question that I endorse his remarks in those respects. In the years since the publication of my book in 1976, there were two developments that I did not expect:

- 4. Western countries undertook a massive repression of revisionism. In some cases, particularly in Europe, legally formulated persecution has sent revisionists to prison, in blatant contradiction of the sermons we have given the rest of the world on "human rights" and "freedom". In other cases, revisionists have been ruined professionally with the cooperation of government bodies.
- 5. The cognizance of the "Holocaust" in the West was transformed into a loud, never-ending series of ceremonies that can only be interpreted as religious in nature.

President Ahmadinejad's remarks also included the last two observations, so of course I also endorse the remarks in those respects. I congratulate him on becoming the first head of state to speak out clearly on these issues, and regret only that it was not a Western head of state.

His political remarks receive no comment on my side. By "political remarks" I mean those that deal with questions of what ought to happen now.

Sincerely, Arthur R. Butz
 Associate Professor of Electrical Engineering and Computer Science
 Northwestern University
 Evanston, Illinois 60208 USA

I wish to assure you that French and international revisionist scholars, in particular those who actively contribute to the website AAARGH (<http://aaargh.com.mx>) do support entirely the Iranian President Ahmedinejad. They found his speeches remarkably accurate, his ideas very sound, and his proposals (transfer of Israel's Jews somewhere else) very rational and just. We find a great solace in the courageous behavior of the highest Iranian authorities.

Serge Thion
 former social scientist, kicked out of his job for revisionism.

Mr. Ahmadinejad helped us a lot. The "Holocaust" never happened. It's the biggest lie of history. The logical reflections of Mr. Ahmadinejad will push many people to the side of the "revisionists" because the transition of the state of Israel to Germany is in secrecy already underway. The Germans must fight the false story of the Holocaust in order to keep their country.

Many historians contradict the official version of history but they are silenced by force. Many of them are in jail for telling the truth... The English translation of the text "Sylvia Stolz Schutzschrift engl" is not yet completed, but it may be of interest for you.

The text "Toynbee about Israel" is of utmost importance. Toynbee said already in 1963 what Mr. Ahmadinejad is saying in 2005. My view is formulated in the text "Jewish Question -- DK-Process". Please keep in touch with me.

Greetings
 Horst Mahler

I believe that all historical questions should be open to discussion and debate. The "Holocaust" has become a religion. Those who express any doubts are treated like heretics. This is intellectually dishonest and wrong.

Paul Fromm
 Director, Canadian Association for Free Expression

Thanks... Yes, I definitely appreciated his remarks, and, as a concerned American, I am deeply sorry and ashamed for my nation's behavior toward the whole world, and especially toward Iran. At this point in time, I regard Iran and Venezuela as the last bastions of authentic democracy in the world. Democracy in America has devolved into corporate fascism, and we are all in danger because of it. Please check my remarks on the website iamthewitness.com.

Best wishes to you, as well as the Iranian president. May we all have the courage to continue to speak the truth under any circumstances.

Best wishes,
 John Kaminski

.....

Yes, I want to support President Ahmadinejad. But you did not indicate what kind of support you are seeking from me.

Sindi

oooooooooooooooooooo

I totally support Mr. Ahmadinejad's views on the alleged "Holocaust" of the Jews being a legend or a myth.

Faurisson

oooooooooooooooooooo

I have a lot of respect for Iran, its people and its leaders. I have been in Iran in 1973 or 1974, in the shah's days, and was enchanted by the beauty of the land and noble character of the people.

As for your questions, I wrote a piece about it called *Vampire Killers*. There you will find a full answer to your questions. My regards to you and to Iran!

Shamir

Jaffa

oooooooooooooooooooo

I do not know what Mr. Ahmadinejad's views are. We are a Polish-American committee. I have personally experienced WWII in Warsaw, Poland. Certainly, the experiences of the Jews under the German occupation have now been propagandized. And, certainly, they have suffered as most people in those times and places. The experience of the Jews (the Holocaust) has been just one part of the overall tragedy of WWII. I believe that Poles suffered the greatest losses. Until now, Poles do not have control of their own country. For more info, please go to www.papurec.org.

Regards,

Dana I. Alvi

Tehran Times.com 25 décembre 2005

<http://www.tehrantimes.com/Description.asp?Da=12/25/2005&Cat=2&Num=009>

Mehr News <http://www.mehrnews.com/en/NewsDetail.aspx?NewsID=269703>

Ces négationnistes qui votent Ahmadinejad

En soutien au président iranien, Téhéran diffuse des textes d'«érudits», parfois condamnés pour haine raciale.

par Marie-Laure COLSON

L'internationale négationniste s'est trouvée une nouvelle tribune. Depuis les fracassantes déclarations du président iranien Mahmoud Ahmadinejad sur le génocide juif, l'agence de presse Mehr, proche du pouvoir iranien, recueille et diffuse sur le Net des interviews d'«*historiens indépendants et savants de différentes parties du monde*», destinées à donner une caution scientifique aux propos du chef de l'Etat.

Après avoir déclaré, au mois d'octobre, qu'Israël devait «*être rayé de la carte*», Ahmadinejad affirmait, le 14 décembre, au sujet des juifs : «*Ils ont fabriqué une légende sous le nom de "massacre des juifs" et placent cela plus haut que Dieu lui-même, que la religion elle-même, que les prophètes eux-mêmes.*» Ces propos retransmis à la télévision nationale avaient soulevé une tempête de protestations, qui s'est grandement apaisée depuis la reprise de complexes négociations sur le nucléaire avec les Européens (Allemagne, France, Grande-Bretagne), le 21 décembre. Sur le Web, en revanche, l'offensive du régime iranien se poursuit. Dernière interview en date diffusée par Mehr et intitulée «*Israël fut construit sur un mensonge*», celle du directeur de l'institut Adelaide, mise en ligne avant-hier. Mehr ne précise pas que Frederick Toben, Australien d'origine allemande, a été condamné pour haine raciale en 1999 par un tribunal allemand.

Quatre jours plus tôt, l'agence de presse iranienne diffusait une série d'e-mails de soutien aux opinions de Mahmoud Ahmadinejad. Aux côtés de l'Allemand Horst Mahler, tenant d'un anticapitalisme rouge-brun, et de l'Américain John Kaminski, qui défend l'idée que les attentats du 11 septembre étaient «*une farce*» organisée par l'Amérique «*fasciste*», deux Français : Serge Thion, présenté, en anglais, comme un «*scientifique, limogé pour révisionnisme*» (du CNRS en 2000), et Robert Faurisson. Sa phrase de soutien au président iranien qui évoque un «*prétendu Holocauste*» est simplement signée «*Faurisson*», tant semble grande en Iran la réputation de l'universitaire lyonnais. Interrogé par *Libération* sur sa contribution, Faurisson hésite et botte en touche. «*Je ne peux pas répondre. Si on vous dit : "Etes-vous d'accord pour aller à la guillotine ?", que répondriez-vous ?*» Il rappelle qu'il est convoqué le 20 juin à la 17e chambre correctionnelle pour avoir, le 3 février déjà, accordé une interview à la télé iranienne Sahar 1, un entretien «*de nature strictement révisionniste puisque je ne fais pas de politique*». La nuance a échappé au Conseil supérieur de l'audiovisuel : le 10 février, le CSA, considérant que le programme auquel Faurisson avait participé, *le Monde en question*,

diffusé en France et en français, était consacré à «*l'instrumentalisation de l'Holocauste à des fins politiques*», a saisi le procureur de la République et mis en demeure l'Organisation européenne de télécommunications par satellite (Eutelsat) de cesser la diffusion de Sahar 1. Fin 2004 et début 2005, la chaîne avait déjà diffusé deux feuillets présentant «*systématiquement les Israéliens et les juifs de manière avilissante*», selon le CSA. L'attention prêtée en Iran aux thèses négationnistes n'est pas nouvelle, même si la rhétorique d'Ahmadinejad est loin d'être partagée par tous les Iraniens. Nombreux sont ceux, parmi les «*historiens indépendants*» cités par Mehr, qui ont déjà été invités à Téhéran pour participer à des débats ou des conférences. La tribune qui leur est offerte est destinée à donner à des propos de tribun un lustre scientifique, mais aussi à tourner en dérision ceux qui s'en émeuvent. Hamid Reza Asefi, porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, a résumé cette stratégie, le 18 décembre : «*Le type de réponse des Européens au débat théorique et scientifique de M. Ahmadinejad n'a pas de place dans un monde civilisé et est totalement émotionnel et illogique. C'est le signe de la fragilité de la partie adverse.*»

Libération, 30 décembre 2005.

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=348030>

Holocaust Remarks of Iran President Reflect Official State View

Iran's foreign minister Manouchehr Mottaki said Friday that remarks made earlier this week by the country's president that the Nazi mass murder of Jews during World War II was a "myth" was the official Iranian government's position on the issue. "The words of [president] Mahmoud Ahmadinejad on the Holocaust and on Israel are not personal opinions, nor isolated statements but they express the view of the [Iranian] government," Mottaki said. Ahmadinejad made the Holocaust remarks on Wednesday while it was in October he said Israel should be "wiped off the map."

"The Europeans have to understand that the current Iranian government doesn't have any intention to play the role of someone who listens without having the right to reply," he said adding that if Europe wants to have relations with Iran "it has to learn to listen to our opinions and take them into account."

adnkronosinternational, 16 decembre 2005.

http://www.adnki.com/index_2Level.php?cat=Politics&loid=8.0.240877640&par=0

Iranian official proposes international committee to clarify Holocaust

By DPA

Teheran - An Iranian official on Friday called for the establishment of a committee to clarify the real extent of the Holocaust, the news agency Fars reported.

"Iranian President Mahmoud Ahmadinejad wants European governments to allow Western scholars to publish their research on the Holocaust," Mohammad-Ali Ramin, head of the Society for defending the rights of Muslim minorities in the West, told Fars.

"Ahmadinejad should therefore propose establishment of an international committee for clarifying the real extent of the Holocaust," the official added.

There has been no reaction yet by the Iranian president or government on the proposal.

Ramin praised Ahmadinejad for having voiced his doubts over the Holocaust and the need for relocating the Jews to Europe if Europeans really did the massacre during the Second World War.

"In the last twenty years the previous governments refrained from referring to this issue for the sake of leading a detente policy with the West where doubting the Holocaust is a crime," Ramin said, referring to the detente policies of ex-presidents Akbar Hashemi-Rafsanjani and Mohammad Khatami.

"But the more we distanced ourselves from our revolutionary stance and the urge for justice (in Palestine), the more we lost our opportunities in foreign relations," he added.

Ramin said that Ahmadinejad, however, was "no man of retreat" and someone who would decisively support national and religious interests in international forums.

Haaretz 24 Dec. 2005

<http://www.haaretz.com/hasen/spages/661803.html>

Rappelons ce que la presse occidentale ignore complètement:

KHATAMI : J'APPROUVE AHMADINEJAD !

20.11.2005

Khatami a approuvé et défendu les positions d'Ahmadinejad concernant la destruction de l'état d'Israël. « **Khatami apporte son soutien aux propos de Ahmadinejad !** » C'était aujourd'hui à la Une du journal *Keyhan*, le principal organe de presse du régime des mollahs.

Khatami a annoncé que « **la position Ahmadinejad était le souhait de toute la nation iranienne.** »

« *La politique iranienne n'a pas du tout changé avec le nouveau gouvernement* », a déclaré Khatami lorsqu'il était à Berlin. Il a dit que **toutes les administrations ont toujours respecté la Politique Fondamentale de la République Islamique (c'est-à-dire le Testament de Khomeiny).**

C'est l'aveu fait par la pseudo-résistance iranienne ! Les "modérés" soutiennent les "radicaux" ! Où va-t-on ?

<http://www.iran-resist.org/article908>

TEINTURIERS

Les chambres à gaz servaient à désinfecter les vêtements

Selon le chroniqueur d'un quotidien gouvernemental égyptien, les nazis n'ont pas massacré les Juifs. Dans un article intitulé "Les Mensonges d'Israël", paru dans **le quotidien gouvernemental égyptien Al-Masaa**, le **chroniqueur Hisham Abd El-Rauf** soutient que les Juifs n'ont pas été massacrés pendant la 2^{ème} guerre mondiale et que les chambres à gaz servaient à désinfecter les vêtements. Hitler, écrit-il, n'avait rien contre les Juifs, leur ayant même permis d'émigrer en Palestine pendant un certain temps. Voici des extraits de l'article: [1]

"Le monde est véritablement coupable de discrimination et d'oppression. Israël répand tous les mensonges qu'il veut, et le monde soi-disant 'cultivé' le félicite et considère ces mensonges comme [des vérités] absolues, des faits indiscutables. Israël se réfère à la Palestine comme à une terre sans peuple, habitée par un peuple sans terre, qui a en a [donc] fait son pays. Parfois il se réfère à la Palestine comme à la terre du peuple juif, qui y est retourné après de longues années d'exil et de Diaspora.

Même la guerre de 1948, qui a mené à la déclaration de la création [de l'Etat] d'Israël, [est appelée], dans le langage de la falsification et de la terreur, 'guerre d'indépendance' du peuple juif.

Parfois, Israël rappelle aux Arabes de 1948 [aux Arabes israéliens], qu'il leur a fait une faveur en leur permettant de continuer [à vivre] dans ses frontières, qui n'avaient pas encore été fixées. Israël prétend que la terre d'Israël n'appartient historiquement qu'au peuple juif!

Nous en avons assez des mensonges et de la falsification des faits dont regorgent les manuels [israéliens]. Le plus grave mensonge est celui de l'Holocauste des Juifs, qu'ils ont exploité pour gagner la solidarité mondiale.

Quand le **président iranien Mahmoud Ahmadinejad** réfute ce mensonge, le monde entier monte sur ses grands chevaux et le submerge d'accusations de folie, de fanatisme et de falsification, alors qu'il n'a fait que dire la vérité, à laquelle sont également arrivés quelques honnêtes chercheurs.

Cette vérité est que ces massacres qui, d'après les dires d'Israël, ont été perpétrés par les nazis contre les Juifs, n'ont jamais eu lieu. Les fameuses chambres d'exécution [les chambres à gaz] n'étaient rien de plus que des chambres destinées à la désinfection des vêtements."

Si vous avez de la peine pour les pauvres Juifs, pourquoi n'établissez-vous pas leur pays sur vos terres ?

"A ma connaissance, [le dernier de ces chercheurs] est le courageux historien britannique David Irving, qui a chèrement payé son courage. D'autres historiens ont prouvé que certains de ces massacres, qui ont prétendument été commis contre les Juifs pendant la 2^{ème} guerre mondiale, ont été perpétrés en coordination avec les dirigeants Juifs, dans un effort pour pousser [les Juifs] à émigrer en Palestine.

Il a également été prouvé qu'Hitler n'était pas contre les Juifs, comme le publient les historiens sionistes, mais qu'au contraire, il a permis à 120 000 Juifs d'émigrer en Palestine occupée lors de sa première année au pouvoir, afin de les calmer.

L'attaque contre le président iranien s'est intensifiée pour la simple raison qu'il a posé une question logique et juste aux pays occidentaux, lesquels ont planté Israël au beau milieu du monde islamique, l'ont défendu et continuent de le défendre. Si vous avez de la peine pour les pauvres Juifs, pourquoi n'établissez-vous pas leur pays sur vos terres ?!"

[1] *Al-Masaa* (Egypte), le 12 décembre 2005. *Al-Masaa* est publié par les éditions *Al-Tahrir*, qui éditent aussi le quotidien *Al-Gumhuriya*.

Memri, 19 décembre 2005

<http://www.memri.org/bin/french/latestnews.cgi?ID=FD4905>

=====

CONFÉRENCE IMPOSSIBLE ?

Révisionnisme en Iran, en France et dans le monde

Robert Faurisson

Par ses récentes déclarations sur «le mythe de l'Holocauste», le président iranien a imprimé un nouvel élan au développement du révisionnisme historique. De cet élan témoigne l'échange suivant de correspondance entre le directeur général de l'Institut Neda des sciences politiques de Téhéran et le Français Robert Faurisson.

Dr Jawad Sharbaf, directeur général de l'Institut Neda des sciences politiques (Téhéran) au professeur Robert Faurisson, le 19 décembre 2005

Monsieur le Professeur,

Je saisis cette occasion pour vous exprimer, à vous-même et à tous les révisionnistes, le profond regret qu'inspire à l'Institut Neda des sciences politiques la résolution de l'ONU relative à la « Journée de l'Holocauste » [1^{er} novembre 2005]. Les récentes remarques du Président Mahmoud Ahmadinejad mettant en doute l'« Holocauste » ont créé une situation favorable au révisionnisme. A l'heure présente nous pensons qu'indubitablement le Président fera tout ce qui est en son pouvoir si vous prenez contact avec lui et lui demandez son assistance pour l'organisation d'une Conférence internationale sur le révisionnisme. Au cas où, à cet égard, vous auriez besoin de notre aide, n'hésitez pas à vous mettre en rapport avec nous.

Nos meilleurs vœux vous accompagnent.

Dr Jawad Sharbaf, directeur général de l'Institut Neda des sciences politiques

Professeur Robert Faurisson au Dr Jawad Sharbaf, le 26 décembre 2005

Monsieur le Directeur général,

Je vous remercie vivement de votre message et de votre proposition touchant à l'organisation d'une conférence internationale révisionniste. En novembre 2000, j'avais eu l'honneur d'être reçu à Téhéran pendant une semaine à l'invitation d'un office du gouvernement iranien. A cette occasion, j'avais fait la connaissance de votre institut où m'avaient accueilli le Dr Soroush-Nejad et un groupe de professeurs ; l'un de ces derniers achevait alors la traduction en persan de mon *Mémoire en défense*

contre ceux qui m'accusent de falsifier l'histoire (1980). Durant ces cinq dernières années, où nous avons maintenu des contacts, j'ai pu voir que les responsables politiques de votre pays hésitaient à dénoncer le mensonge du prétendu « Holocauste » des juifs, un mensonge dont les ravages qu'il exerce depuis plus d'un demi-siècle, en particulier aux dépens du peuple palestinien, sont un désastre qui s'aggrave d'année en année. J'espérais qu'un jour un haut responsable politique aurait le courage de lancer à la face du monde que cet « Holocauste » n'est qu'une légende ou un mythe. Le 8 décembre 2005 – une date qui restera dans l'histoire – le président de votre pays, Mahmoud Ahmadinejad, – un nom qui s'inscrira dans l'histoire – a osé émettre des doutes sur la réalité historique du prétendu « Holocauste ». Le 12 décembre, il en a parlé comme d'un « mythe ». Il a, par ailleurs, pris la défense du droit des révisionnistes à s'exprimer librement. Le 22 décembre, en Egypte, le chef spirituel des Frères musulmans, Mohamed Mehdi Akef, a aussi utilisé le mot de « mythe » mais non sans se rétracter en partie quelques jours plus tard tant ce mythe est puissant et intimidant. Le 23 décembre, un officiel iranien, Mohamed-Ali Ramin, responsable de la Société pour la défense des droits des minorités musulmanes en Occident, a déclaré que votre président souhaite que les gouvernements européens permettent à leurs universitaires de publier librement le résultat de leurs recherches sur l'« Holocauste ».

Ce 1er novembre, à l'unanimité et sans vote, les représentants des 191 nations constituant l'ONU ont adopté un projet de résolution israélien qui proclame le 27 janvier « Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste ». En outre, ce texte « **rejette tout déni de l'Holocauste en tant qu'événement historique, que ce déni soit total ou partiel** ». Sont ainsi visés tous ceux qui, tels les révisionnistes, exigent un réexamen des preuves et des témoignages sur lesquels repose la thèse du prétendu « Holocauste » des juifs. Pour l'essentiel, les tenants de cette thèse affirment que, pendant la seconde guerre mondiale, les Allemands 1) auraient eu **une politique d'extermination physique des juifs** ; 2) auraient mis au point et utilisé de vastes abattoirs humains appelés **chambres à gaz** (à ne pas confondre avec les fours crématoires qui, eux, n'avaient rien de criminel) et 3) auraient provoqué, par ce moyen et par d'autres moyens, **la mort de six millions de juifs**.

Le projet de résolution israélien a été adopté par un tour de passe-passe que j'ai décrit dans un texte dont vous avez pris connaissance et que j'ai intitulé « L'ONU met le révisionnisme au ban de l'humanité ».

L'accusation portée par les juifs contre le peuple allemand constitue une calomnie. Marqué du signe de Caïn, ce peuple n'a eu jusqu'ici d'autre ressource que de s'abîmer dans la contrition pour un crime qu'il n'a jamais commis. Soixante ans après la guerre, l'Allemagne est toujours en état de sujétion et n'a pas encore eu le droit à un traité de paix. Les dirigeants allemands (et autrichiens) ne cessent de demander pardon et de verser de colossales « réparations » financières aux organisations juives ou sionistes ainsi qu'à l'Etat d'Israël. Depuis soixante ans, ces dirigeants vivent dans la hantise de provoquer la colère des juifs ; aussi les voit-on réprimer dans leurs pays tout signe de révisionnisme historique. En Allemagne, en Autriche mais aussi dans bien d'autres pays d'Europe, les juifs ont fini par obtenir l'adoption de lois spéciales destinées à protéger de toute contestation leur propre version de l'histoire de la seconde guerre mondiale.

L'imposture de l'« Holocauste » est l'épée et le bouclier de l'Etat juif ; elle en est l'arme n° 1. Elle permet aux juifs et aux sionistes de mettre en accusation le monde entier : d'abord l'Allemagne du IIIe Reich qui aurait commis un crime abominable et sans précédent, puis le reste du monde qui l'aurait laissée commettre ce même crime. Les extrémistes juifs et les sionistes en sont venus à accuser de complicité de « crime contre l'humanité » Churchill, Roosevelt, Truman, Staline, De Gaulle, le Pape Pie XII, le Comité international de la Croix-Rouge, ainsi que tous les pays qui ont pris part à la seconde guerre mondiale et même tous les pays neutres, à commencer par la Suisse. Tous sont accusés d'avoir été indifférents à la tragédie et d'avoir laissé exterminer le peuple juif !

C'est ainsi qu'en prenant position aujourd'hui contre le mensonge de l'« Holocauste », l'Iran se trouve défendre non seulement la Palestine et le monde arabo-musulman mais aussi toute une partie du genre humain contre une gigantesque entreprise de diffamation, de chantage et d'extorsion.

Vous me faites savoir que, grâce au président Ahmadinejad, l'occasion s'offre enfin d'envisager la tenue d'une conférence internationale sur le révisionnisme.

Vous savez certainement que les révisionnistes s'apprêtaient à tenir une telle conférence à Beyrouth, du 31 mars au 2 avril 2001. Mais les pressions israéliennes et américaines s'étaient alors faites si menaçantes que M. Rafik Hariri, président du Liban, avait dû nous interdire la tenue de cette

conférence. **Nous serions donc heureux de nous retourner aujourd'hui vers le président Ahmadinejad et de solliciter son aide pour la tenue d'une conférence dans votre pays. Cependant, compte tenu des circonstances, un tel projet nous semble malheureusement irréalisable à l'heure présente.** Permettez-moi, je vous prie, de vous expliquer pourquoi.

Actuellement les principaux révisionnistes, qui, en 2001, auraient participé à la conférence de Beyrouth, se trouvent maintenant soit en prison, soit en exil, soit dans une situation précaire qui leur interdit tout franchissement de frontières et tout passage par un aéroport international.

Prenons le cas dramatique d'Ernst Zündel. Marié à une Américaine et vivant pacifiquement dans l'Etat du Tennessee, il a été arrêté devant son domicile le 5 février 2003 et jeté en prison sous un prétexte mensonger. Puis, il a été livré au Canada où, pendant plus de deux ans, il a croupi en prison de haute sécurité dans des conditions dégradantes. Enfin, il a été livré par le Canada à l'Allemagne où il est aujourd'hui en prison à Mannheim, en attente d'un procès pour révisionnisme. Au Canada, comme en Allemagne, les révisionnistes sont privés du droit de se défendre. Dans ces pays, quand un homme est accusé de révisionnisme et qu'il se retrouve devant un tribunal, le juge commence, selon la routine, par lui faire prêter serment de dire la vérité. Mais si, dans la minute qui suit, l'accusé dit par exemple : « J'affirme que les prétendues chambres à gaz nazies n'ont pas existé parce que la vérité – que je me fais fort de démontrer – est qu'elles n'ont pas pu exister », le juge l'interrompt immédiatement. Le juge canadien lui dira : « Devant ce tribunal spécial [baptisé « Tribunal canadien des droits de la personne »] l'argument de vérité n'est pas un moyen de défense » (« *Truth is no defense* »). Quant au juge allemand, il lui dira : « Vous n'avez pas le droit de contester ce qui est 'de notoriété publique' (« *offenkundig* ») ». Ainsi ni le révisionniste en question ni ses avocats ne pourront présenter une défense *sur le fond*. Au Canada, le juge Pierre Blais, président seul, sans jury et sans appel possible, ce tribunal d'exception, est allé jusqu'à interroger, contre Ernst Zündel, des témoins anonymes en chambre close. Puis, à Mannheim, le président du tribunal a récusé successivement les quatre avocats qu'Ernst Zündel s'étaient choisis, et cela parce qu'il les soupçonnait de révisionnisme.

Toujours aux Etats-Unis, près de Chicago, l'Allemand Germar Rudolf a été kidnappé dans le même style, arraché à son épouse américaine et à leur enfant et livré à l'Allemagne ; il est en prison à Stuttgart.

Le Belge Siegfried Verbeke a été arrêté à l'aéroport d'Amsterdam et livré par les Pays-Bas à l'Allemagne ; il est en prison à Heidelberg.

L'historien britannique David Irving a été arrêté alors qu'il était en déplacement en Autriche et il est maintenant en prison à Vienne.

Ces quatre personnes encourent une peine de plusieurs années de prison sauf peut-être David Irving si, comme le laisse entendre son avocat, il se rétracte, exprime son repentir et en appelle à l'indulgence du tribunal.

D'autres révisionnistes sont en prison en Allemagne ou en Autriche, notamment l'avocat Manfred Roeder, l'ancien proviseur Ernst G. Kögel et le chimiste Wolfgang Fröhlich.

L'Allemagne est devenue le « Guantanamo » d'Israël par l'intermédiaire d'une sorte de mafia juridico-policière qui, aux Etats-Unis et au Canada, s'en prend aux révisionnistes (et à certains Arabo-Musulmans) dans le cadre, bien commode, de la « lutte contre le terrorisme ».

En Suisse, sont récemment sortis de prison, mais pourraient y retourner, les révisionnistes Gaston-Armand Amaudruz (84 ans) et René-Louis Berclaz.

D'importants révisionnistes vivent en exil dans des conditions difficiles. Je m'abstiendrai de livrer leurs noms ainsi que les noms des pays où ils ont trouvé refuge.

Reste le cas des révisionnistes qui ne sont ni en prison ni en exil. Leur existence n'en est guère plus enviable. La police les harcèle, les tribunaux les condamnent. Pour s'en tenir à la France, Jean Plantin (poursuivi à Lyon), Vincent Reynouard (poursuivi à Limoges) et Georges Theil (poursuivi à Grenoble, à Limoges et à Lyon) ont été ou bien sont sous le coup de condamnations diverses, y compris des peines de prison ferme. Le député européen Bruno Gollnisch va comparaître devant un tribunal de Lyon simplement pour avoir dit qu'il souhaitait que les historiens puissent s'exprimer librement sur le problème de l'existence des chambres à gaz nazies ! Moi-même, j'aurai à comparaître le 20 juin 2006 devant la XVIIe chambre du tribunal correctionnel de Paris pour avoir accordé à la chaîne de télévision iranienne « Sahar » une interview téléphonique au contenu révisionniste ; la plainte a été déposée à Paris par M. Dominique Baudis, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Fredrick Töben, citoyen australien d'origine allemande, développait son activité révisionniste en Australie et sur l'Internet. De passage en Allemagne et voulant enquêter à la source sur la répression judiciaire du révisionnisme dans ce pays, il s'est retrouvé en prison. De retour en Australie, il s'y est vu infliger un « gag order », c'est-à-dire qu'il est en principe réduit au silence sous peine de condamnation d'office.

En Pologne, en Tchéquie, en d'autres pays d'Europe, des révisionnistes sont également poursuivis et condamnés.

En Suède, Ahmed Rami mène avec un courage indomptable un combat, à la fois pour l'Islam et pour le révisionnisme, qui lui a valu de connaître la prison.

En Allemagne, le nombre des publications brûlées par la police pour cause de révisionnisme n'est pas officiellement connu mais il pourrait être considérable. De même au Canada.

Je n'évoquerai pas ici les interdictions professionnelles de toutes sortes en divers pays ainsi que les drames familiaux et les suicides provoqués par la répression. En Allemagne, à Munich, le 25 avril 1995, le révisionniste Reinhold Elstner s'est immolé par le feu pour protester, avait-il écrit, contre « le Niagara de mensonges » déversé sur son peuple. La grande presse allemande a passé sous silence son acte héroïque et la police allemande a, sur ordre, confisqué les bouquets déposés à l'endroit du sacrifice et procédé à l'interpellation de ceux qui, par ce geste de compassion, témoignaient de leur propre souffrance. En France, des groupes armés juifs pratiquent impunément la violence jusque dans l'enceinte du palais de justice de Paris. Personnellement, de 1978 à 1993, j'ai subi dix agressions physiques de la part de juifs qui n'ont, pour autant, jamais été jugés.

Si les juifs et les sionistes usent ainsi de la violence physique et de la répression judiciaire, c'est parce que, sur le plan de l'argumentation scientifique et historique, les révisionnistes les ont battus à plate couture. Le drame des juifs et des sionistes, c'est qu'ils ont menti et que cela se sait de plus en plus. Certains juifs et même certains Israéliens semblent en avoir conscience. En nombre infime, quelques-uns ont eu le courage de déclarer leur scepticisme quant à la réalité de l'« Holocauste » tandis que d'autres se sont contentés de dénoncer « la religion de l'Holocauste », « l'industrie de l'Holocauste » ou le « Shoah Business ».

En conclusion, je pense que, jusqu'à nouvel ordre, une conférence internationale est donc malheureusement impossible. Mais, d'accord en cela avec une idée du professeur Arthur Robert Butz, je dirais que nous souhaitons voir le président Ahmadinejad créer en Iran un centre international d'études révisionnistes dont la première tâche serait de propager les acquis du révisionnisme historique dans le monde arabo-musulman par la voie de l'Internet ou par tout autre moyen de communication. En attendant, nous demandons à l'Iran de multiplier auprès du monde occidental les appels en faveur de la libération de nos prisonniers de conscience.

En tout état de cause, pour notre part, nous considérons qu'aussi longtemps qu'aux Etats-Unis, au Canada, dans presque toute l'Europe et jusqu'en Australie, on utilisera contre les révisionnistes soit des lois ou des tribunaux d'exception, soit des procédés de basse police, soit l'orchestration médiatique au service de certains groupes de pression juifs ou sionistes, le monde occidental aura moins que jamais le droit d'infliger au reste du monde des leçons de droit, de morale ou de démocratie.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur général, l'assurance de ma haute considération.

Robert Faurisson

Ahmadinejad finds reaction to remarks 'positive'

TEHRAN - Iranian President Mahmoud Ahmadinejad considers the reaction so far to his Holocaust remarks as "positive", state news agency IRNA reported Tuesday.

IRNA quoted member of parliament Falahat Pisheh as saying that Ahmadinejad told members of the national security council of the parliament that "the Islamic world was getting passive and extinguished (on opposing Israel) and needed a shock on the basis of truth".

In a series of remarks starting last October, Ahmadinejad has several times doubted the extent of the Holocaust - at one point calling it a "**fairy tale**" - and said that if Europeans were responsible for the Jews' massacre, then they should relocate the Israeli state to their continent.

Ahmadinejad said last week that "Zionism is de facto neo-fascism" adding that the crimes committed by "Zionists" against the Palestinians were the same as the crimes committed by the Nazis in the Second World War.

The ultra-conservative president termed creation of the "Zionist system" in the Middle East not only as the "ethnic and religious cleansing" of Jews from Europe but also as an effort to undermine Islam and Muslims through the Israeli state.

IRNA further quoted Ahmadinejad as saying that world Muslims regarded Iran as "watchtower of Islam and centre for revival of the Islamic identity".

The state television has started programmes in support of Ahmadinejad's doubts on the extent of the Holocaust in which Iranian and Arabic experts evaluate what they call the "real dimensions" of the massacre.

By historical accounts, [???] the Holocaust involved the mass systematic annihilation of some six million Jews during Nazi Germany's occupation of much of Europe during World War Two.

Expatica – News and information for expats in Germany, 5 Jan. 2005.

http://www.expatica.com/source/site_article.asp?subchannel_id=52&story_id=26520&name=Reaction+to+Holocaust+remarks+'positive'%3A+Ahmadinejad

IL A ENCORE PERDU UNE OCCASION DE SE TAIRE

Le Pen "choqué" par les déclarations d'Ahmadinejad

Le leader d'extrême droite Jean-Marie Le Pen, qui a été condamné à plusieurs reprises pour avoir tenu des propos antisémites, s'est déclaré vendredi 16 décembre "choqué" par les déclarations du président iranien qualifiant la Shoah de "mythe". "Je trouve cela choquant et je ne partage en aucune façon les déclarations du président iranien", a affirmé Le Pen à France-inter.

Jerusalem Post Edition française, 17 décembre 2005.

<http://www.fr.jpost.com/bin/en.jsp?enDispWho=Nouvelles%5E19152&enPage=ArticlePage&enDisplay=view&enDispWhat=object&enVersion=0&enZone=Nouvelles>

IRAN: HOLOCAUST CONFERENCE SOON IN TEHRAN

Tehran, 5 Jan. (AKI) - Iran has decided to rewrite and revise the history of the Holocaust. Following the repeated declarations by the Iranian president, Mahmoud Ahmadinejad, and other senior government officials on the need to re-examine the history of the genocide of the Jews during the Second World War, the association of Islamic Journalists of Iran has been tasked with quickly putting together an international conference on the Holocaust. "President Ahmadinejad has placed at the centre of international attention, a very important question on the truthfulness of the version that Europe and the Zionists have imposed on the world on the murder of Jews during the years of the great war, and therefore we are of the opinion that it is useful and necessary to organise an international conference on that theme, where all the historians and researchers, even those that do not believe in the official version, will be able to express themselves freely," Mehdi Afzali, spokesperson of the Association of Islamic Journalists told Adnkronos International (AKI).

"We want to offer a free and democratic platform to the historians to examine in-depth this myth, seeing that in different European countries there exist laws against democracy and freedom that do not allow intellectuals who believe in a version distinct from that which is officially pronounced on the Holocaust," added Afzali. "We will invite those who believe in the imposed version as well as all those who have spent years of their lives in the study of documents related to the Holocaust and have come to the conclusion that the history books in schools and universities do not correspond to the truth," said Afzali, who however refused to supply the names of the revisionist historians who have been contacted to appear in the conference in Tehran. Revisionists are those who deny that the Holocaust ever happened. In Iran, books by the English historian, David Irving, currently in custody in an Austrian jail after having been accused of denying the Holocaust, are very popular. Among the names of possible guests at the conference are the Israeli journalist Israel Shamir, a convert to Christianity, and Horst Mahler from Germany, a former member of the the terrorist group, the Red Army Faction. Other revisionist scholars, such as the French Robert Faurisson and the American Arthur Butz, are also some of the other possible participants of the conference in Tehran.

adnokronosinternational - portale dell'informazione globale 5 janvier 2005

http://www.adnki.com/index_2Level.php?cat=Politics&loid=8.0.24651760&par=0

VIEW FROM PAKISTAN

Who is more civilised: Iran or the West?

Ijaz Hussain

As for why the EU should condemn Ahmadinejad's remarks as uncivilised, the answer is that dominant civilisations always feel entitled to fix the norms of international behaviour. That explains why the Romans considered the non-Romans as "barbarians" and why the Americans today look upon those who do not go along with their worldview of international peace and security as "rogue", "evil" or "terrorist"

Mahmoud Ahmadinejad, the Iranian president has a remarkable knack of shooting himself in the foot. He did so last October by calling for Israel to be "wiped off the map". This led to an uproar in the West against Iran. The dust had hardly settled when he did it again, describing the Nazi Holocaust during World War II as a "myth". He also proposed relocation of the Jewish state to Europe, the US, Canada or Alaska. The Western countries described the statement variously as "outrageous", "perverse" and "shocking". Of these comments, the one made by the EU stands out because in addition to traditional denunciation of the Iranian president's remarks as "totally unacceptable" it suggested that they "have no place in civilised political debate". In a tit for tat spirit Teheran riposted: "The European response... has no place in the civilised world and is totally emotional and illogical". Why was the Western reaction so strong?

To comprehend the Western reaction, we need to understand the significance of the Holocaust to the West. "Holocaust" is the name given to the systematic and planned massacre of about six million Jews by Nazis during World War II. The claim of six million fatalities owes its origin to the Nuremberg trials where it was asserted for the first time. The Holocaust was not an isolated event. It was a culmination of persecution and pogrom to which the European Jews were periodically subjected throughout the ages by the Western societies. Today it symbolises the collective Western guilt for what the Europeans did to the Jews. After the war Holocaust was accepted as an undeniable historical fact. However, after a while some individuals started questioning it. A group of Trotskyites and anarchists led by **Paul Rassinier**, for example, dismissed the evidence of genocide. Nor did Holocaust denial remain limited to individuals. Towards the end of the 1970s there was an organised movement and **Willis Carto**, founder of Liberty Lobby, established the Institute of Historical Review (IHR).

Over the years it attracted many adherents of whom the leading activists include **Mark Weber**, **Bradley Smith** and **Fred Leuchter** (US), **Ernst Zundel** (Canada), **David Irving** (England), **Robert Faurisson** (France), **Carlo Mattogno** (Italy) and **Ahmed Rami** (Sweden). Most Western governments looked askance at the Holocaust denial but some of them enacted laws to make a punishable offence. Today publicly disputing the official version is a crime in Austria, Belgium, France, Germany, Switzerland and several other European countries. The situation is somewhat different in the US because of the first amendment, which guarantees the right of free speech, regardless of its political content. Over the years a number of individuals have been fined, imprisoned or forced into exile from Canada and Western Europe under racial defamation or hate crime laws. Prominent among them include **Robert Faurisson** and **Roger Garaudy** in France, **Siegfried Verbeke** in Belgium, **Juergen Graf** and **Gaston-Armand Amaudruz** in Switzerland and **Guenter Deckert**, **Hans Schmidt** and **Fredrick Toben** in Germany. Some are currently being tried or are awaiting trial. Ernst Zundel, for example, went on trial in Germany on November 8, 2005. Earlier, he had remained in solitary confinement in Canada without a conviction. **David Irving**, apprehended last November in Austria — where he had gone to address a group of students — will be tried soon. **Bruno Gollnisch**, a professor at Lyon University, deputy leader of the extreme right French party, National Front, and a member of the European parliament is facing charges before a French court for Holocaust revisionism. The charges relate to comments made in October 2004 suggesting the existence of Nazi gas chambers was "up to historians to decide".

The French anti-racist organisations are also planning to sue head of the National Front, **Jean Marie Le Pen**, for having dismissed in a recent interview on the BBC's Hardtalk the Nazi gas chambers as a "detail". A similar comment he made in 1987 had caused a great uproar. It appears thus that we live in an age of mandatory belief in the Holocaust. Anyone expressing doubt is liable to be rounded up and tried. Liberals contend that this is a violation of Article 19 of the Universal Declaration of Human Rights, which stipulates: "Everyone has the right to freedom of opinion and expression. This

right includes freedom to hold opinions without interference and to seek, receive and impart information and ideas through any media regardless of frontiers".

They also believe that this is incompatible with the fundamental norms of Western societies. According to Holocaust protagonists the laws are important because Holocaust deniers give "legitimacy to a view that is beyond the bounds of decent public discourse, and provides a forum for hate". The real reason may be the efforts by some Western governments to keep a lid on what they did to the Jews. In other words, the gag laws are a kind of shield. The desire for atonement partly explains why the West helped establish Israel in Palestine and why it is committed to its continued existence by going to the extent of letting it acquire and maintain nuclear weapons. Ahmadinejad's statement that "since the Westerners committed the big crime, they rather than the oppressed Palestinian nation should pay the price" needs to be seen in this backdrop. Frankly speaking, it is no use offering the advice because it will not be heeded. The Jews could have been easily settled in Australia, Canada or the US where there is a lot of land without people. Instead the perfidious Albion tried to settle them in Uganda. If ultimately Palestinians were made to pay the price it was because the Jews refused to accept the Uganda offer and insisted on Palestine.

Despite the obvious injustice to the Palestinians by the West, Ahmadinejad's advice is flawed on two counts. First, it is too late to undo what has been done. What the West can and should do now to expiate its sins against the Palestinians is to help them establish a viable state of their own. Second, since the Palestinians have accepted the Jewish state, Ahmadinejad's rejection smacks of insincerity.

As for why the EU should condemn Ahmadinejad's remarks as uncivilised, the answer is that dominant civilisations always feel entitled to fix the norms of international behaviour. That explains why the Romans considered the non-Romans as "barbarians" and why the Americans today look upon those who do not go along with their worldview of international peace and security as "rogue", "evil" or "terrorist". Therefore, the EU's description of Ahmadinejad's statement as being "outside civilised political debate" is hardly surprising. Else, as far as history and rationality go, Ahmadinejad clearly has better of the debate.

The writer, a former dean of social sciences at the Quaid-i-Azam University, is an independent political and legal analyst

Daily Times, Pakistan, 4 january 2005

Le Yad Vashem s'inquiète du négationnisme iranien

Le Yad Vashem a déclaré hier qu'il considérait avec "une inquiétude croissante" ce qu'il appelle l'incessant négationnisme de l'Iran et il en appelle à la communauté internationale pour qu'elle oeuvre en vue "d'empêcher que les intentions génocidaires ne deviennent des capacités génocidaires".

"Les rumeurs selon lesquelles l'Association des journalistes islamiques d'Iran organiseraient une conférence internationale de négationnistes pour 'examiner ce mythe en profondeur' témoignent de l'imprégnation du négationnisme dans les cercles islamiques", a déclaré Avner Shalev, président du Yad Vashem.

Dans une série de propos qui a débuté en octobre, le président iranien Mahmoud Ahmadinejad a, à plusieurs reprises, nié l'existence et l'étendue de l'Holocauste, au point de qualifier de "conte de fées" le génocide des juifs d'Europe par les Nazis. Il a déclaré que si les Européens étaient responsables du massacre des juifs, alors il fallait qu'ils installent l'Etat juif sur leur continent.

"L'Iran a embrassé la cause de charlatans comme David Irving, qu'un tribunal britannique a qualifié d' 'antisémite' et de 'raciste' ayant 'volontairement falsifié des documents', ainsi que Robert Faurisson et Roger Garaudy", a dit Shalev.

"Ces faux historiens - complètement discrédités en Occident - trouvent une oreille attentive en Iran, où de hauts fonctionnaires ont dit des événements de l'Holocauste qu'ils sont 'une affaire d'opinion' ", a-t-il ajouté.

Pour Shalev, les Nations unies et la majeure partie du monde doivent reconnaître combien il est important d'entretenir le souvenir de l'Holocauste pour que celui-ci serve "de sauvegarde contre la dégradation des valeurs humaines fondamentales qui sous-tendent notre civilisation". "Le rejet de la véracité de l'Holocauste et de son héritage c'est l'abandon clair et net de ces valeurs", a-t-il dit.

Dépêche DPA (allemande) reproduite dans *Ha'aretz* du 12 janvier 2006.

Conférence négationniste en Iran

Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad va tenir une conférence dans quelques jours destinée à réfuter l'existence de la Shoah. En réponse, Israël a commencé à organiser une campagne ayant pour objectif de provoquer la condamnation internationale de cette conférence.

Le négationnisme n'est pas chose nouvelle en Iran, a affirmé mercredi 11 janvier un spécialiste de l'Iran, Menashe Amir, sur les ondes de la radio de l'armée. "L'Iran a toujours démenti la Shoah et accusé les Juifs d'utiliser ce mensonge pour justifier l'existence d'Israël sur des terres musulmanes", a-t-il expliqué.

Jerusalem Post Edition française, 12 janvier 2005.

<http://www.fr.jpost.com/bin/en.jsp?enDispWho=Nouvelles%5E19443&enPage=ArticlePage&enDisplay=view&enDispWhat=object&enVersion=0&enZone=Nouvelles>

PANIQUE À BORD : GAUBERT FAIT DANS SA CULOTTE

Patrick Gaubert : "Je ne veux plus d'autre Durban"

Ugo Rankl

*Prenant la parole au cours de la réunion des parlementaires juifs qui vient de se tenir à Jérusalem, Patrick Gaubert, député européen, Président de la Licra a **déploré le manque de moyens matériels de ceux qui défendent les Juifs et Israël** alors que le monde arabe dépense sans compter pour la diffusion de ses idées. Mais le déficit d'image du monde juif n'est il vraiment qu'une question de moyens ?*

Patrick Gaubert : Nous avons un premier problème : nous ne savons pas toujours où et quand se déroulent les réunions internationales consacrées à la lutte contre le racisme, le colonialisme et les discriminations. Or ces réunions sont désormais l'occasion d'attaques systématiques contre Israël et les Juifs. Intellectuellement nous avons les moyens de contredire efficacement ceux qui accusent Israël de tous les maux du monde. Encore faut-il savoir où et quand il nous est possible de les affronter. Mais même en disposant d'une bonne information, il ne nous est pas possible d'envoyer des gens capables de défendre le point de vue des Juifs et d'Israël partout dans le monde. Les Arabes n'ont pas ce genre de difficultés. Cela leur a permis de s'approprier les discours sur l'antiracisme et la libération des peuples car ils n'ont aucun contradicteur en face d'eux.

Ne doit-on pas aujourd'hui se contenter de laisser dire en espérant que le discours anti israélien et anti juif s'effondrera de lui même, miné par les outrances et les contradictions ?

Non. **On ne peut pas se résigner** à laisser s'enfler un discours construit sur la réfutation des idéaux démocratiques et la soi-disant islamophobie. Le risque est trop grand à laisser dire n'importe quoi. Il faut y aller et porter la contradiction. Je ne veux plus de Durban où les pays qui ont accusé Israël de toutes les turpitudes, de toutes les formes possibles de violation des droits de l'homme étaient justement ceux qui avaient le plus à se reprocher dans ces domaines. Il aurait fallu des contradicteurs pour rétablir la réalité des faits. [**Rappelons à cet axolotl que les Israéliens et les Américains se sont déballonnés à Durban et ont qu'ils ont fichu le camp.**]

Quel rôle peut jouer la presse pour casser ce discours parfait dans la forme, corrompu dans le fond ?

La presse devrait être le moyen de faire passer la contradiction. Mais elle n'en a plus les moyens. En France tout particulièrement, **la presse écrite est laminée**. Elle ne peut plus porter une vérité, communiquer des faits, des réalités. Elle a été écrasée par internet sur lequel tout peut circuler librement. [**Autrement dit, les contrôleurs juifs sont débordés...**]

Les déclarations du Président Ahmadinejad ont soulevé un colosse mondial. [Ces nouilles velent peut-être dire "tollé" ? Mais comment écrire ce mot bizarre ? C'est le cri, en latin, des juifs sanguinaires réclamant que l'on crucifie Jésus.. (Jean XIV, 15). Ça leur reste peut-être en travers de la gorge...] Qui vaut-il mieux affronter un homme qui dit clairement ce

qu'il veut faire ou un virtuose du double langage comme Arafat ?

Nous n'affrontons pas des hommes mais un seul et même discours celui dans lequel on développe l'idée que d'une façon ou d'une autre **Israël doit disparaître**. A première vue Ahmadinejad serait un adversaire plus facile si nous ne vivions pas dans la culture de l'outrance. Le public est habitué à tous les excès, à tous les délires. Alors on se dit qu'Ahmadinejad est un clown de plus, un malade qui dit n'importe quoi pour se faire remarquer. On oublie que ce "clown" pourra appuyer sur le bouton atomique dans quelques mois. On oublie aussi que les promesses de destruction du peuple juif ont le plus souvent été tenues.

Comment expliquez-vous l'hostilité croissante à l'égard de la communauté juive en France. Il semble que la question palestinienne ne soit plus la seule explication à la judéophobie ?

Il y a aujourd'hui une course à la victimisation. La Shoah c'est le record à égaliser. La communauté africaine veut que l'on parle de l'esclavage comme on parle de la Shoah. Si le discours ne tient pas, si on n'arrive pas à établir des équivalences crédibles alors on accuse les Juifs d'avoir exagéré l'ampleur de l'entreprise d'extermination des Juifs d'Europe. C'est le point de départ d'un dénigrement des Juifs et d'une exacerbation de l'hostilité latente à leur égard.

Guysen Israël News 11 janvier 2006 à 19:30

<http://www.guysen.com/articles.php?sid=4061>

Iran to Hold International Conference on the Holocaust

Tehran, 5 Jan. (AKI) - Iran has decided to rewrite and revise the history of the Holocaust. Following the repeated declarations by the Iranian president, Mahmoud Ahmadinejad, and other senior government officials on the need to re-examine the history of the genocide of the Jews during the Second World War, the association of Islamic Journalists of Iran has been tasked with quickly putting together an international conference on the Holocaust.

"President Ahmadinejad has placed at the centre of international attention, a very important question on the truthfulness of the version that Europe and the Zionists have imposed on the world on the murder of Jews during the years of the great war, and therefore we are of the opinion that it is useful and necessary to organise an international conference on that theme, where all the historians and researchers, even those that do not believe in the official version, will be able to express themselves freely," Mehdi Afzali, spokesperson of the Association of Islamic Journalists told Adnkronos International (AKI).

"We want to offer a free and democratic platform to the historians to examine in-depth this myth, seeing that in different European countries there exist laws against democracy and freedom that do not allow intellectuals who believe in a version distinct from that which is officially pronounced on the Holocaust," added Afzali.

"We will invite those who believe in the imposed version as well as all those who have spent years of their lives in the study of documents related to the Holocaust and have come to the conclusion that the history books in schools and universities do not correspond to the truth," said Afzali, who however refused to supply the names of the revisionist historians who have been contacted to appear in the conference in Tehran. Revisionists are those who deny that the Holocaust ever happened.

In Iran, books by the English historian, David Irving, currently in custody in an Austrian jail after having been accused of denying the Holocaust, are very popular.

Among the names of possible guests at the conference are the Israeli journalist Israel Shamir, a convert to Christianity, and Horst Mahler from Germany, a former member of the the terrorist group, the Red Army Faction. Other revisionist scholars, such as the French Robert Faurisson and the American Arthur Butz, are also some of the other possible participants of the conference in Tehran.

http://mathaba.net/0_index.shtml?x=504463

DU NOUVEAU CHEZ LES DÉBILES

Le MRAP dépose plainte contre Robert FAURISSON pour contestation de crimes contre l'humanité

Paris, le 12 janvier 2006

Le 3 février 2005, Robert FAURISSON, historien, a tenu, à l'antenne de la chaîne télévisée iranienne SAHAR 1, les propos suivants :

« [...] mais d'abord je voudrais dire ceci. Il n'y a jamais eu aucune tentative d'extermination des juifs par les nazis. Les nazis ont recherché une solution finale territoriale de la question juive. On dit toujours solution finale, et on donne à entendre que ça signifie extermination. On ne donne jamais l'adjectif territorial. Les nationaux socialistes partageaient avec les sionistes, au moins au début un idéal qui était celui d'installer les juifs quelque par dans le monde pour qu'ils ne soient plus des parasites, pour qu'ils aient un pays à eux.

C'est ainsi que les allemands ont songé que peut être, les juifs pourraient s'installer à Madagascar, ou bien en Ouganda, à un moment même, ils ont pensé à la Palestine. Et puis les nationaux socialistes ont renoncé à l'idée de la Palestine, et je cite le document où ils ont renoncé ; ce document dit que on ne peut pas installer les juifs en Palestine, à cause du noble et vaillant peuple arabe, on ne peut pas faire cela aux arabes. Il n'y a jamais eu de politique d'extermination physique des juifs. Il était interdit de tuer les juifs, et toutes les images qu'on vous présente de cadavres dans les camps sont des images à quelques exceptions près, de personnes qui sont mortes d'épidémie de typhus, qui ont fait de formidables ravages dans l'Europe en guerre.

Il y a donc un mensonge effroyable à prétendre que les gens qui sont morts, ont été tués. D'autre part, on vous présente des fours crématoires ; comme si c'était la preuve que les allemands avaient voulu tuer les juifs. Pas du tout. Les fours crématoires étaient faits pour incinérer les cadavres, aussi bien de juifs que des personnes qui n'étaient pas juives, et même des personnes allemandes qui étaient mortes [...] Monsieur FAURISSON déclare également que «il n'a jamais existé une seule chambre à gaz d'exécution chez les allemands, pas une seule. Celles que l'on fait visiter à des millions de touristes à Auschwitz, n'a jamais été une chambre à gaz, ça a été ce qu'on appelle un dépositaire, c'est-à-dire une salle où l'on met les cadavres en attente de leur incinération dans une autre salle qui est à côté. Puis ça a été un abris anti-aérien, avec une salle d'opération chirurgicale et deux chambres

Par conséquent ce que des millions de touristes visitent à Auschwitz, c'est un mensonge, c'est une falsification, c'est une tromperie pour touriste ».

Ces graves déclarations constituent un délit de contestation de crimes contre l'humanité. Monsieur FAURISSON n'a jamais cessé de distiller volontairement de tels propos pour lesquels il a déjà fait l'objet de condamnations pénales.

Le MRAP interpelle le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel afin que toutes sanctions soient prises à l'encontre de la chaîne iranienne SAHAR 1.

Rappelons que les écouillés du Mrap ont retiré leur plainte contre l'inénarrable Finkelkraut

<http://redforum.propagande.org/phpBB2/viewtopic.php?t=11926>

Sur cette même page, un charmant éphèbe appelé "Bronx" révèle ceci :

"J'ai eu des discussions houleuses avec des gamins de mon quartier qui connaissaient Garaudy et Faurisson... j'ai même halluciné!!! "

-----oooOOO\$\$\$OOOooo-----

L'AHURI : LE RETOUR !

Une pétition gâchée par une fâcheuse signature

par l'Ahuri des poubelles

La direction de la Ligue Communiste Révolutionnaire s'apprête à lancer une pétition intitulée "Appel pour une amnistie des révoltés de novembre", un texte qui pointe justement que: "Durant les trois semaines de révolte du mois de novembre, les condamnations qui se sont abattues sur les révoltés des banlieues, ou présumés tels, ont été prononcées dans un climat de surenchère médiatique et politique. Beaucoup d'observateurs présents aux audiences, d'avocats et de journalistes ont noté la lourdeur des peines (3 mois ferme pour avoir montré ses fesses!) et l'identification hasardeuse des 'coupables'. Des jeunes qui ont toujours vécu en France sont menacés d'expulsion. Les défauts habituels d'une justice à la chaîne ont été ici gravement multipliés".

Le texte appelle en sa conclusion à une amnistie pour les condamnés au titre des troubles sociaux de novembre en soulignant: "Nous pensons, nous, qu'un signal de solidarité doit être adressé aux cités pour sortir de cette spirale d'une stigmatisation soi-disant destinée à les protéger, et qui a pris le visage d'une loi coloniale et du couvre-feu".

Le problème qui se pose à de nombreuses personnes prêtes à signer un texte de solidarité avec les condamnés de novembre et décembre, est la liste nominative des premiers pétitionnaires, ceux qui les appellent à cette action. Aux côtés de Alain Krivine et Olivier Besancenot figure le nom d'un militant d'une ultra-gauche dévoyée, Serge Quadruppani, justement qualifié de "discrètement révisionniste" dans le livre *"Les Assassins de la mémoire"* de Pierre Vidal-Naquet.

On peut discuter du terme "discrètement" quand on se souvient de ce que Serge Quadruppani déclarait par exemple dans son livre *"Le catalogue du prêt-à-penser"*, à propos de l'existence des chambres à gaz:

"Si je n'ai pas d'opinion, c'est parce que je n'ai pas le choix. Tant que l'une des deux opinions n'aura pas droit de cité, je me refuserai à croire entre les deux" (page 317).

Un type d'argumentation repris, quelques années plus tard, par Roger Garaudy et réactivé par Bruno Gollnisch.

Quand furent révélés ses prises de position à l'époque de l'offensive négationniste de Robert Faurisson, Serge Quadruppani protesta de sa bonne foi. *Rouge*, l'hebdomadaire de la LCR ne se laissa d'ailleurs pas prendre à ces faux-semblants comme en témoignent les articles des 20 juin et 18 juillet 1996, en pleine tempête provoquée par les affaires Garaudy et abbé Pierre.

Il est d'autant plus surprenant qu'aujourd'hui, le dirigeant historique de la LCR, qui ne peut ignorer aucun de ces faits, se prête à ce qui s'apparente à une opération de blanchiment historique.

Pour une bonne intelligence du parcours de Serge Quadruppani, on peut utilement consulter cet article disponible sur le web depuis le printemps 2004 et qui se base sur des documents irréfutables proposés en fac-similés.

14 décembre, amnistia.net

Une pétition en cours de nettoyage

par l'Ahuri des poubelles

Le 14 décembre, nous évoquions la présence fâcheuse de Serge Quadruppani dans le quarteron de personnes appelant à une amnistie pour les personnes condamnées suite aux émeutes de novembre (voir notre édition du 14/12/2005). Le fait que des dirigeants de la Ligue Communiste Révolutionnaire se soient affichés avec un ancien de *La Guerre Sociale*, de *La Banque*, de *Mordicus*, a suscité plus que des interrogations: de l'incompréhension.

Comme nous le redoutions, cette pétition a fourni l'occasion à des soutiens de Robert Faurisson venus de l'ultra-gauche de réapparaître.

La manière dont elle était conçue n'a pu que leur donner l'impression qu'elle avait également comme but de les replacer dans le combat d'une gauche radicale en effaçant les différences dans le combat contre "l'ennemi principal".

A la suite de nos informations, les organisateurs de l'appel ont été contraints de le reconnaître en plaçant un avertissement sur leur site *samizdat*: "Dans la mesure où nous remarquerons des personnages qui se sont compromis dans des prises de positions douteuses, par exemple négationnistes, révisionnistes, racistes etc., nous les écarterons de la liste". Sans s'interroger sur une évidence: ce sont eux qui ont allumé la lumière qui a attiré les papillons de nuit.

Dans la catégorie "etc", d'ex-collaborateurs du journal rouge-brun *L'Idiot International* ont ainsi été caviardés, comme Jean-Paul Cruse, auteur de l'article "*Vers un Front National*" prônant une alliance salvatrice entre les émules de Pasqua, celles de Mégret, de Chevènement, et des orthodoxes du PC. Les initiateurs de la pétition se sont certainement replongés dans leurs archives et ont certainement retrouvé un tract au titre immonde, "*Les chambres à gaz sont-elles nécessaires à notre bonheur*" puisqu'ils ont aussi effacé le nom de Hervé Denès, l'un de ceux qui y étaient cités pour avoir asséné que:

"Le professeur Faurisson est un homme seul. Aucun groupe, aucune organisation ne l'a soutenu et ne le soutient. Parmi ceux qui se sont manifestés en sa faveur, à des titres divers par des lettres à la presse ou des témoignages, on ne relève que des antifascistes et des antiracistes convaincus".

Hervé Denès ne signe pas que des pétitions, il signe aussi des traductions. Il y a quelques années, il a ainsi fait profiter la francophonie des Mémoires officielles de Margaret Thatcher, (*10, Downing Street*, Albin-Michel) un brûlot vantant les mérites de l'ultra-libéralisme. La tâche était immense, près de 800 pages d'autosatisfaction à propos de l'oeuvre de démantèlement social accomplie par la Dame de Fer. Le traducteur s'était donc adjoint un aide dont le nom, lui, figure toujours dans la liste des initiateurs de la pétition "*Amnistie des révoltés de banlieue*": Serge Quadrupani. Le "révisionniste discret" inventait ainsi un nouveau concept: l'ultra-gauche ultra-libérale.

amnistia.net 19 décembre 2005.

http://www.amnistia.net/news/articles/krivquad/krivquad2_855.htm

L'Ahuri des poubelle confusionne dur, comme d'habitude. En tout cas, à la date du 20 décembre, la signature de Quadrupani se trouvait toujours là:

http://www.lcr-rouge.org/breve.php?id_breve=486 et

<http://infos.samizdat.net/article371.html>

Néanmoins, il est incontestable que les danseurs mondains de la Ligue ont légèrement humecté leur pantalon, à preuve ce cocasse avertissement, partiellement cité par l'ahuri:

MISE AU POINT

Les signatures étant recueillies en ligne, et plus de 600 personnes ayant déjà signé l'appel, il est clair que nous ne pouvons pas examiner ces signatures une par une. La présence d'une personne sur cette liste ne signifie donc en aucune façon que nous cautionnons ses positions personnelles. Dans la mesure où nous remarquerons des personnages qui se sont compromis dans des prises de positions douteuses, par exemple négationnistes, révisionnistes, racistes etc., nous les écarterons de la liste.

Pour les premiers signataires : Gérard Delteil - Maurice Rasjufus

Serge Quadrupani et Gilles Perrault, têtes de turc habituelles de l'ahuri, se trouvent dans les "premiers signataires". Donc ils ne sont pas épurés.

FAUX JETONS ET FAUX DERCHES

L'imposture philosémite de Dewinter (de l'ex-Vlaams Blok)

Dans l'interview accordée en octobre 2005 à l'hebdomadaire juif américain *The Jewish Week*, Filip Dewinter, chef de file du Vlaams Belang (nouvelle appellation du Vlaams Blok) au Parlement flamand, se présente comme un démocrate bon teint et surtout comme un responsable politique ouvertement philosémite. Il déclare ainsi que son parti dénonce sans cesse les incendies de synagogues ainsi que les agressions et les insultes contre le peuple juif, même lorsque la presse généraliste garde le silence parce que les agresseurs sont de jeunes musulmans. Selon Filip Dewinter, ces derniers appartiennent en fait à une religion constituant la menace suprême pour l'Europe et les Juifs : L'islamisation de l'Europe est une chose effrayante. Si ce processus historique se poursuit, les Juifs en seront les premières victimes. Si l'on suit le raisonnement diabolique de Dewinter, le Vlaams Belang serait le seul parti qui défende les Juifs puisqu'il se déclare ouvertement islamophobe. Lorsque le journaliste américain lui rappelle la filiation antisémite et néo-nazie de son parti d'extrême droite, Filip Dewinter s'empresse de répondre d'une part que les néo-nazis ne sont pas les bienvenus au Vlaams Belang et d'autre part qu'aucun de nos pères fondateurs n'a collaboré avec les nazis. Karel Dillen, fondateur du parti, n'avait que 17 ans à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il n'a pas collaboré. En tant que parti politique, nous avons les mains propres. Enfin, pour prouver la sincérité de ses propos, Filip Dewinter sort son ultime atout : **Le Vlaams Blok a voté en 1995 la loi pénalisant la négation du génocide des Juifs.**

Cette interview illustre bien la stratégie électorale audacieuse censée rendre le Vlaams Belang présentable et lui permettre de remporter les élections communales de 2006 à Anvers. Cette tentative de rapprochement du Vlaams Belang avec les Juifs d'Anvers n'a en fait d'autre objectif que de recueillir les quelques milliers de voix qui lui manquent pour atteindre la majorité absolue au conseil communal. Pour ce faire, Filip Dewinter suit l'un des préceptes de base de Joseph Goebbels, ministre de la propagande d'Hitler : Plus le mensonge est gros, plus il a de chance de passer. Comme de nombreux partis d'extrême droite en Europe, le Vlaams Belang puise ses racines dans l'antisémitisme et la collaboration avec les nazis. Certes, le parti a voté en 1995 la loi pénalisant le négationnisme. Cela n'a cependant pas empêché ses membres de continuer à diffuser la propagande négationniste qu'ils déversent en Belgique depuis les années 50. Ainsi, un des premiers ouvrages négationnistes, *Nuremberg ou la Terre promise* de Maurice Bardèche, a été traduit en néerlandais par Karel Dillen en 1952. D'autres figures importantes du parti comme Filip Dewinter, Roeland Raas, Gerolf Annemans **ont trempé leurs mains propres dans la boue négationniste.** [...]

22 novembre 2005.

<http://www.cclj.be/regards>

TOUJOURS LES MÊMES ÂNERIES

L'acte de mémoire du CHU de Strasbourg envers 86 juifs gazés

Jacques Fortier

Une plaque posée dans l'enceinte des hôpitaux universitaires de Strasbourg et une stèle gravée au cimetière juif permettront désormais de se souvenir d'un épisode méconnu de la seconde guerre mondiale. Elles portent les noms de 86 juifs d'Europe, victimes des folles expérimentations de la médecine nazie.

En novembre 1944, les soldats alliés qui venaient de libérer Strasbourg avaient découvert, dans les caves de l'Institut d'anatomie, les corps en partie dépecés de 150 personnes, immergés dans des cuves à alcool. Soixante corps étaient ceux de prisonniers soviétiques décédés. Pour les autres, le personnel avait affirmé qu'il s'agissait des restes de 86 juifs, sélectionnés à Auschwitz en 1943 puis transférés et gazés au camp de concentration du Struthof, dans les Vosges.

Ces dépouilles mortelles étaient destinées au professeur Augst Hirt (1898-1945), titulaire de la chaire d'anatomie de la Reichsuniversität nazie de Strasbourg. Il voulait constituer, selon ses propres écrits, cités par l'historien Robert Steegmann (Struthof, éditions La Nuée-Bleue, Strasbourg, 2005), une collection scientifique de « crânes de commissaires judéo-bolcheviques qui incarnent la sous-humanité la plus répugnante, mais caractéristique ».

Les gazages avaient été reconnus par le commandant du Struthof, Josef Kramer, devant le tribunal militaire. Mais les noms des victimes sont restés inconnus pendant plus d'un demi-siècle. Seul le Berlinoise Menahem Taffel avait été identifié, grâce au tatouage qui lui avait été fait à Auschwitz. Mais, alors qu'Augst Hirt tentait de faire disparaître les corps à l'approche des Alliés, un garçon de laboratoire avait noté tous les numéros. C'est cette liste, retrouvée sur un microfilm de l'armée américaine, qui a aidé l'historien allemand Hans-Joachim Lang, en 2004, à identifier les victimes et à en informer leurs proches.

Dimanche, le préfet du Bas-Rhin, Jean-Paul Faugère, a donc pu dévoiler, en présence de membres de vingt-cinq des familles, une stèle portant les 86 noms, élevée au-dessus des tombes des victimes. De même, une plaque a été apposée devant l'Institut d'anatomie, selon le vœu du cercle Menahem-Taffel, une association constituée en 1992 autour du psychiatre Georges Federmann.

L'université Louis-Pasteur de Strasbourg estimait jusqu'à maintenant qu'elle n'avait pas à assumer les actes de la Reichsuniversität nazie. « Cela ne nous exonère pas de porter témoignage des actes qui se sont passés dans ces locaux », assure aujourd'hui son président, Bernard Carrière.

Le Monde, 13 décembre 2005.

COMMENTAIRE DE ROBERT FAURISSON

Résurrection d'un vieux serpent de mer :

la chambre à gaz et les 86 gazés du Struthof

La presse des grands médias affirmationnistes vient de ressusciter le vieux serpent de mer de la chambre à gaz et des 86 gazés du Struthof. Or, dès le 1^{er} décembre 1945, le professeur René Fabre, doyen de la faculté de pharmacie de Paris et toxicologue, avait conclu son expertise en écrivant que la prétendue « chambre à gaz » n'avait servi à gazer personne et que les 86 cadavres de la collection de l'institut d'anatomie de Strasbourg n'étaient pas des cadavres de gazés.

Son rapport d'expertise figurait dans les dossiers de la Justice militaire française. Il a été subtilisé en 1980 mais le voleur a omis de soustraire en même temps un rapport des Drs Simonin, Piedelièvre et Fourcade faisant état des conclusions du rapport Fabre.

Pour tout détail sur le sujet ainsi que sur la « confession » (*sic*) signée par Josef Kramer après, notamment, un sérieux passage à tabac et une nuit passée dans une salle frigorifique, on pourra consulter mes [Ecrits révisionnistes \(1974-1998\)](#) aux pages 177, 232, 395, 519, 878, 1060, 1230, 1399, 1552, 1576, 1682.

12 novembre 2005

LES ASSASSINS JUIFS PASSENT AUX AVEUX

Holocaust 'avenge squad' reunites on television broadcast

By The Associated Press

A group of elderly Holocaust survivors came forward Friday with accounts of a death squad they formed after World War II to take revenge on their Nazi persecutors, recounting a brazen operation in which they poisoned hundreds of SS officers.

In a broadcast on television's Channel Two, the survivors - some of whom fought in the Warsaw Ghetto uprising - recalled hunting down SS officers in the dead of night. Disguised as British or American officers, they would drag the SS men out of their homes and execute them, they said.

In their largest operation, the group, code-named "the Avengers," received a large amount of arsenic from Paris and laced loaves of bread fed to hundreds of SS officers imprisoned in an American camp after the war. They said they were also planning a broad operation in Dachau and Nuremberg, but the Jewish leadership in what would soon become Israel forced them to abandon the plan.

"I didn't see myself as a murderer, not then and not today," group member Simcha Rotem told Channel Two.

The broadcast focused on a rare reunion of the group that took place earlier this month in a Tel Aviv suburb. Sixty years after the end of World War II, with most of several dozen "Avengers" either dead or in their late 70s and 80s, Rotem told The Associated Press they gave into family pressure to recount their experiences to their children, grandchildren and other relatives. Over the years, reports of such Jewish death squads have surfaced and several books have been written. The government has often turned a blind eye to the reports. Earlier this year, it refused a request from Poland to extradite a suspected death squad member.

Aaron Breitbart, senior researcher at the Simon Wiesenthal Center in Los Angeles, said the tale of the bread-poisoning plot is plausible.

"This is not a story that somebody is telling out of a hat. There was such a plan. We just don't know how close they got" to carrying it out, Breitbart said.

With just a handful of Avengers left, and their actions part of history, the elderly survivors feel they have nothing to lose by speaking publicly about their operations.

One of the few surviving members of the fighters in the Ghetto Uprising, Rotem spent the entire war battling the Nazis. At the end of the war, he went to Bucharest where he met Nava (Abba) Kovner, the head of a group of Avengers from eastern Poland who spent most of the war as partisan fighters.

"I don't remember how I found out that they were thinking of this idea, but I also had this idea," Rotem said. "We walked around for two or three hours and we agreed to things and we began to work. It was very simple."

Rotem, 81 and living in Jerusalem, took charge of a plan to poison to death 28,000 SS officers imprisoned by the Americans in Dachau and Nuremberg in Germany.

"I wanted to finish off the SS officers who were held by the Americans... unfortunately we did not succeed," Rotem said.

But another plan, carried out in part by Joseph Harmatz, largely succeeded. Harmatz found work at a bakery that supplied bread to American-run prisoner camps. He said he received arsenic in rubber bottles from Paris, which he then used to poison 3,000 loaves of bread. About 2,280 SS men ate the bread, he said, but couldn't say how many - or if any - died.

News reports at the time said more than 200 people were hospitalized, but made no mention of deaths.

"We fled (the Nazis) and we took revenge," the elderly Harmatz told Channel Two in a raspy voice. "We saw ourselves as obligated not to leave Europe so we could settle accounts with the Germans.

Michael Bar-Zohar, author of a book, "The Avengers," published in 1967, said the bread poisoning was the group's biggest operation. They also considered an attempt to poison the water supply of five German cities but decided against it, Bar-Zohar said. Rotem confirmed they had other plans that were called off because they were afraid of killing innocent people.

The group, which included about 40 members, was largely made up of Jews who spent the entire war fighting the Nazis, Bar-Zohar said, adding, "Their spirit hadn't been broken by the concentration camps."

The camp survivors "didn't have the will or desire to avenge."

Ha'aretz 24 décembre 2005

<http://www.haaretz.com/hasen/spages/661831.html>

COUP DE FILET

Why the Sudden Clampdown on Revisionists?

Rixon Stewart

[...]

Why the sudden clampdown on Revisionists and why now?

It's been suggested that the Internet has panicked the Zionists, who to a large extent owe their power and influence to the Holocaust. After all, Israel was founded on its memory and if it's proven to

be a lie, or at least a gross exaggeration, the power the Zionists hold over ordinary Jews could be undermined. For the very notion of the Holocaust has been used not only to extract financial redress from other nations but also to keep ordinary Jews compliant.

In effect, it's become like a grotesque doll wielded by witch doctors, used to keep individuals from asking too many questions, from thinking for themselves and stepping out of line.

Formally the likes of Ernst Zundel might have been written off as cranks or extremists but Internet changes that. It allows isolated individuals to question, often quite convincingly, the official line touted by the establishment and the mainstream media.

Moreover, the Internet illustrates that the accused are not "Holocaust Deniers" – in the sense that they deny the Holocaust ever took place – or "right wing extremists" intent on resurrecting the Third Reich. That's what the mainstream media would us believe but almost without exception, the accused admit that the Nazis were guilty of gross human rights abuses. What's at issue here are the numbers of dead, how they died and whether there was any clear plan of genocide at all.

In effect these men were engaged in historical inquiry, trying to establish the truth and broadcasting their findings, and that cannot be allowed in the New World Order.

Without even questioning what happened during the Holocaust, we should be asking ourselves: if it's necessary to exact such draconian measures against those who ask questions, what exactly is being protected here? Are historical truth and the memory of dead holocaust victims being defended? Or is it one of the foundations of the New World Order, modern Zionist power?

Finally, a 1948 **Red Cross report** details nearly a quarter of a million Jews died in Nazi concentration camps but found no evidence of Genocide. This is in distinct contrast to the figure touted nowadays by the mainstream media and portrayed by Hollywood. At the time the Red Cross was a neutral body with no political axe to grind, so why the difference? And we need to ask ourselves, not only why there is such a difference in the numbers but also why those who ask such questions are being silenced?

Like they say: "he who controls the past, controls the present..." and our perception of past events shapes the way we look at the world around us now. The Zionists understand this and know that the idea of the "Holocaust" is crucial to their power. Which is why such harsh measures are being exacted against those who ask too many questions.

20 novembre 2005.

<http://www.thetruthseeker.co.uk/article.asp?ID=3840>

L'ÉTAT JUIF, VICTIME RÉCALCITRANTE DU GRAND RACKETT

Quelques années après les banques suisses, Israël restitue les biens des victimes de la Shoah

Marc Henry

Après plus d'un demi-siècle, Israël s'est décidé à restituer les biens des victimes de la Shoah à leurs héritiers légitimes. La Knesset, le Parlement israélien, vient de voter une loi après cinq ans d'efforts prévoyant la création d'une société gouvernementale chargée d'établir la liste des comptes bancaires, des terrains, des maisons, des appartements et autres biens qui appartenaient à des victimes des nazis. Dans les années 30, des milliers de Juifs allemands et autrichiens avaient investi en Palestine, placée à l'époque sous mandat britannique. Durant la Seconde Guerre mondiale, la Grande-Bretagne avait saisi ces biens considérés comme «ennemis» dans la mesure où leurs propriétaires, bien que persécutés par les nazis, étaient ressortissants de pays en guerre. A la création de l'Etat d'Israël en 1948, ces avoirs avaient été remis aux nouvelles autorités. Quelque 300 000 survivants des camps de la mort se sont ensuite installés dans le pays. Mais les biens confisqués ont été largement oubliés, jusqu'à la fin des années 90, et le scandale que provoqua la révélation de l'existence de comptes «dormants», appartenant à des victimes de l'Holocauste, dans les banques suisses.

Ce sont l'Agence juive, un organisme paragouvernemental israélien, et le Congrès juif mondial, qui menèrent campagne pour contraindre les établissements helvétiques à restituer les fonds. Entre-temps, on s'avisait qu'Israël aussi avait des dettes à l'égard des survivants. Des députés israéliens, menés par la travailliste Colette Avital, exigèrent que leur pays suive l'exemple helvétique. Leur combat ne fut pas de tout repos. «Lorsque les survivants de l'Holocauste ou leurs héritiers ont pris contact avec les banques, celles-ci n'ont pas agi avec détermination en vue de retrouver la trace des comptes», déplore un rapport parlementaire. Autrement dit, elles ont traîné les pieds. Une question de morale. Avec le vote de la nouvelle loi, les choses sont censées bouger. «Ce n'est pas seulement une question d'argent, mais d'éthique et de morale pour l'Etat juif», a expliqué le député travailliste Michael Melchior, qui est rabbin. Selon lui, la valeur totale des biens concernés avoisine 200 millions d'euros. Aux termes de la loi, les actifs qui ne seront pas réclamés par les ayants droit seront versés à des institutions prenant soin des rescapés de la Shoah ou entretenant leur mémoire, tels que Yad Vashem, le Mémorial de l'Holocauste. Pour préparer le terrain, une commission parlementaire a publié en début d'année (*) l'identité de 9 000 juifs victimes du génocide nazi, qui avaient ouvert des comptes en Palestine avant la Seconde Guerre mondiale. Mais, comme le souligne le quotidien Haaretz dans un éditorial, «les symboles ne suffisent pas». Le journal exprime l'espoir que «le gouvernement permettra vraiment de redresser l'injustice faite aux héritiers des victimes tout en améliorant les conditions de vie des survivants de l'Holocauste dans le besoin». * Voir le site www.knesset.gov.il

Le Figaro, 27 décembre 2005

<http://www.lefigaro.fr/cgi/edition/genimprime?cle=20051227.FIG0079>

MAJDANEK À LA BAISSÉ

The Polish newspaper *Gazeta Wyborcza* on Dec. 23 published a report on new figures for the number of victims at the Majdanek camp. Tomasz Kranz, a historian at the State Museum at Majdanek, in a paper in the latest issue of the scholarly journal *Zeszyty Majdanka*, states that the total number of victims was 78,000 instead of the figure of 235,000 previously reported. He breaks down this figure as 59,000 Jews and 19,000 non-Jews, chiefly Poles and Belarusians.

The newspaper article (in Polish) may be found at

<http://serwis.gazeta.pl/kraj/2029020,34317,3081342.html>

Ofiar obozu na Majdanku było dużo mniej

Paweł P. Reszka, Lublin 23-12-2005,

W obozie koncentracyjnym na Majdanku hitlerowcy zamordowali 78 tys. osób - ustalił lubelski naukowiec Tomasz Kranz. To kilka razy mniej od szacunków, które funkcjonują do tej pory

Dotychczas podawano dwie liczby ofiar Majdanka - ok. 360 tys. lub ok. 235 tys. Według Tomasza Kranza, kierownika Działu Naukowego Państwowego Muzeum na Majdanku, w obozie zginęło jednak ok. 59 tys. Żydów oraz ok. 19 tys. obywateli innych narodowości, głównie Polaków i Białorusinów. Swoje ustalenia Kranz opublikował w najnowszych "Zeszytach Majdanka".

Liczbę 360 tys. ofiar podają "Encyklopedia Holokaustu", "Britannica. Edycja Polska" czy "Nowa Encyklopedia Powszechna PWN" w ślad za publikacją z 1948 r. Zdzisława Łukaszkiewicza, sędziego Głównej Komisji Ścigania Zbrodni Hitlerowskich w Polsce.

Druga liczba - 235 tys. ofiar - pochodzi z artykułu z 1992 r. dr. Czesława Rajcy, obecnie emerytowanego pracownika muzeum. Taką liczbę podaje też np. internetowa "Wikipedia" czy ekspozycja znajdująca się w Państwowym Muzeum na Majdanku. [...]

La même source (Cahiers de Majdanek) donnait en 1992 des chiffres doubles : "D'après les derniers calculs du Dr. Czesław Rajca, publiés dans Zeszyty Majdanka XIV, 1992, Majdanek a contenu environ 300.000 prisonniers (y compris 120.000 juifs, soit 40%). 110.000 juifs sont morts, soit 47% du nombre total des victimes de Majdanek." Ce sont encore les chiffres qui figurent sur le site officiel (en anglais) du Musée de Majdanek:

(<http://www.majdanek.pl/en/oboz.htm> - Plus détaillé en polonais: <http://www.majdanek.pl/> <http://www.rtrfoundation.org/webart/Pol-Chap6.pdf>)

Ce chiffre est déjà une forte diminution de celui qui a circulé auparavant... Ce dégonflement des chiffres est la conséquence logique de l'inflation à laquelle ils ont été soumis par la pression des organismes judéo-sionistes.

La Bourse des camps est en forte baisse. A quand la faillite ?

Faut le faire : 18.000 fusillés en un seul jour ! C'est sûrement le record du monde !

VICTIMS OF THE CAMP AT MAJDANEK WERE MUCH LESS

Lublin scholar Tomasz Kranz has established that the Nazis murdered 78,000 people at the Majdanek concentration camp several times fewer than previous estimates

Two figures of the number of Majdanek victims have usually been in use 360,000 or 235,000. Kranz, director of the Research Department of the State Museum at Majdanek, asserts that approximately 59,000 Jews and 19,000 people of other ethnic backgrounds, mostly Poles and Byelorussians, died there. Kranz published his estimate in the latest edition of the journal *Zeszyty Majdanka*.

The figure of 360,000 victims appears in *the Encyclopedia of the Holocaust*, the *Britannica* Polish edition, and the Polish *Nowa Encyklopedia Powszechna* PWN. In all three cases, the source is a 1948 publication by Zdzisław Łukaszkiewicz, a judge who was a member of the Main Commission for the Investigation of Nazi Crimes in Poland.

The second figure, of 235,000, comes from a 1992 article by Dr. Czesław Rajca, now retired from the Majdanek museum staff. Rajca's estimate appears in the *Wikipedia* internet encyclopedia and in the exhibit at the Majdanek Museum.

Rajca said that he "established that estimate on the basis of calculations by historians as published by the museum in the 1991 monograph on the camp. The people doing the research did not have access to all the sources, including some in Germany. Nor did I use all the records available in the museum archives, because they are fragmentary, and they will not be useful in analyzing the mortality figures at Majdanek until the data they contain is entered in the computers."

Rajca emphasized that he had "not yet read Tomasz Kranz's article, but, at first glance, his figures for the number of people killed in the camp seem incredibly low."

Kranz claims to have examined all available sources, including the extant fragments of the camp death book, the death registry, the notifications of prisoner deaths that the Nazis sent to parishes in Lublin, testimony at their trial in Dusseldorf in the late 1970s and early 1980s by SS men garrisoned at Majdanek, and accounts by surviving prisoners.

Before it went to press, Kranz's article was read by most of the Majdanek museum staff and discussed at a special meeting. No one raised any objections. "The findings are highly authoritative," said Prof. Zygmunt Maikowski, chairman of the Majdanek Museum board. "However, we do not know the definitive number of prisoners who passed through the camp or the number of those whose deaths the camp administration did not register. It cannot be ruled out that new documents will come to light that alter Kranz's findings. This must be borne in mind, and his calculations accepted with a certain caution."

Majdanek museum director Edward Balawejder recommended that guides inform the visitors to whom they show the camp about the new calculations as to the number of victims, but also tell them that research is still underway to determine how many prisoners passed through the camp.

"78,000 deaths over the course of three years is a crime on an enormous scale, and not only in comparison with other camps like Buchenwald, where about 56,000 people died over eight years," said Kranz. "It must be remembered, however, that the number of victims only gives an idea about the scale of genocide; it does not convey the measureless pain and suffering experienced by the people imprisoned and murdered at Majdanek."

Number of Auschwitz Victims Was also Revised

It was accepted for many years after the war that about 4 million prisoners died in Auschwitz Concentration Camp. That figure, which originated with the findings of the Soviet commission investigating Nazi crimes, was based on accounts by former prisoners, fragmentary records, and crime-scene investigation at the site. In 1983, the French investigator **Georges Wellers**, a former Auschwitz prisoner on the staff of the Center for Jewish Documentation in Paris, extended his research to include documents on the number of deportees to the camp and concluded that about 1.6 million people were sent to Auschwitz, where nearly 1.5 million of them died.

In 1992, Dr. **Franciszek Piper**, director of the Historical Research Department at the Auschwitz-Birkenau State Museum, published the book *How Many People Perished in Auschwitz Concentration Camp*, in which he stated that at least 1.3 million people were deported to the camp and that about 200,000 of them were transferred to camps in the depths of the Third Reich, with the remaining 1.1 million or more dying in Auschwitz.

Piper's book stirred up enormous emotions. "I was accused, above all by some former prisoners, of making estimates not supported by the documents," Piper recalls. "However, no historian doing research on the history of the Holocaust or Auschwitz questioned them." [*Gros mensonge*]

The Extermination Mechanism

The camp at Majdanek functioned from October 1941 to July 1944. Shooting was one of the main killing methods. The largest execution took place on November 3, 1943, when 18,000 Jews were shot. Music was played to drown out the sound of the shooting and the victims' screams. Prisoners were also gassed. Three gas chambers were in operation. Other people were beaten to death with clubs or iron crowbars. SS men killed 200 people this way during a single execution. Prisoners also died en masse from starvation, exhaustion, and sickness (Source - Jozef Marszalek, *Majdanek. Oboz koncentracyjny w Lublinie* [Majdanek Concentration Camp in Lublin], Warsaw: Interpress, 1987).

Pawel P. Reszka, Lublin, *Gazeta Wyborcza*
Traduit en anglais par le Musée d'Auschwitz.

**Considérable révision, officielle,
du nombre des morts de Majdanek**

Robert Faurisson

« Six millions de morts ou un million de morts, quelle différence ? »

Ma réponse à cette question est : « Cinq millions d'hommes, pour qui c'est la plus grande des différences possibles, celle qu'il y a entre la vie et la mort. »

C'est, en partie, sur l'indifférence aux faits et aux chiffres que se bâtissent les mensonges historiques.

En 1945-46, au procès de Nuremberg, le document URSS-8, à valeur de « preuve authentique » (selon l'article 21 du statut du tribunal), établissait à « **plus de quatre millions d'êtres humains** » le nombre des victimes d'**Auschwitz**. Ce chiffre a été ensuite porté à **neuf millions** dans le documentaire *Nuit et brouillard* (1955) (conseillers historiques : Henri Michel et Olga Wormser-Migot), film extraordinairement mensonger, qui est encore aujourd'hui projeté dans toutes les écoles de France. Puis, au fil des années, sous la pression exercée par les découvertes révisionnistes, ce chiffre est, par paliers successifs, descendu à **510 000** (Fritjhof Meyer, « Die Zahl der Opfer von Auschwitz. Neue Erkenntnisse durch neue Archivfunde », *Osteuropa*, mai 2002, p. 631-641). Il n'empêche qu'aujourd'hui, sur place, on continue, depuis 1995, d'abuser le touriste avec le chiffre d'**un million et demi** de morts répété sur une vingtaine de stèles et en autant de langues (jusqu'en avril 1990, le chiffre, inscrit sur les stèles, au nombre de 19, avait été de **quatre millions**).

De la même manière, au procès de Nuremberg, le document URSS-29, qui, lui aussi, avait valeur de « preuve authentique », établissait à « **près d'un million et demi d'êtres humains** », dont « **une quantité énorme de juifs** », le nombre des victimes du camp de **Majdanek** (Lublin) (Constantin Simonov, *Majdanek, un camp d'extermination*, Paris, Editions sociales, 1945, p. 36, 39). Encore en 2003, la *Columbia Electronic Encyclopedia* donnait ce chiffre à l'article « Majdanek ». Pourtant, au fil du temps, les estimations avaient considérablement baissé. En 2005, Tomasz Kranz, directeur de la section de recherche du Musée d'Etat de Majdanek, en est arrivé, pour sa part, au chiffre de **78 000 morts**.

C'est ce que nous révèlent, dans un communiqué quelque peu embarrassé et plein d'omissions, les autorités du Musée d'Etat d'Auschwitz-Birkenau, qui font état d'un article paru, le 23 décembre 2005, dans le quotidien *Gazeta Wyborcza* <http://www.auschwitz-muzeum.oswiecim.pl/html/eng/aktualnosci/news.php?rok=2005>. A l'avenir, cet embarras va s'accroître quand il leur faudra procéder à de nouvelles baisses, substantielles, du nombre des morts à la fois d'**Auschwitz** (510 000) et de **Majdanek** (78 000)..

Décidément, l'année 2005 s'est achevée tout autrement qu'elle n'avait commencé. En janvier-février, le tsunami shoatique exerçait ses ravages. A partir du 10 novembre (date de la victoire remportée par Ahmed Rami auprès du parlement suédois), aussi bien en France qu'à l'étranger (Suède, Iran, Venezuela, Etats-Unis, Australie), le révisionnisme historique est revenu en force. D'où, en général, une répression de plus en plus dure contre les auteurs révisionnistes.

11 janvier 2006.

COMMENT UN HISTORIEN JUIF TAILLE UN COSTUME A HENRI AMOUROUX

Amouroux n'est certes pas un foudre de guerre, et il chèvrechoute énormément. Mais ses travaux sont toujours intéressants et sa grande entreprise de faire l'histoire de Vichy est hautement recommandable. On verra ci-dessous comment un tenant de la vulgate "historique" juive, qui règne aujourd'hui, perçoit le dernier volume, de bilan, publié par Amouroux. Comme il ne s'est pas totalement soumis à la réécriture judaïque de cet épisode de l'histoire de France, il mérite un certain nombre de qualificatifs soupçonneux : "sentiment de malaise ; pantois ; dérisoire ; peu pertinente ; indécent (plusieurs fois) ; choqué ; gêné ; irritant ; malaise certain ..." Notons que ce Ruzié n'est aucunement historien, mais prof de droit à la retraite. Il trouve que la position du gouvernement israélien sur le Mur de la Honte est "parfaitement défendable" en droit. C'est lui qui est "indécent" et même nettement obscène.

Une vision dérangeante de Vichy

28 décembre 2005 - David Ruzié, professeur émérite des universités

La lecture du dernier ouvrage d'Henri Amouroux Pour en finir avec Vichy - 2.

Les racines des passions : 1940-1941 (Robert Laffont, 2005, 724 p.) laisse un goût d'amertume.

En effet, sans pour autant traduire des sentiments antisémites, la présentation du régime de Vichy témoigne d'une certaine sympathie, sinon à l'égard du régime lui-même, du moins à l'égard de son chef, Philippe Pétain.

Ceci apparaît dès les premières pages, dans lesquelles, l'auteur, il est vrai, peut s'appuyer sur certains témoignages (pp. 18-19).

Ainsi, si on n'est guère surpris par « le ton d'admiration sans réserve » avec lequel François Mitterrand, récompensé, il faut le rappeler par la francisque, parlait, à la fin de sa vie, de Pétain, en revanche, on ne peut que regretter le rappel de ce que Léon Blum écrivait de lui, en 1947 :

« J'avais été frappé et je puis dire séduit comme tous ceux qui l'approchaient par la noblesse de sa stature et de son port, par le regard simple et bon de ses yeux bleus à fleur de tête..... » (souligné par nous).

Certes, le grand homme politique français n'avait déjà guère été très inspiré, avant guerre, lors de la guerre civile en Espagne, en restant attaché au principe de non-intervention, dont Hitler et Mussolini n'eurent cure.

Toutefois, de là à garder, après la guerre, et transmettre cette vision d'un homme qui non seulement l'arrêta et le condamna, mais, surtout, persécuta, voire fit mourir, des dizaines de milliers de Juifs, laisse quelque peu pantois.....

Mais, ce sentiment de malaise s'accroît au fil de la lecture, surtout dans la soixantaine de pages (pp. 503-566) consacrées à « Paris, Vichy et les Juifs », qui débordent largement le cadre chronologie limité qu'est censé couvrir l'ouvrage.

Précisons, dès l'abord, qu'à notre avis, à aucun moment l'auteur ne peut être accusé de « négationnisme », voire de « révisionnisme ».

Empruntant les statistiques fournies par Serge Klarsfeld dans *Le calendrier de la persécution des Juifs de France*, Henri Amouroux rappelle bien l'ampleur de la tragédie vécue par les Juifs.

Il a parfaitement raison d'évoquer « la culture de la haine », bien antérieure à Vichy, comme en témoignent, à la fois, les épisodes connus de l'affaire Dreyfus, les remous provoqués par l'arrivée au pouvoir de Léon Blum, ou encore le faible nombre de visas accordés aux Juifs, tentant de fuir l'Allemagne nazie.

Il n'est que trop fondé à évoquer « la xénophobie d'Etat avant Vichy » (p. 513).

Si les propos de *Je suis partout* sont largement connus, nous avouons avoir ignoré la publication, en 1938, de *La guerre juive* de Paul Ferdonnet et les détails d'un statut des Juifs, paru dans *Je suis partout*, le 17 février 1939, préfigurant celui qui allait, effectivement, être promulgué par Vichy dix)huit mois plus tard.

Mais au vu de l'ampleur de la tragédie, il nous paraît dérisoire d'apprendre que, selon certains témoins, la « question juive » n'occupait pas longuement les débats des Conseils des ministres et n'était pas au centre des entretiens de l'entourage de Pétain (p. 522).

De même nous paraît peu pertinente l'opinion de Dumoulin de Labarthète, qui fut de juillet 1940 à avril 1942, directeur du cabinet civil du Chef de l'Etat (nous nous refusons pour notre part à parler du « maréchal », dignité dont Pétain fut déchu) selon laquelle « Pétain signait sans lire » (p. 527).

Certes, Amouroux a raison de relever les silences de l'arrêt de la Haute Cour de justice, qui condamna Pétain, sur la déportation des Juifs (seules les déportations des jeunes du STO étaient déclarées « monstrueuses ») (p. 532).

On ne peut manquer d'être ému par plusieurs citations extraites de lettres envoyées à Pétain pour attirer son attention sur certaines situations dramatiques.

Mais, pour notre part, nous trouvons indécent que l'auteur s'interroge sur la possibilité que ces lettres lui aient été réellement communiquées au motif qu' « il n'est pas différent des autres chefs d'Etat », dont « la correspondance est filtrée, sélectionnée par son entourage » et que « les réponses signées de son nom n'ont été ni écrites, ni même dictées par lui » (p. 533).

L'auteur a, certes, raison d'évoquer « la souffrance des anciens combattants juifs » (p. 537), en rappelant par ailleurs le nombre de « Juifs morts à la guerre » de 14-18.

Mais on ne peut qu'être choqué par son évocation « Limites du pouvoir d'intervention de Vallat... et de Pétain » (p. 543 et s.).

Certes, dans l'horreur, Darquier de Pellepoix, successeur de Xavier Vallat, au Commissariat général aux questions juives eut davantage de responsabilités, mais quand même....

On est également gêné par le commentaire fait à propos des interventions du Grand rabbin de France Isaïe Schwartz et du Grand rabbin de Paris Julien Weil .

L'auteur insiste sur le patriotisme et l'optimisme dont elles témoignent, cependant qu'il relève, également, que « le Consistoire israélite garde, malgré tout, foi en Pétain » (p. 549).

On ne saura jamais si les signataires du texte remis à Pétain en mai 1941 (Grand Rabbin de France, président et membres du Consistoire central) croyaient véritablement que « le martyr des Français israélites constitue l'une des rançons exigées par les vainqueurs en contrepartie d'atténuations accordées à (nos) compatriotes chrétiens ».

Bien évidemment, Amouroux ne manque pas de faire ressortir que le Consistoire central se montra plus soucieux du sort des « Français israélites » que de celui des « Juifs étrangers », dont il n'est pas fait mention dans une seule des 136 lignes de la protestation.

Et Amouroux de rappeler le sort de ces malheureux « vivant » dans les camps sans hygiène (p. 533).

Car Henri Amouroux sait faire preuve d'humanisme, notamment, lorsque évoquant la photo, restée célèbre de Victor Faynzylber , ancien combattant de 40 amputé d'une jambe, et déporté par la suite, il parle des « milliers de photos de Juifs victimes de l'Occupation. Toutes bouleversantes. Qu'il s'agisse de photos d'hommes et de femmes réduits à l'état de squelettes errant derrière les barbelés des camps, ou de martyrs agenouillés près des fosses dans lesquelles ils vont basculer » (p. 545).

L'auteur n'a pas ignoré les nombreux travaux consacrés à cette période, ce dont témoigne la quinzaine de pages de bibliographie.

Il n'hésite pas à relever des citations dans l'ouvrage de Marrus et Paxton sur « *Vichy et les Juifs* » ou dans celui de Serge Klarsfeld sur *Le calendrier de la persécution des Juifs de France*, comme nous l'avons déjà relevé.

Mais, curieusement, nulle mention n'est faite aux deux volumes sur *Vichy-Auschwitz* du même auteur, dont il évoque l'« inappréciable et bouleversant travail » (p. 557).

C'est qu'en réalité - et c'est par là que l'ouvrage est irritant - Henri Amouroux a le souci de ne pas « accabler Vichy », allant même jusqu'à réduire l'impact de l'action des « Français anonymes », dont il reconnaît cependant la diversité de l'aide qu'ils ont apportée (p. 561).

N'en déplaise à l'auteur, à la fois notre vécu de la période et l'examen, encore, quotidien des documents de l'époque, nous permettent, de confirmer, comme l'a écrit et le répète Serge Klarsfeld, que Vichy a « contribué efficacement à la perte d'un quart des Juifs de France », cependant que les Français ont « puissamment aidé » au salut des Juifs de France.

Il nous paraît indécent de faire ressortir que « Vichy refuse de livrer 95 000 Juifs » (p. 561), pas plus que « les silences de De Gaulle et la position du Rome » (pour ne pas parler du silence du pape) (p. 562) ne constituent une excuse à la responsabilité de Pétain et de ses collaborateurs, qui furent tous des « kollaborateurs » zélés de l'ennemi nazi.

Cette volonté farouche d'Henri Amouroux à vouloir minimiser les véritables responsabilités produit un malaise certain.

http://www.desinfos.com/article.php?id_article=4122

LES COLLABEURS

Roboratif papier de Marc-Edouard Nabe, opportunément publié sur le site *Les Ogres*. Nabe règle leurs compte à tous les petits salopards qui essaient de se faire bien voir en chiant sur la gueule de leurs frères issus de l'émigration. Ils les appelle justement "collabeurs" ! Extrait :

«Les Tariq Ramadan, les Mohamed Latrèche gênent les collabeurs car ils mettent en péril leur petit système anti-révolutionnaire et lucratif de collaboration. Le mot d'ordre des Arabes modérationnistes après le 11 septembre, c'est « Chut, surtout ne nous faisons pas remarquer ! » Ils se plaignent ensuite que les Blancs les considèrent tous plus ou moins comme des terroristes. Plus ils sont collabos, plus ils grimacent quand on leur rappelle leurs origines, ils mettent ça sur le dos de la lutte contre le racisme, mais c'est sous le poids de l'arrivisme qu'ils croulent. Regardez d'ailleurs comme ils sont ployés. Toujours alourdis par leur trahison alors que les autres sont droits.»

Tout le reste est à déguster. C'est tiré de *J'enfonce le clou*, paru en 2004. On annonce par ailleurs la réédition attendue d'un des premiers livres de Nabe, *Au régal des vermines*. A lamper à petites doses. C'est du fort.

http://lesogres.org/article.php3?id_article=916

LA LOI N'INTERDIT PAS LA CONTESTATION DE L'HOLOCAUSTE

Débat au parlement suédois concernant Ahmed Rami

Il y a eu un débat au parlement suédois concernant Radio Islam et Ahmed Rami! Les juifs - au parlement - ont critiqué le gouvernement suédois pour avoir "abdiqué" devant les activités médiatiques anti-juives en Suède.

Le ministre suédois de l'intérieur et de la justice leur a répondu dans un discours au parlement - au nom du gouvernement - que (dans un État de droit) "ce n'est pas à lui, ou aux membres du parlement, d'inculper ou de juger Ahmed Rami. C'est la prérogative du Procureur public. Mais ce dernier n'a trouvé aucune preuve que Ahmed Rami ait commis une infraction à la loi suédoise." Le ministre a ajouté que "La loi suédoise n'interdit pas la mise en question (de la version juive) de l'holocauste ou sa négation".

Ceci après un grands nombres de plaintes juives auprès des autorités judiciaires suédoises, demandant à juger Ahmed Rami par un tribunal suédois ou par un tribunal public international - comme l'a d'ailleurs également demandé Robert Assaraf, chef du lobby juif au Maroc dans un article publié par *Jeune-Afrique*. Car Ahmed Rami a réclamé dans sa *Radio Islam* et dans un débat à *Al Jazira* "pour les Marocains les mêmes droits que les **juifs ont au Maroc**".

<http://abbc.net/letters/jazera.htm>

Robert Assaraf, se répand en lamentations (Voir *Jeune Afrique - l'idiot*, 7-13 mars 2000, numéro 2043) où il eu le culot d'écrire: "Ne faudrait-il pas aujourd'hui mobiliser les Juifs du Maroc, dispersés à travers le monde, afin de lancer un procès public contre **Ahmed Rami**?"

<http://abbc.net/mh/mh-eng.htm>

L'article d'Assaraf est intitulé "*Maroc: de l'islamisme à l'antisémitisme*". En effet **L'islamisme** est le seul mouvement politique que les juifs ne peuvent ni acheter, ni infiltrer, ni briser. Comme ils tirent des bénéfices immenses du régime actuel qu'ils contrôlent totalement, on comprend qu'ils redoutent ceux qui veulent le faire tomber pour le remplacer par un régime démocratique contrôlé par le peuple marocain.

Le contenu du débat en question concernant Ahmed Rami est publié sur le site officiel du parlement suédois:

<http://www.riksdagen.se/webbnav/index.aspx?nid=63&dtyp=i&rm=2005/06&nr=68>
2 janvier 2006.

Débat au parlement suédois sur Radio Islam et Ahmed Rami

[Note de Robert Faurisson en date du 2 janvier 2006 : Avec retard je découvre que, le 10 novembre 2005, notre ami Ahmed Rami a fini par remporter en Suède, où il réside depuis 1973, une surprenante victoire dans sa lutte en faveur de la liberté d'expression des révisionnistes. Qu'on en juge plutôt par le compte rendu en trois points que voici.]

1) Le 10 novembre 2005 a eu lieu un débat au parlement suédois au sujet de **Radio Islam** et d'**Ahmed Rami**.

Des membres juifs du parlement avaient critiqué le gouvernement suédois pour avoir « abdiqué » devant les activités médiatiques antijuives d'Ahmed Rami en Suède.

Le ministre suédois de l'Intérieur et de la Justice, Thomas Bodström, dans un discours au parlement et au nom du gouvernement, leur a fait la réponse suivante : « **[Dans un État de droit] ce n'est pas à moi ou aux membres du Parlement d'inculper ou de juger Ahmed Rami. C'est de la compétence du Procureur public. Mais ce dernier n'a pu trouver aucune preuve qu'Ahmed Rami ait commis une infraction à la loi suédoise** ». Le ministre a ajouté : « **La loi suédoise n'interdit pas la mise en question ou la négation de l'holocauste.** » (<http://www.riksdagen.se/webbnav/index.aspx?nid=101&bet=2005/06:27>).

2) Autre extrait du même discours (en suédois, en allemand et en français) :

a) Det gäller till exempel frågan huruvida det ska vara förbjudet att påstå att Förintelsen inte ägde rum. Vi har haft en total enighet i Sverige om att detta inte är någonting som vi ska förbjuda. Om man nu kommer till en annan åsikt får man gärna framföra det i det sammanhanget. Vi har möjlighet att påverka här i riksdagen och väcka en motion men naturligtvis också att påverka det arbete som sker i EU. Än så länge har vi sett en enighet i detta. – Jag tror att det är ganska klokt att bemöta sådana fullständigt felaktiga påståenden med en bra diskussion. Man behöver inte vara det minsta rädd för att förlora en sådan diskussion. Jag betvivlar starkt att det skulle behöva bevisas i ett brottmål i Sverige att Förintelsen har ägt rum eller inte när det faktiskt inte är brottsligt att påstå vare sig det ena eller det andra.

b) *Dies gilt beispielsweise für die Frage, inwiefern es verboten sein soll, zu behaupten, der Holocaust habe nicht stattgefunden. In Schweden haben wir völlige Einigkeit darüber erreicht, dass dies nichts ist, was wir verbieten sollten. Wenn man nun zu einer anderen Meinung kommt, so darf man das in diesem Zusammenhang gerne vorbringen. Wir haben die Möglichkeit, hier im Reichstag Einfluss auszuüben und einen Antrag einzureichen, aber natürlich auch die Arbeit zu beeinflussen, die in der EU verrichtet wird. Bisher haben wir gesehen, dass hierüber Einigkeit herrscht. – Ich glaubte, es ist das Klügste [wörtlich: „ziemlich klug“], solche vollkommen falsche Behauptungen mit einer guten Diskussion zu beantworten. Man braucht sich nicht im geringsten zu fürchten, eine solche Diskussion zu verlieren. Ich bezweifle stark, dass es nötig ist, in Schweden bei einem Gerichtsverfahren zu beweisen, dass der Holocaust stattgefunden hat oder nicht, da es in der Tat kein Verbrechen ist, sei es das eine oder das andere zu behaupten.*

c) Il s'agit, par exemple, de la question de savoir jusqu'à quel point il faut interdire l'affirmation selon laquelle l'Holocauste n'a pas eu lieu. En Suède, nous sommes parvenus à un total consensus sur le fait qu'il n'y a là rien à interdire. Si maintenant quelqu'un a une autre opinion, il a pleinement le droit de s'exprimer à ce propos. Nous avons la possibilité, ici au Parlement, d'exercer une action et de déposer une proposition mais aussi naturellement d'exercer une influence sur le travail accompli au sein de l'Union européenne. Jusqu'à présent, nous l'avons vu, le consensus règne. – J'ai pensé que, devant de telles affirmations, parfaitement fausses, le plus sage était de répondre par un bon débat. On n'a pas à craindre le moins du monde de perdre dans un tel débat. Je doute fort qu'en Suède il soit nécessaire de prouver dans une procédure judiciaire que l'Holocauste a eu lieu ou non car, en fait il n'y a aucun crime dans l'une comme dans l'autre de ces affirmations.

Ahmed Rami nous dit que ce débat s'est tenu au parlement à la suite d'un grand nombre de plaintes juives - auprès des autorités judiciaires suédoises - exigeant de faire juger Ahmed Rami par un tribunal suédois **ou par un tribunal public international**. Cette exigence avait été formulée au Maroc par **Robert Assaraf**, responsable de la communauté juive marocaine. Dans un article publié par *Jeune Afrique*, le personnage avait écrit : « Ahmed Rami, dans sa Radio Islam et au cours d'un débat sur Al-Jazeera, a osé réclamer pour les Marocains les mêmes droits que ceux que possèdent les juifs au Maroc ». Il y a cinq ans, le même Robert Assaraf avait eu l'aplomb de déclarer : « Ne faudrait-il pas aujourd'hui mobiliser les juifs du Maroc qui sont dispersés à travers le monde, pour lancer un procès public contre Ahmed Rami ? » (« Maroc : de l'islamisme à l'antisémitisme », *Jeune Afrique*, 7-13 mars 2000).

L'islamisme, affirme Ahmed Rami, est le seul mouvement politique que les juifs ne peuvent ni acheter, ni infiltrer, ni briser. Au Maroc, les juifs tirent d'immenses bénéfices du régime actuel qu'ils contrôlent en totalité. Aussi ces privilégiés redoutent-ils ceux qui veulent faire tomber le régime en place pour le remplacer par un régime démocratique que contrôlerait le peuple marocain.

3) Par ailleurs, on peut lire en allant à

http://www.defenddemocracy.org/in_the_media/in_the_media_show.htm?doc_id=254315 :

« La Suède, où opère le fameux **Ahmed Rami**, de **Radio Islam**, n'est pas en reste. L'ambiance générale peut être résumée par un article stupéfiant de Katarina Mazetti dans *Ordfront Magazin* où l'on peut lire : "Il est peut-être temps d'arrêter de faire des efforts pour envoyer nos jeunes Suédois à Auschwitz pour qu'ils apprennent les conséquences du racisme et du nettoyage ethnique. Peut-être devrions-nous plutôt les inviter à se rendre, à l'occasion de Noël, à Bethléem, pour qu'ils puissent voir ce que les petits-enfants des victimes d'Auschwitz font quand ils se consacrent au nettoyage ethnique" ».

LES NOUVEAUX JUDÉOCRATES

Un vantard

par Judith RUEFF

[...] Son boulot d'historien, c'est démystifier. Qu'il étudie la démocratie athénienne, loin d'être parfaite puisqu'elle exclut les femmes et les esclaves, et qui «*n'est pas un modèle mais un germe*». [...] Même chose quand il écrabouille moralement Robert Faurisson et les négationnistes du génocide nazi. «*Une des fiertés de ma vie.*»

Libération 6 janvier 2006.

Ce vieux malhonnête a simplement omis de répondre aux multiples réfutations dont il a été l'objet. Il n'y a pas de quoi être fier.

LE GRAND ZOLO : C'EST LA FAUTE AUX ARABES !!!

"The Future of the US Holocaust Memorial Museum: Should Arab Anti-Semitism be on its Agenda?"

For immediate release
January 9, 2006

WASHINGTON DC—Holocaust Museum Watch, AMCHA and Magen David Sephardic Congregation are sponsoring a forum to discuss the U.S. Holocaust Memorial Museum's **failure to document the role Arabs and Islamic groups played in the Holocaust** as well as the Museum's silence on the role extreme Islamic groups have played in **Holocaust denial** and in recent anti-Semitic attacks in the U.S., Europe, and worldwide. The forum will be held on January 18, 2006 at 7:30 p.m. at the Ohev Sholom Talmud Torah-**The National Synagogue**, 1600 Jonquil Street NW, Washington, DC 20012. Forum participants will include U.S. Rep. Elliot Engel (D-NY), Rabbi Avi Weiss of New York, president of AMCHA, Edwin Black, the award-winning *New York Times* reporter and author of *IBM and the Holocaust* and *Banking on Baghdad* and Chuck Morse, author of *The Nazi Connection to Islamic Terrorism* and Massachusetts Republican Congressional candidate.

The forum will address the following issues:

- * The U.S. Holocaust Museum has made no effort on their website or in their permanent or temporary exhibits to educate Americans about the dangers of Islamic anti-Semitism.
- * The Museum makes no mention in their permanent exhibit of the role that Arab leaders played in the Holocaust. They do not display documents of the meetings between Hitler and the grand Mufti of Jerusalem and make no mention of the fact that both the Grand Mufti and the Persian leader, Reza Shah Pahlavi, asked Hitler to exterminate the Jewish populations of Palestine and Persia (now Iran).
- * The Museum has never held a program, a lecture or even sponsored research on the current rise of anti-Semitism by Arab groups in Europe even though it has been well documented that recent attacks against Jews and synagogues in France, Germany and Britain have been instigated by Arab-Islamic groups.

Maurice Shohet, a leader of the Iraqi Jewish community who has written about his escape from Iraq, will discuss the need for the Museum to mark the 65th anniversary of the Farhud massacre, when thousands of Iraqis, in a show of solidarity with Hitler, instigated a pogrom against Baghdad's Jews, murdering men, women and children in their homes. Mr. Fred Zeidman, chairman of the U.S. Holocaust Memorial Museum, has been invited to address these concerns.

Rappelons que le les événements dits du "Farhud" à Bagdad ont été planifiés et organisés par les Britanniques, déjà puissance occupante.

RÉVIZO TOUZAZIMUT

Le négationnisme du Parti national (tchèque) sur l'extermination des roms pendant la Deuxième Guerre mondiale a suscité des réactions auprès de la minorité rom et des hommes politiques

Par Jaroslava Gissubelova

Jeudi, la police a ouvert une enquête sur l'intention du Parti national d'ériger à Lety, près de Pisek, en Bohême du Sud, un monument niant l'existence d'un camp de concentration sur les lieux pendant la Seconde Guerre mondiale.

Installé en 1940, d'abord en tant que camp de travail et d'incarcération pour Roms et personnes errantes sans domicile fixe, il a été, en 1942, transformé en camp de concentration pour Roms uniquement. Sur les quelques 1300 Roms internés à Lety, 326 y ont péri, dont 241 enfants. D'autres ont été transférés au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. En lieu et place d'un monument, une porcherie industrielle se trouve, depuis les années 1970, sur le site même des anciens baraquements. Suite à une initiative de Vaclav Havel, un modeste monument a été dévoilé, il a de cela dix ans, à un kilomètre de là. Les initiatives rom continuent de réclamer, en vain, le déplacement de la porcherie. Aujourd'hui, ils doivent, en plus, faire face à une nouvelle atteinte à la mémoire de leurs ancêtres disparus.

Le Parti national d'extrême droite a l'intention d'ériger à l'emplacement de l'ancien camp un mémorial portant l'inscription selon laquelle Lety n'était pas un camp de concentration. Selon la présidente du parti, Petra Edelmannova, ce mémorial doit être dédié aux patriotes tchèques qui le méritent, contrairement aux vagabonds et personnes à l'attitude antisociale que les Allemands avaient internés à Lety.

Son discours a profondément choqué les représentants de la minorité rom. Cenek Ruzicka, du Comité pour le dédommagement des victimes de l'holocauste rom, dont le père et le frère ont péri à Lety, se dit prêt à former une barrière humaine pour empêcher la construction d'un tel monument. Le délégué gouvernemental aux droits de l'homme, Svatopluk Karasek, mettra tous les moyens en œuvre pour que le monument déshonorant le lieu de piété ne soit pas dévoilé. Selon Katerina Jacques, directrice du cabinet du vice-Premier ministre, Pavel Nemecek, le Parti national manifeste ouvertement des sympathies envers le mouvement nazi **et renoue avec le négationnisme de l'holocauste**. L'affaire est considérée comme scandaleuse et provocatrice par la majorité de politiciens. Ils refusent aussi de mener une polémique sur la question de terminologie, déclenchée l'année dernière par l'eurodéputé Miroslav Ransdorf /Parti communiste/, à savoir si Lety était un camp de concentration ou d'internement...

Radio-Praha (Prague) 13 janvier 2006.

<http://www.radio.cz/fr/article/74725>

LES CONTRADICTIONS INTERNES D'UN PATAGON

Le malheureux Jouanneau, qui écrit en patagon, défend la misérable loi qu'il a écrite.

Le pesant silence de l'humanité

Par Bernard Jouanneau
Avocat à la Cour, président de **Mémoire 2000**

Quel singulier retour des choses.

Que ce soit à propos de la querelle franco française qu'a suscité la Loi sur les rapatriés et son trop fameux amendement voté par inadvertance, nulle part appliqué et dont on a oublié au passage qu'il tendait aussi à gratifier ceux qui, issus de ces territoires, avaient défendu "la Patrie" que l'on remette en question **la Loi Gayssot qui fut l'aboutissement d'une lutte sans issue contre les négationnistes**. [Notez bien cet aveu de l'un des co-rédacteurs : ***l'aboutissement d'une lutte sans issue***. Avec des lois normales dans un pays normal, ils ne pouvaient pas

nous détruire. Et d'ailleurs, même avec l'exorbitante loi Gayssot, il ne nous ont pas détruits.]

La plupart des historiens qui ont signé la pétition du 12 décembre 2005, pour demander l'abrogation de toutes les lois mémorielles, s'étaient déclarés hostiles au négationnisme. Simplement, ne savaient-ils pas que la loi se mêle de cette querelle. [**Ce n'est pas du français, c'est du patagon.**] Mais depuis 1990, on ne peut pas dire qu'il y ait eu, en dehors de Faurisson qui l'a appelée "la lex Faurissonia" de Bruno Gollnisch et de JM Le Pen, d'autres pour en demander l'abrogation. [**Gros menteur. La plupart des historiens l'ont, à un moment ou à un autre, condamnée. D'autres aussi, du monde politique, jusque Mme Simone Veil.**]

Depuis d'ailleurs, d'autres pays ont adopté des dispositions analogues. La Suisse en particulier et la Belgique, encore que dans ces deux pays on maintienne l'exigence d'un dolus malus de la part des négationnistes et la véritable critique qu'on ait fait à la Loi Gayssot, tient à son caractère restreint à l'univers de la Shoah, alors que pour être universelle et légitime elle aurait eu beaucoup à gagner à incriminer [**toujours du patagon**] la contestation des crimes contre l'humanité où qu'ils aient été commis dès lors qu'ils auraient été reconnus pour tels, soit par les Etats qui s'en sont rendus coupables, soit par les conventions internationales qui les ont incriminés et réprimés, soit par les juridictions internationales mises en place à cette fin.

Dès lors, il ne s'agissait [**il veut dire: s'agirait. Cette condition n'est pas remplie**] pas d'une revendication minoritaire ou communautaire nationale voire même internationale, mais de la défense de l'humanité dont chaque citoyen du monde est responsable et que chaque pays signataire de la charte de l'ONU ou d'autres documents à vocation universelle se doit de dénoncer, de prévenir et de punir.

Ceux qui croient ou qui disent que le Parlement français s'est fourvoyé en cédant à la pression des déportés juifs, des résistants, des arméniens, des noirs, n'ont tout simplement rien compris à la portée universelle des droits de l'homme auxquels ils n'attribuent de valeur que lorsqu'ils sont mis en œuvre par une catégorie de personnes qui y ont intérêt, par une minorité agissante et souffrante ou par une communauté liée dans l'épreuve ou après elle par la mémoire. [**Le sens de cette phrase patagonne est difficile à déterminer.**]

Telle était la démarche des associations de déportés lorsqu'elles agissaient à l'encontre de R. Faurisson à propos de sa "Rumeur d'Auschwitz" ou à l'encontre de JM Le Pen à propos du "Point de Détail", mais c'était précisément avant que la loi ne vienne sanctionner le négationnisme. Les juges n'avaient à l'époque d'autre voie que celle de la compassion pour les victimes, **et ce n'est pas au nom de l'histoire qu'ils se sont prononcés**, c'est seulement parce qu'il (Faurisson) n'avait pas eu un mot de compassion pour les victimes et parce qu'en qualifiant de "Point de Détail" les chambres à gaz, il (Le Pen) n'avait pas eu une attitude digne et responsable qu'on était en droit d'attendre d'un chef de parti politique, qu'ils ont été condamnés. [**On ne voit pas bien comment des juges pourraient se prononcer "au nom de l'histoire", comme si elle était gravée dans le bronze, ou, tout simplement, sur l'histoire, où leur compétence est quasi nulle.**]

Il aura fallu que le législateur intervienne pour élever le débat au rang des principes pour qu'on réalise enfin qu'une attaque antisémite n'était pas seulement une marque d'hostilité à l'égard des juifs, mais une atteinte portée à l'humanité toute entière. [**Ce n'est pas ce que dit la loi, c'est ce que rêve cet avocaillon.**] Heureusement qu'il s'est trouvé un juge d'instance, celui d'Aubervilliers pour le dire à propos de l'agression dont Elkabach, Y Levaï, J Daniel et JF Khan avaient fait l'objet de la part de Le Pen à la Fête des Bleus Bancs Rouges au meeting du Bourget.

Mais, on n'y a pas prêté suffisamment attention. Encore moins aujourd'hui. On croit et on continue de penser et d'écrire que le génocide des arméniens ne concerne que quelques minorités françaises d'origine arménienne, que le génocide des tutsis reste un problème africain et que la mémoire de la shoah n'appartient qu'aux juifs.

Non, je revendique haut et fort de me mêler de tout ce qui concerne l'humanité. Rien de ce qui est humain ne m'est étranger et je n'existe comme homme qu'à raison de mon appartenance à l'humanité. [**Ce connard pourrait nous épargner ses platitudes de classe de première.**] Rien de plus normal que les nations et les organisations internationales se préoccupent d'en défendre la dignité et la mémoire.

Aux associations, il revient de cultiver cette dernière. Aux politiques partout où ils peuvent faire la Loi, d'en assurer la survie.

C'est la ratio legis de la loi lorsqu'elle intervient pour se prononcer sur les génocides et les crimes contre l'humanité. Loin de s'incliner devant les groupes de pression ou de sacrifier aux rites mémoriels de telle ou telle catégorie, le pouvoir législatif tout en les écoutant peut se saisir de la question et rappeler à cette occasion les valeurs qui font la République et l'honneur de l'humanité.

Pour n'être ni juif, [**utile précision, on pouvait se demander...**] ni victime, ni arménien, ni noir, ni palestinien, ni menacé physiquement ou intellectuellement, je revendique en tant que

citoyen du monde le droit et le devoir de promouvoir et défendre la dignité de l'homme. Si je ne le fais pas, alors que je n'ai pas souffert et que je ne risque pas d'avoir à subir de persécution ou de discrimination dans l'état où je suis, qui le fera ?

Il serait temps que chacun comprenne que chacun d'entre nous est dépositaire d'une parcelle de dignité de la personne humaine et que comme telle, il se doit de se lever contre toutes les manifestations d'exclusion ou de discrimination dont les autres, tous les autres, peuvent faire l'objet. Pourquoi refuser aux parlementaires, qui ont en plus reçu par l'élection d'un mandat de leurs électeurs, le droit de le faire?

Ils savent bien qu'ils n'ont pas à écrire l'histoire à la place des historiens, même si ceux ci ne remplissent pas toujours à temps leur tâche. [**Et pan sur la gueule des historiens. Ils apprécieront**]

Mais ils ne l'usurpent pas quand ils se mêlent de reconnaître l'existence passée de crimes contre l'humanité, lorsque ces crimes peuvent encore concerner des personnes vivantes. Il n'y a pas de risque de susciter de vaines polémiques historiques sur le sexe des anges, l'existence du Christ ou de Napoléon, ni même des tribus japonaises du 15ème siècle. [**Pourquoi pas ?**]

L'évocation au Parlement des crimes contre l'humanité n'a d'intérêt, et donc de raison d'être, que si elle est en relation avec l'homme d'aujourd'hui et nul n'a à redouter de subir le sort de Galilée pour ses idées. [**Mais les révisionnistes ont été traités beaucoup plus mal que Galilée.**]

Que les bons esprits se rassurent! qu'ils continuent d'écrire, de chercher et de publier même sur les crimes dont le parlement aura reconnu l'existence. [**Et ensuite, grâce à la gaysotine, ils iront en cabane pour quelques années. Merci !**]

Leur liberté n'est pas en cause et quels qu'en soient les résultats de leurs recherches, qu'ils les publient sans crainte l'humanité s'enrichira de leurs connaissances, mais ils n'ont pas à reprocher à ceux qui sont là pour faire la Loi de la faire. [**Ce pauvre type ne comprend même pas qu'il est totalement contradictoire.**]

amnistia.net 12 janvier 2006.

PROGRÈS FOUROYANTS

Quand les pires fanatiques de l'exterminonisme sont touchés par le doute révisionnisme

Attentions Cerveilles minées !!!

Is this Holocaust photo authentic?

Approved-By: jimmott@MAIL.H-NET.MSU.EDU
X-Original-To: h-holocaust@h-net.msu.edu
Date: Mon, 16 Jan 2006 17:23:01 -0500
Reply-To: H-NET List for History of the Holocaust <H-HOLOCAUST@H-NET.MSU.EDU>
Sender: H-NET List for History of the Holocaust <H-HOLOCAUST@H-NET.MSU.EDU>
From: H-Holocaust <jimmott@MAIL.H-NET.MSU.EDU>
Subject: Is this Holocaust photo authentic? (Rummel)
To: H-HOLOCAUST@H-NET.MSU.EDU

----- Forwarded message -----
From: Rudy Rummel <rummel@hawaii.edu>

In my gallery of democide photos

<http://www.hawaii.edu/powerkills/RM1.PHOTOS.ROOM1.HTM>

I have removed one photo allegedly of a Nazi soldier shooting a woman with child

<http://www.hawaii.edu/powerkills/RM2.N.SHOOT.WOMEN.JPG>

I replaced it with the explanation that there is too much doubt about its authenticity. I referred to

 photograph's evaluation, which was brought to my attention about two years ago. But, I thought the evaluation was weak and continued to display the photography on my site. However, the following email from Hugo Haig-Thomas finally decided me to withdraw it: <blockquote>The picture . . . allegedly shows a German soldier in the Second World War shooting a woman and her child. In fact, the picture, when seen in its entirety, shows nothing of the sort To the right of the picture you will see a group of men who are taking cover behind what appears to be some farm machinery from shooting or some danger coming from the right. The woman with the child is running forward to join the men taking cover. The soldier is, in fact, firing beyond the woman in the direction of the danger. There is also doubt that he is a German soldier because his uniform is quite wrong. The soldier in the photograph wears boots or puttees which come up almost to his knees whereas German soldiers wore boots which came only halfway up their calves. What is more, the soldier in the photograph is wearing wide breeches-type trousers which the German soldiers never wore in the field.

The picture, or at least the left half of it with the right half removed, has been much used to depict a German atrocity. In fact, it shows nothing of the kind. </blockquote>

Now, since I announced this removal of the photograph, I received this email: <blockquote> . . . do you realize that the information on the inauthenticity of that photography, or at least the page that you're linking to, is from a Nazi sympathizing organization who's whole purpose is to have "debate" over the very reality of the Holocaust? **In other words, you seem to be taking the word of Holocaust deniers.** Right on the page they thank someone from the "Institute for Historical Review", also another notorious Nazi front type organization.

If there is another, more legitimate source, to show the inauthenticity of this photography, I'd like to see it, and I'm sure everyone else will too.

If you think "Holocaust revisionism" has any legitimacy at all, please post about this immediately. I'm sure it would make extremely interesting reading. Even if you don't, I'd still love to hear your views on revisionism. </blockquote>

As I said, years ago I did not find the webpage sufficiently compelling by itself to remove the photograph, but in any case I was unaware of the association of the web page evaluating the photograph with Holocaust revisionism. I've written a book, <i>Democide: Nazi Genocide and Mass Murder</i>, which should leave no doubt about my position on the Holocaust, and absolute opposition to revisionism. I would hate to have revisionists exploit my dedication to the truth by simply raising questions about Holocaust photographs. But, propagandists were active all sides during WWII and one must be aware of this.

Can anyone provide support for the photograph's authenticity? What about Haig-Thomas' comments?

Rudy Rummel

Professor Emeritus

Cette photo a été analysée par notre courageux ami Udo Walendy il y a plus de vingt-cinq ans ! Le cheminement à travers ces cervelles épaisses est donc fort lent ! Mais il se fait, voir Majdanek, et d'autres. La poussée révisionniste est IRRESISTIBLE.

PARUTIONS

§==== Est-ce un discret appel du pied ?

Parution d'un livre intitulé *Ulysse à Auschwitz*, de François Rastier, directeur de recherches au CNRS, aux éditions du Cerf.

Il s'agit de donner, à la poésie de Primo Levi, "toute sa portée". Dans le cadre d'une "sémiotique des cultures". Brrrr.....

§==== Announcement: Michael Santomauro, is the new President of Theses & Dissertations Press, founded by Germar Rudolf.

He says:

Germar Rudolf's books cannot be killed by his imprisonment. He can die in prison, but his books will never die. No man and no force can take from the world the contribution of his published and non-hateful writings on the subject of Holocaust Revisionism. In his lost battle for freedom of peaceful expression, we know, the "free world" is the loser. His books are weapons that cannot be defeated by his imprisonment. Why? Because I will see to it that his body of knowledge is re-published and more widely disseminated than ever before.

With your help this is a war of ideas that we shall fight with facts that our vicious opponents are fearful to debate. The Revisionists are not the emotional one's bent out of shape. It is the Holocaust industry that is afraid of the overly academic chemist and historian Germar Rudolf.

Otherwise why would they want to silence him by putting him in prison?

You don't have to be well schooled in the "Holocaust" subject matter to know that something is not kosher in its story; if Mr. Germar Rudolf, has to be deported to Germany for a " Thought Crime ". What sort of Truth is it that crushes the freedom to seek the truth?

20 november 2005.

Livres révisionnistes en anglais publiés par Germar Rudolf.

Pendant son absence s'adresser à:

Theses and Dissertations Press

Headquarters: Westover Bldg., 253 West 72nd street, Suite 1711

New York, NY 10023, United States of America

Telephone: 212-787-7891 ; E-mail: RePorterNoteBook@aol.com

§==== On annonce la sortie pour le 30 décembre 2005 chez McFarland & Co d'un livre d'un italo-américain Patrick J. Gallo, intitulé, *Pie XII, l'Holocauste et les révisionnistes* (essais), 200 p. 39 \$.

On peut craindre le pire :

PATRICK J. GALLO is adjunct professor of political science, New York University, the institution from which he received his Ph.D. in Political Science. He has lectured widely in the United States and has taught at American University, SUNY-Purchase, and Queens College. The author of numerous articles and six books, Dr. Gallo has been a Fullbright scholar, and NEH Fellow and a Scholar-in-Residence at the American Academy in Rome. He received an Excellence in Teaching Award from the University of Chicago.

C'est pas le dessus du panier...

§====Un lecteur écrit :

Le dossier du *Monde* 2 sur Nuremberg (5 novembre 2005) était d'un caractère nuancé. Il y est reproduit un article de Michel Tournier revenant sur le procès et qui ne parle pas de l'extermination des Juifs, bien qu'il soit question d'antisémitisme.

Pas de révélations tonitruantes dans ce procès plutôt caractérisé par l'ennui. On écrit toutefois qu'un procureur cite Hans Franck, gouverneur de Pologne souhaitant annihiler les 3.500.000 juifs de Pologne en décembre 1941. Je ne l'ai pas retrouvé mentionné dans votre dictionnaire biographique et ne sait donc pour le moment qu'en penser, bien qu'une simple citation dépourvue de contexte ne montre rien d'autant qu'Hans Frank aurait fourni au cours du tribunal une explication à ce type de

phrases (ce que *le Monde* ne reproduit pas) relevées dans son journal personnel et administratif remis spontanément (du moins à lire Robert Faurisson sur <http://litek.ws/aaargh/fran/archFaur/1986-1990/RF8807xx1.html>)

§==== Un autre lecteur écrit (12 nov)

Je vous soutiens complètement et espère vivement recevoir, toujours, des nouvelles de l'aaargh. Je lis avec le plus grand intérêt les écrits de tout ceux que vous publiez. Bien que je n'ai jamais à un seul instant - je crois - cru au mythe farfelu des chambres à gaz; grâce à vous j'ai pu me rendre compte qu'à l'évidence les analyses chimiques des morgues de Birkenau ont démontré qu'en aucune façon un gazage massif au Zyklon B n'ait jamais eu lieu dans leur enceinte - Merci pour *Le mensonge D'Ulysse* de Paul RAssinier - Merci pour *Le rapport Leuchter* - Merci pour *Le procès de Nuremberg* - Merci pour *L'holocauste au Scanner* de Jurgen Graf - Merci pour... etc. etc. Merci pour toute cette vérité historique.

Un plus pour le révisionniste pionnier Paul Rassinier pour *Le mensonge d'Ulysse*, qui à mon avis est un monument historique, et c'est cela qui devrait être enseigné à l'école. Bien à vous, un Homme detroupe.

§==== 2005 : Année internationale du révisionnisme historique?

Par Agnès Maillard, lundi 18 avril 2005 à 09:38

La colonisation française a été positive pour ceux qui l'ont subie et le Japon n'a jamais envahi la Chine!

L'Empire du soleil levant voit sa cote décliner chez le géant chinois. Partout, des manifestations anti-japonaises éclatent. La raison de la colère : [un nouveau manuel d'histoire](#) qui minimise terriblement le comportement du Japon impérialiste dans les années 30-40 et les exactions, pour ne pas dire atrocités, commises contre les autres populations asiatiques.

Plus prêt de nous, [la loi du 23 février 2005](#) modifie aussi le contenu des manuels d'histoire des petits français en exigeant d'eux qu'ils "*reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer*".

Changer quelques lignes dans un manuel d'histoire peut sembler bien anodin à première vue.

« *Celui qui contrôle le passé contrôle le futur ; et celui qui contrôle le présent contrôle le passé – répéta Winston, obéissant.* » George Orwell - 1984

Ceux qui on lu [1984](#) savent qu'il n'y a rien d'anodin dans le révisionnisme historique et que ce sont les vainqueurs qui écrivent l'histoire.

Un monde sans mémoire est condamné à toujours répéter les mêmes erreurs. On ne peut que s'interroger sur cette nouvelle tendance politique qui consisterait à renouer avec des passés rieurs et édulcorés et on ne peut que s'inquiéter du monde que les censeurs et les adeptes du ciseau rédempteur ont l'intention de nous servir. Doit-on penser qu'envahir un autre pays est un bienfait réciproque? Nous prépare t'on aux *nécessaires* guerres énergétiques qui vont consister à aller s'approprier les ressources des autres pays par la force plutôt que d'élaborer de nouveaux modes de vie? Quel est donc ce vent mauvais qui souffle sur les cendres éteintes des rêves égoïstes de grandeur perdue? Quels sont ces esprits étroits et revanchards qui veulent tronquer la mémoire collective et manipuler les jeunes générations?

Quand on sait que près de 60 ans après, la plupart des Français ignorent tout de [la "pacification" malgache par la France](#), les remodeleurs d'Histoire sont des plus inquiétants!

Et leur vision partisane de la colonisation rieuse et bienfaitrice, ils peuvent se la garder!

<http://www.ethologie.info/monolecte/?2005/04/18/82-2005-annee-internationale-du-revisionnisme-historique>

§=== Lu dans *Faits & Documents* (BP 254-09, 75424 Paris Cedex 09), livraison du 1er au 15 décembre 2005, p. 10:

Les éditions **Akribeia** (45/3 route de Vourles, 69230 Saint-Genis-Laval) viennent d'éditer un superbe catalogue d'ouvrages non conformistes qui comporte plusieurs dizaines d'ouvrages introuvables ailleurs. Cette maison vient, par ailleurs, d'éditer une plaquette du révisionniste Germar Rudolf, *Les pensées ne sont pas libres en Allemagne* ainsi que *Témoignages 1945-1946*, originellement paru en allemand en 1950 et en français en 1953, qui collationne de très nombreux témoignages poignants des expulsés d'origine allemande à la fin et juste après la Seconde Guerre mondiale (Pologne, Prusse occidentale et orientale, Dantzig, Silésie, Sudètes, Roumanie, Hongrie, etc.). 15 millions de personnes furent alors "déplacées", au prix de millions de morts, alors même qu'elles habitaient ces zones parfois depuis près de mille ans. Sortie également de *Martyre et héroïsme des femmes de l'Allemagne orientale*, sous-titré *Récit succinct des souffrances de la Silésie en 1945-1946*. Des livres indispensables pour toute personne s'intéressant à cette période.

Nous ajoutons, de notre chef, les renseignements suivants: Aux mêmes éditions Akribeia vient de sortir le n° 9 de *Tabou*.

Au sommaire, six textes importants pour mieux comprendre la seconde guerre mondiale et le xxe siècle:

-- **Joseph Halow**, ancien sténographe américain lors de divers procès d'après-guerre en Allemagne, nous fait revivre quelques-unes de ses expériences. Faux témoins, aveux extorqués, mauvais traitements, désir de vengeance, la justice était loin, alors, d'être au rendez-vous;

-- L'historien **Mark Weber** examine les relations étroites qu'ont entretenues pendant plusieurs années les autorités du IIIe Reich et certains mouvements sionistes. Tous avaient des buts communs et ont collaboré activement à la réalisation de ces buts. Une étude éclairante sur les rapports de deux idéologies plus proches l'une de l'autre qu'on ne croit;

-- Le Dr **Heinz Esser** livre un récit terrifiant du camp de Lamsdorf où des milliers d'Allemands de Haute-Silésie furent enfermés et soumis à d'horribles tortures après la guerre. Ces événements abominables ne paraissent guère intéresser les historiens français. Pourquoi?

-- Le maréchal **von Manstein** fut accusé en 1949 d'avoir participé en Crimée à l'assassinat d'environ 90.000 juifs. Son avocat Reginald Paget nous dit ce qu'il faut penser de cette accusation. Une intéressante mise au point, en même temps, sur le crédit qu'on peut accorder aux rapports des *Einsatzgruppen*;

-- Pour la première fois est publiée en français la remarquable plaidoirie du **major Poullada** lors du procès des gardiens du camp de concentration de Nordhausen-Dora. L'avocat américain y invite les juges à laisser de côté les préjugés et les présomptions pour examiner d'un esprit ouvert tous les éléments présentés comme preuves. Sa plaidoirie est une vibrante défense des principes de justice anglo-américains traditionnels. S'appuyant sur des exemples précis, il démontre que l'accusation a encouragé les témoins à faire des dépositions clairement mensongères fondées sur des on-dit;

-- Le dernier texte de ce neuvième volume de *Tabou* est un long compte rendu de l'excellent ouvrage d'Alexandre Soljénitsyne sur les relations entre Russes et juifs depuis deux cents ans, "Deux siècles ensemble". **Wolfgang Strauss** s'intéresse surtout au volume qui traite de la révolution bolchevique et de la période soviétique. Le rôle de la minorité juive dans le féroce appareil de répression communiste est particulièrement mis en évidence. Une lecture essentielle qui ne peut que susciter la réflexion sur le régime le plus sanguinaire de toute l'histoire de l'humanité.

208 p., 20 euros (+ 4 euros de port)

§=== **Nous avons déjà signalé** (notre dernier numéro)) que le ministre de l'éducation tchèque s'apprêtait à déposer plainte contre un révisionniste qui avait distribué une brochure révisionniste à des collègues et des lycées. Le 28 novembre, la CTK news agency de Prague diffusait le communiqué suivant (traduction rapide de la version anglaise):

Poursuivi pour avoir manifesté en faveur du négationniste Zündel

Un jeune homme de 21 ans qui avait manifesté, le 28 octobre, jour férié en Tchéquie, en faveur du négationniste allemand Ernst Zündel actuellement emprisonné, devra être jugé pour négation de l'Holocauste, a déclaré le procureur Zdenka Galkova. Mme Galkova dit avoir remis le dossier au

tribunal aujourd'hui même. Si le jeune homme est reconnu coupable, il est passible de trois années de prison.

Zündel, 66 ans, a été accusé d'inciter à la haine contre les juifs sur l'Internet et avoir affirmé que l'Holocauste - ou l'extermination de six millions de juifs au cours de la deuxième guerre mondiale - n'a jamais eu lieu. Une manifestation en faveur de Zündel s'était tenue devant l'ambassade d'Allemagne de Prague à l'occasion de laquelle quelque 70 néo-nazis avaient remis une pétition. La police avait interpellé deux des manifestants. Le second avait été relâché faute de preuves. La police a enregistré le comportement de l'accusé lors de la manifestation.

Rappelons que la loi tchèque antirévissionniste, promulguée en 2000, prévoit des peines de prison allant de 6 mois à 3 ans.

http://www.ceskenoviny.cz/news/index_view.php?id=159879

On apprend le 16 janvier 2006 que le jeune homme a été condamné à 15 mois de prison.

<http://www.baz.ch/news/index.cfm?keyID=D9D08A04-1208-4059-9E63E3737491F484&startpage=1&ObjectID=D3806FEC-1422-OCEF-7045C2E314D86BC3>

Holocaust supporter gets 15 months suspended sentence

PRAGUE- Antonin Cermak, 21, was given 15 months in prison with a probation of 3.5 years for support for Holocaust.

Cermak reacted "only, only" to a Nazism opponent shouting "You have killed 1.7 million Jewish children" during a neo-Nazi demonstration in Prague last year.

Cermak and the state attorney have both taken time to appeal.

The demonstration of about 70 neo-Nazis took place outside the German embassy in Prague on October 28 in support of Ernst Zuendel, alleged German denier of the Holocaust.

Zuendel has been accused in Germany of spreading hatred of Jews via the Internet and claiming that the Holocaust had never occurred.

Cermak called at the court today that he was reacting to a remark that concerned the number of demonstrators.

According to the verdict Cermak's behaviour was confirmed by three witnesses - policemen, who stood right behind him during the demonstration.

Judge Edita Beranova said that Cermak had already been prosecuted for an attack against a man and unauthorised use of a car, but on the other hand he is young and has not yet been in prison.

She said however that the offence he was sentenced for today is very dangerous to society. He will now be supervised by the probation and mediation service.

http://www.ceskenoviny.cz/news/index_view.php?id=167616

§==== Le 13 novembre 2005, sur *Al Ikhbariya TV*, Ahmad bin Rashed, professeur de sciences politiques saoudien, a estimé que "l'Holocauste est un mythe" et il a dénoncé la "légitimité internationale" de la résolution de l'ONU qui fait du 27 janvier une journée spéciale de commémoration des victimes de la Shoah, indique sur son site Internet le MEMRI (The Middle East Media Research Institute= militaires israélien, soit "Milieu des Espions et des Militaires de Réserve Israéliens").

Il a ajouté : "Nous devons rejeter cette résolution, nous ne devons pas l'adopter" car "ce n'est pas le rôle de l'ONU de parler de l'Holocauste." Ahmad bin Rashed a affirmé que l'ONU devait plutôt parler des "Croisades" qui ont été perpétrées par l'Europe contre l'Islam, "des centaines de croisades ont tué des milliers et des milliers de musulmans". Mais "lorsque l'ONU parle de l'Holocauste, c'est par une politique de force, une politique d'hégémonie, qui veut imposer ce fait sur la terre."

<http://www.crif.org/index02.php?type=Commentaires&id=5726&menu=52&sm9=commentaires>

§==== Celle-là nous avait échappé (mais il y a des archives !):

e-Commerce. Les sites de vente en ligne [Amazon.de](#) et [Buchhandel.de](#) ont vendu le livre d'un révisionniste interdit selon le magazine Internet World. Mais les deux sites ont plaidé l'innocence, l'ouvrage ne figurant pas sur la liste des écrits interdits diffusée par l'Office fédéral (teuton) de protection de la jeunesse. *Cours d'histoire* d'Ernst Gauss avait été interdit en avril 2000 car derrière le pseudonyme se cache un célèbre révisionniste qui nie les crimes des nazis à Auschwitz. Selon l'Office, une série de négligences a fait disparaître le livre de la liste des livres interdits qu'il dresse chaque année. **Amazon.de a affirmé consulter cette liste à chaque fois qu'il diffuse un livre.**

Le Journal du Net, 11 janvier 2001

<http://www.journaldunet.com/0101/010111brefinter.shtml>

§==== **Comminatoire.**

From: Patrice VAN DEN REYSEN <vdrpatrice@wanadoo.fr>

To aaarghinternational@hotmail.com

Date: Tue, 6 Dec 2005 08:32:47 +0100 (CET)

Madame, Monsieur,

Je souhaite que vous fassiez disparaître toutes références à mon nom ainsi que mon site internet sur votre site. Nous avons assez de difficultés comme cela, dans notre lutte légitime contre la mythologie freudienne à faire face au terrorisme intellectuel qui prend forme sous l'accusation de révisionnisme ou d'antisémitisme. Par ailleurs, je suis enseignant, et je ne tiens pas à avoir d'ennuis. En conséquence de quoi, je vous demande de retirer TOUTES les références à mon nom ainsi qu'à mon site et ce dans les délais les plus brefs, sinon j'entame une procédure judiciaire contre vous.

Ce n'est pas parce que j'ai dénoncé les agissements odieux de la Roudinesco que je suis pour les thèses défendues par votre site, qui, si je crois bien, est par ailleurs interdit, ou en tous cas, devrait l'être.

L'adresse de mon site, qui doit disparaître du vôtre est la suivante :

http://vdrp.chez-alice.fr/Anti_Psy.html

Mais c'est le nom de Monsieur Guillou qui apparaît sur votre page :

<http://vho.org/aaargh/fran/actu/actu05/actu0511.html>

...qui permet d'accéder à mon site.

Je vous le répète, je veux que TOUTES REFERENCES A MON NOM DISPARAISSENT DE VOTRE SITE DANS LES DELAIS LES PLUS BREFS. J'espère avoir été assez clair.

Je vais également en informer Monsieur Jacques Bénesteau, qui, lui aussi a eu assez d'ennui comme cela avec cette accusation d'antisémitisme.

Patrice Van den Reysen

Notre réponse:

Cher Monsieur, ce n'est pas comme ça qu'on nous parle. Vos menaces, vous pouvez vous les mettre où vous voulez. Nous n'entretiens pas de rapports avec des zozos qui veulent notre interdiction. Si vous luttez pour notre liberté, nous lutterons pour la vôtre.

Il semble que vous soyez en train de faire dans votre pantalon. Ça va se voir...

§==== **Nouvelles de la répression, en arabe.**

8 December 2005 5:34 PM

I've just published an article on the arrests of revisionists in Arabic :

<http://www.freearabvoice.org/arabi/maqalat/7amletalQam3.htmh>

I published another article in Arabic on the significance of the UN resolution on the Hollowcause:

<http://www.freearabvoice.org/arabi/maqalat/AIE3trafBelMa7rakah.htm>

En voici une traduction:

La Campagne répressive juive contre les révisionnistes va crescendo Et l'ONU reconnaît la propagande juive mensongère

Par Dr. Ibrahim Alloush

Il y a actuellement des violations réelles et actives des droits de l'homme et de la liberté d'expression en Europe occidentale. Au cours des dernières semaines qui ont suivi la résolution de l'ONU du 1/11/2005 qui reconnaît internationalement l'« Holocauste », la répression contre quelques révisionnistes célèbres a été intensifiée de façon inédite.

La résolution onusienne votée par les pays arabes et islamiques sans exception a rejeté « toute négation de l'holocauste en tant que fait historique de façon partielle ou totale. » Et malgré le fait que cette résolution ne soit pas obligatoire, elle a néanmoins servi de couverture morale internationale aux lois réprimant « la négation de l'holocauste » au sein de l'Union Européenne et dans l'entité sioniste, et frayant la voie de la généralisation au niveau international de ces lois contraires aux libertés d'opinion et de recherche scientifique.

Ainsi, le 15/11/2005 le procès en Allemagne d'Ernest Zündel, écrivain révisionniste, pour avoir mis dans ses écrits en doute l'holocauste. Ernest Zündel, âgé de 65 ans, a été arrêté dans l'Etat du Tennessee en février 2003 accusé d'avoir enfreint les lois américaines sur l'immigration et d'avoir été absent de son procès pour ces charges, alors que sa femme et son avocat soutiennent qu'il n'a jamais été convoqué. Malgré cela il est resté en détention en Amérique, puis il a été extradé au Canada dont il porte la nationalité et il y est resté en détention jusqu'en mars 2005 où il a été extradé en Allemagne pour répondre du chef de mise en doute de l'holocauste. Ce qui est curieux est que Zündel est d'origine allemande, de nationalité canadienne depuis des décennies, mais il a quitté le Canada suite à la persécution qu'il y a subie sans y être poursuivi en quoi que ce soit.

Et le 16/11/2005, le savant chimiste allemand Germar Rudolf a été extradé d'Amérique vers l'Allemagne où une condamnation de 14 mois de prison pour un article scientifique au milieu des années 90 où il a prouvé que les traces du Zyklone-B censé avoir été utilisé contre les juifs dans le camp d'Auschwitz n'existent absolument pas. Et c'est pour cette raison qu'il a été jugé et condamné à la prison en 1995 à l'âge de 31 ans. Il a dû s'enfuir aux USA depuis des années où il a épousé une américaine et eut un enfant. Mais quand il s'est rendu au Bureau de l'Immigration le 19/10/2005 pour avoir la Carte verte il a été appréhendé et extradé en Allemagne.

Et le 11/11/2005 l'historien révisionniste britannique David Irving a été arrêté à cause de sa mise en cause de l'holocauste au cours d'une conférence qui s'est déroulée à Vienne et d'une autre à Hartberg dans le Sud de l'Autriche en... 1989 !! David Irving a été invité pour une conférence à une université autrichienne quand il fut appréhendé alors qu'il s'y rendait. Les groupes juifs ont lancé une véritable guerre judiciaire contre Irving ces dernières années qui l'a complètement ruinée et il a vu la confiscation de ses biens en GB. Irving est l'auteur de dizaines d'œuvres très connues en histoire.

Les trois célébrités que nous venons d'évoquer parmi les révisionnistes ne sont pas les seules victimes de la guerre juive contre le révisionnisme historique, elle touche tous les jours d'autres moins connus : l'écrivain suisse René-Louis Berclaz âgé de 54 ans qui purge une condamnation de 17 mois de prison depuis le 26/11/2004 pour avoir mis en doute l'holocauste. Puis l'écrivain belge Siegfried Verbeke âgé de 63 ans qui a été appréhendé dans un aéroport hollandais le 3/8/2005 pour avoir mis en cause l'authenticité des Mémoires d'Anne Franck qui est une victime supposée de l'holocauste. Ses "Mémoire" sont enseignés dans de nombreux pays occidentaux... et bientôt dans les pays Arabes si les choses évoluent dans le même sens !

La Résolution de l'Assemblée Générale prévoit l'enseignement de l'holocauste aux peuples du monde entier, et l'instauration du 27 janvier jour de commémoration de ses victimes, et qui est en fait un jour de célébration de la domination juive mondiale. L'événement dont on exclue la discussion objet de célébration annuelle mondiale serait l'événement le plus important dans l'histoire de l'humanité si on l'accepte tel qu'on le présente. Et s'il s'avère vrai l'humanité entière serait coupable d'"antisémitisme" et de "haine du juif" et redevable aux juifs d'une quantité infinie de sentiment de culpabilité et de manquement vis-à-vis d'eux. Seul pourrait les racheter l'acceptation par l'humanité entière du pouvoir juif dans tous ses registres, y compris la politique sioniste vis-à-vis des Arabes. C'est pour cela que nous avons toujours dit que l'"holocauste", qu'on le veuille ou non, est un des chapitres du conflit arabo-sioniste.

§==== **La maison Seouda** nous fait des offres (on espère que ce n'est pas pour Noël...)

Bonjour,

Veillez trouver toutes les informations qui vous sont nécessaires :

- Les incroyables nouveautés du site Internet <http://www.Seouda.com>
- Horaires de Chabath du Vendredi 16 décembre 2005

Vente de 1310 Produits et Services CACHER aux meilleurs prix sur Internet ou sur place dans nos entrepôts :
pour votre domicile, bureau, association, centre communautaire, ...

Nouveautés de la semaine :

- Livraison à domicile GRATUITE à partir de 75 € d'achat en île de France
- Livraison en 24h à une heure fixe partout en France
- Bénéficier des prix de gros sur 52 objets de cultes (Hanoukia, verre de kidouche, kippa, ...) suivez le lien suivant :

http://www.seouda.com/index.php?page=view_cat&souscat=60&lang=fr

- Nous vous proposons 6 délicieux PLATS CUISINES Cachers et sous vides de 3€ à 4,5€ (conservation 1 an au sec, Contrôle du Rav Frankforter, Contrôle sanitaire régulier, prix incroyable et introuvable, ...) Mangez un plat chaud, équilibré et consistant au Déjeuner en suivant le lien suivant :

http://www.seouda.com/index.php?page=view_cat&souscat=38&lang=fr

- 531 VINS ET ALCOOLS, vous sont proposés à des prix défiant toutes concurrences en Europe (Ils sont classés par catégorie afin de vous faciliter la recherche) Suivez le lien suivant :

<http://www.seouda.com/index.php?page=caveavin&lang=fr>

NB : le fichier utilisé est un fichier strictement professionnel ne contenant que les adresses email de personnes inscrites au registre du commerce, figurant dans des annuaires professionnels ou ayant déjà été en relation avec la société Seouda.com.

L'aaargh est très honorée de se trouver sur un fichier en si bonne compagnie...

§==== Belzec, ses tours de garde, son paysage, sa plage...

France 2 - 23/11/2005 La critique

Belzec, s'offre tel un documentaire en total continuité avec *Shoah*. Comme un complément. [**C'est normal, ce sont des chutes balayées après le montage**].

Le film de Claude Lanzmann ne faisait que citer le camp d'extermination de Belzec, premier camp d'extermination instauré en 1942 et totalement rasé par les nazis en 1943. Guillaume Moscovitz lui consacre un film entier.

C'est en effet à Belzec que fut expérimenté pour la première fois un tel camp, véritable laboratoire de la « solution finale ». Toute la démonstration tourne autour de ce fait abominable. Dont les polonais du village de Bozec, qui en furent les « spectateurs », comme les nomme Guillaume Moscovitz, ne sont aucunement responsables, ou complaisants, mais qui, aujourd'hui, témoignent.

Au moins restera-t-il une trace, plus de soixante ans après sa destruction. Même si cela est trop tard, mieux vaut tard que jamais. Dans ce sens, le film de Guillaume Moscovitz fait objet de mémoire, de rappel à l'Histoire, pour nous dire que tout a commencé là, ici, en ce lieu, aujourd'hui, anodin : une carrière bordée d'arbres (plantés par les nazis), où tout a disparu (le camp), à la volonté des bourreaux qui firent disparaître 600.000 âmes en deux ans, à la barbe du reste du monde, et en premier lieu, de leurs voisins.

Moscovitz ne les accuse pas en interviewant les survivants, recueillant leurs témoignages. Ces protagonistes avaient entre 12 et 14 ans à l'époque des faits et c'est exceptionnel de profiter de leur dires, ou de découvrir deux toiles d'un peintre amateur qui transcrivent ce qu'il a vu. Tous pointent l'oubli, ou plus exactement les dires d'Himmler, responsable de la « solution finale », dont les paroles apparaissent en ouverture du film : « L'élimination des Juifs sera la plus grande page écrite par l'Allemagne, mais elle ne devra être jamais être écrite ». Toute l'horreur de Belzec se trouve condensée dans ces paroles terribles. L'avenir leur donnera malheureusement raison jusqu'à aujourd'hui, avec toutes les thèses révisionnistes qui déferlent.

Belzec, premier camp d'extermination expérimenté par les nazis remplit ses « objectifs », au regard de Sobibor, Treblinka, Auschwitz, et tant d'autres construits dans la foulée. Guillaume Moscovits nous montre Belzec en ne nous en montrant rien. C'est en cela qu'il confirme le propos d'Himmler et toute la ruse du régime nazi qui perdure encore aujourd'hui chez les révisionnistes : pas de traces. Le camp de Belzec en est la preuve la plus parlante : rien ne subsiste, que du sable et des arbres que cadre inlassablement le film.

Jusqu'à ce délégué du Rabin local qui ne semble pas comprendre qu'il se trouve sur un charnier, posant sempiternellement la question des « fosses », alors qu'il n'y en a plus, les nazis ayant pulvérisé les squelettes en cendres pour les répandre sur tout le périmètre, lui même retourné à mainte reprise depuis. C'est tout le terrain qui est une fausse. On marche sur les morts.

Ce camp invisible est comme le symbole de la manipulation idéologique qui perdure encore aujourd'hui. Si Belzec est oublié, c'est que seuls deux survivants, aujourd'hui décédés, y ont survécu sur 600 000 morts. Reste le cas d'une femme vivant aujourd'hui en Israël, Braha, cachée par une villageoise, d'abord au milieu des blés, puis dans la tombe d'un cimetière, enfin dans un trou creusé sous un tas de bois, pour échapper au génocide en marche. Enfouie au fond d'un trou pendant deux ans, elle se souvient qu'une fois sortie de sa cache, elle ne comprenait pas ce qu'était le ciel.

Belzec reste un film terrible. Son existence est indispensable.

Interview de l'auteur du film sur : <http://www.col.fr/arche/>

L'arche novembre 2005

1. Un arbre à Belzec par Raphaël Toledano
2. « Voilà ce que les nazis ont fait des Juifs : de la poudre d'os, de l'herbe blanche, de l'engrais pour les fleurs »

Au lieu de se complaire dans ces âneries larmoyantes, on ferait mieux d'aller voir le livre de Carlo Mattogno en français : *Belzec à travers la propagande, les témoignages, les enquêtes archéologiques et les documents historiques*, paru en 2005 au édition La Sfinge, et qui pourrait peut-être être disponible auprès des éditions Akribieia (voir plus haut).

Voici ce que dit la quatrième de couverture :

Si l'on en croit les survivants de l'«Holocauste», entre 600.000 et 3 millions de personnes, principalement d'origine juive, auraient été assassinées de novembre 1941 à décembre 1942 dans le camp de Belzec, situé en Pologne orientale.

Les récits varient quant aux méthodes d'exécution employées : gaz d'échappement d'un moteur Diesel, chaux vive répandue sur le plancher des wagons de train, électricité à haute tension, pièces dont on pompait l'air.

D'après certains témoins, les cadavres des victimes étaient finalement incinérées sur d'immenses bûchers hauts de plusieurs étages.

Dans la première partie du présent ouvrage, l'auteur reconstitue la genèse, dans les écrits de la propagande de guerre, des méthodes d'extermination présumées du camp de Belzec.

Il étudie les origines et la constitution de la version historique officielle puis examine les récits de témoins, comme Kurt Gerstein et Rudolf Reder, ainsi que les déclarations des accusés du procès de Belzec qui s'est tenu à Munich en 1965.

Les enquêtes archéologiques effectuées par les autorités polonaises sur le site du camp de Belzec à la fin des années 1990 et la documentation historique permettent à l'auteur de battre en brèche la thèse selon laquelle Belzec aurait été un camp d'extermination.

§==== Si ce salopard devenait président ?

José Bové est un antisémite qui se dissimule mal derrière le soutien pro-terroriste aux tueurs de l'OLP; ses déclarations de l'été 2002 où il accusait les "Juifs" de manipuler les médiats au détriment des terroristes palestiniens du milliardaire communiste Arafat en ont apporté la preuve. Il ne vient pas de nulle part, il vient de l'ultra gauche proterroriste des années 70 (avec à l'époque son complice René Risesel ex-situ réac et conseiller bolcho) dont l'antisémitisme était un des points d'accroche avec l'extrême droite négationniste (voir les histoires de la Vieille Taupe et de Serge Thion par exemple).

Monsieur Valium www.contrepoison.com

<http://www.livejournal.com/users/fare/33469.html>

§==== Ils n'ont pas peur du ridicule

"Libération" contre Faurisson

C'est avec indignation que nous avons découvert, hier, dans la revue négationniste proche de Robert Faurisson, *Dubitando*, datée du 6 décembre, la reproduction d'un article de *Libération* sur le chasseur de nazis Simon Wiesenthal. Intitulé "Simon Wiesenthal, la mort de 'l'homme-mémoire' de l'Holocauste", cet article de Judith Rueff a été publié sur notre site Internet le 20 septembre. Repris sans vergogne et évidemment sans autorisation dans la "petite revue d'histoire révisionniste" de Faurisson, il est censé illustrer "le concert de louanges auquel il fallait s'attendre de la part des professionnels de la bien-pensance". Il est suivi d'un long papier sur "l'imposteur Wiesenthal" dans la plus pure tradition falsificatrice de la soi-disant école faurissonienne. *Libération* et l'auteure de l'article jugent outrageante l'utilisation de cet écrit dans une revue qui promeut ce que nous combattons. Une plainte avec constitution de partie civile a été déposée.

Antoine de Gaudemar, *Libération*, 4 janvier 2006.

Rappelons à ce coquemar que la revue en question est imprimée aux Pays-Bas et qu'elle a un éditeur responsable, prénommé Maurice, et qui n'est pas le professeur Faurisson.

§==== Áron Mónus was definitively acquitted of all charges

Wednesday, the 4th of January, 2006, 22:18

Wednesday the High Court of Justice of Budapest definitively acquitted Áron Mónus of the accusation of excitation to hatred against a community and of delict of the press laws; criminal procedure was brought against the man for the publication in Hungary in 1999 of the book entitled *The Protocols of the Learned Elders of Zion* and in 1996 of Hitler's work entitled *Mein Kampf*.

<http://index.hu/politika/belfold/0104monus/>

I ask the respected Reader to read with criticism the referred text. To be specific: the Court acquitted me of the accusation of excitation to hatred against a community because I prove that *The Protocols of the Learned Elders of Zion* are authentic and their author is **Theodor Herzl**. Consequently I have already published the work with the title *Programme for the Jewish World-Colony* indicating on the cover Theodor Herzl's name as author: before the Court of Appeal of Budapest the two Jewish experts, Ágnes Gereben and György Csepeli, were unable to refute these facts. The repeated mentioning of "the czarist secret police" is not proved history, but a Jewish freemasonic lie.

Executing the sentence of the High Court of Justice of Budapest, the Court of Appeal of Budapest will give me back hundreds of *Mein Kampf's* volumes.)

Hódmezővásárhely, 2006. január 6. 2006.

monusaron@monusaron.com

§==== DVD gratos (à nos frais)

F&D204 avait évoqué le DVD *Les Survivants* de Patrick Rotman, consacré à l'Holocauste et la déportation, qui avait été distribué gratuitement aux lycéens parisiens des classes de première et de terminale. Ce sont au total 28.000 exemplaires qui ont été offerts pour un marché total de 135.000 euros (dont un quart seulement a été financé par la riche Fondation pour la mémoire de la Shoah et le reste par la Ville de Paris, sur initiative de Philippe Lamy, le «conseiller pour les questions de mémoire» de Bertrand Delanoë).

Faits et Documents, 15 décembre – 15 janvier 2006.

même source : **Résurrection de l'Index** (mais laïque !)

A la suite de notre dossier sur la censure, plusieurs abonnés nous ont informés que la censure était de règle dans diverses universités et grandes écoles. C'est ainsi que de nombreux ouvrages, considérés comme «dangereux», «racistes», «antisémites» ou «révisionnistes» **ne figurent plus dans les fichiers de la bibliothèque** de l'Institut d'études politiques de Paris, mais peuvent être éventuellement demandés par les étudiants, sur requête spéciale, s'ils en connaissent l'existence (ce qui entraîne immédiatement le fichage des intéressés). De même à la faculté de Nancy, la bibliothèque historique comporte un fichier annexe auquel n'ont accès que les étudiants qui se trouvent au moins

en maîtrise, qui ne peuvent obtenir les livres qu'avec accord express de leurs professeurs.

Faits et Documents, 15 décembre – 15 janvier 2006.

§==== On nous signale un plagiaire:

Voir notre article en espagnol intitulé **WuWa ! - WunderWaffen: El Proyecto Atomico Nazi**

<http://www.aaargh.com.mx/espa/atom.html>

7 janvier

Hello, I'm a spanish fan interested in Second World War, and I have read this article (in spanish) at many web pages:

http://www.silverbook.com.ar/BLOG/index.php?mode=viewid&titulo=WuWa%20!%20-%20WunderWaffen:%20El%20Proyecto%20Atomico%20Nazi%20-&post_id=1681

This article about the German atomic bomb project is very interesting and complete, and I congratulate you.

Last month, a new book called *Operación Hagen* appeared in Spain. I have read it, and I think **many parts of that book is a poorly written novel-like version of your interesting article, literal copy in much paragraphs.**

I'm writing you because I want you to be aware of this situation, if it was not allowed by you. The book is: *Operacion Hagen*, Autor: Felipe Botaya ; Ediciones nowtilus S.L.

www.nowtilus.com

No more. Contratulations for your article.

Jose Luis Gil

§==== Bandes dessinées sur le grand Zolocauste, en allemand.

Joe Kubert: „Yossel, 19. April 1943“. Ehapa-Verlag, Stuttgart. 128 S., 22 €.

Will Eisner: „Das Komplott. Die wahre Geschichte der Protokolle der Weisen von Zion“, mit einer Einführung von Umberto Eco. DVA, München. 150 S., 19,90 €. [Existe aussi en français, *Le Complot* chez Grasset)

Pascal Croci: „Auschwitz“. Ehapa-Verlag, Stuttgart. 88 S., 16 €.

Osamu Tezuka: „Adolf. Mord in Berlin“. Carlsen Verlag, Hamburg. 260 S., 12 €.

Commentaires :

<http://archiv.tagesspiegel.de/archiv/21.12.2005/2167656.asp>

§==== samedi soir, après le turbin

Allez voir le dernier film d'Avi Mograbi, cinéaste israélien antisioniste: "Pour un seul de mes deux yeux". D'habitude, Avi Mograbi est relativement irritant, tellement sa caméra est tournée sur lui même. Il ne se filme pas avec complaisance, mais ce qu'il dit et sa bobine ne sont pas forcément passionnant...

Mais si vous n'avez pas la chance d'être un grand voyageur, et de faire un tour en Palestine occupée, alors vous pourrez, grâce à son dernier film, toucher du doigt le quotidien des palestiniens, leur humiliation, leur souffrance sans fond.

Et puis Avi Mograbi fait un parallèle entre l'histoire supposée des juifs, et l'occupation actuelle de la Palestine. Il montre à quel point Israël est à la recherche d'une légitimité, quitte à présenter les mythes bibliques comme des réalités incontestées. Le comble est atteint lorsque des guides (ou des professeurs) israéliens font l'apologie de Samson écroulant le temple de Dagon et provoquant un maximum de victimes chez les philistins. Précurseur des kamikazes, Samson ? Voilà un attentat suicide dirigé contre l'occupant réussi ! Tout rapprochement avec une quelconque situation actuelle n'effleure même pas les protagonistes du film.

Je ne connais pas les positions personnelles d'Avi Mograbi, et vous ne verrez pas dans son dernier film les massacres, tortures, et autres exactions de l'armée israélienne. Juste un quotidien qui dure depuis plus de cinquante ans et qui est effectivement insupportable.

Et voici une autre information, au cas où elle vous aurait échappée:

Gérard Menuhin, fils de Yéhudi Menuhin et président de la fondation du même nom, s'est fait viré de la dite fondation pour accointance avec l'extrême droite allemande. Il aurait estimé que l'Allemagne ne devrait pas battre sa coulpe éternellement pour des événements qui eurent lieu il y a déjà 60 ans (à vérifier car je ne maîtrise pas l'allemand et qu'on trouve peu de choses sur la toile en français à ce sujet). Ces propos ont été jugés antisémite ! De plus, il appellerait à la désobéissance civile pour échapper au carcan européen. Bref, un homme abominable.

§==== **Le site amnistia.net** n'ayant plus grand chose à dire en est à faire la chronique des affaires Sarkozy-Cécilia... On relève aussi cette phrase de l'ahuri des poubelle qui se situe dans la glorieuse tradition du sapeur Camember : " C'est un des mérites de ce roman que de ne pas seulement promener un miroir le long du chemin, pour saisir le reflet bouleversé du réel, mais aussi de l'incliner, à la manière d'un rétroviseur, afin de lui donner la complexité du rapport à l'Histoire." On a donc un "mérite" qui "incline" un miroir comme un "rétroviseur"... Mais quand on incline le rétroviseur, toto, on n'y voit plus rien...

+++++

Informations et commentaires tirés du site **aaargh**

<http://litek.ws/aaargh/> (version Web)

La version PDF se trouve à l'adresse suivante:

<http://geocities.com/ilrestodelsiclo>

Notre adresse : aaarghinternational—at—hotmail.com

LES AUTRES PUBLICATIONS TRIMESTRIELLES DE L'AAARGH

<http://geocities.com/ilrestodelsiclo>

El Paso del Ebro

Das kausale Nexusblatt

The Revisionist Clarion

Il Resto del Siclo

O revisionismo em lingua português

Arménichantage

La Gazette du Golfe et des banlieues (multilingual)

<http://ggb.0catch.com> (zero catch)